



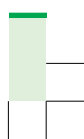
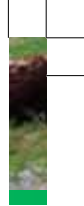
LIBERER LE POTENTIEL DES EXPLOITATIONS FAMILIALES

**Tenir compte des activités agro-sylvo-pastorales
et halieutiques des exploitations familiales dans
la croissance économique durable du Sénégal**

**Analyses paysannes et premières
propositions sur la base du suivi
de 2000 exploitations familiales**

Août 2014







Préface

Une contribution du CNCR à la connaissance de la réalité des exploitations familiales au Sénégal

Un consensus mondial pour mettre l'Agriculture familiale au cœur des politiques

Après une longue période de délaissement, l'agriculture est revenue au cœur de l'agenda du développement. On en fait partout la condition incontournable du développement.

Pour les **Nations Unies**, la reconnaissance du modèle de *l'agriculture familiale* se traduit par la consécration de 2014 comme *Année Internationale de l'Agriculture Familiale* (AIAF). Elle exprime un encouragement à la société civile paysanne dans son ensemble pour le combat en faveur de l'agriculture familiale qui doit être soutenue, eu égard à sa contribution à l'économie nationale et aux fonctions multiples et multiformes qu'elle joue. L'AIAF constitue une opportunité pour améliorer la connaissance de cette forme d'agriculture dominante à l'échelle mondiale.

A l'heure du bilan des dix années du PDDAA, l'**Union Africaine** a aussi décidé de faire de 2014 *l'Année de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique*. La situation des agricultures en Afrique dressée par le NEPAD à cette occasion met en évidence l'importance de l'agriculture familiale et l'intérêt qu'il y a à la soutenir (voir encadré ci-contre).

Soutenir l'agriculture familiale

Le soutien à l'agriculture familiale en Afrique se justifie par le fait que ces fermes représentent la majorité et, pour un même niveau d'investissement, offrent des marges de progrès qui sont beaucoup plus grandes que celles des grandes exploitations mécanisées. En d'autres termes, dans le contexte africain, le retour sur investissement dans les exploitations agricoles familiales sera plus élevé et la création d'emplois maximisée par unité de surface, à condition qu'elles accèdent à des financements adéquats. Nous reconnaissons également que certaines petites exploitations seront incapables de générer des revenus pour tous les membres actifs de la famille dont certains seront forcés de quitter le secteur agricole, ce qui nécessite des mesures d'accompagnement.

UA/NEPAD ... Les agricultures africaines ... transformations et perspectives (novembre 2013)



Le **Gouvernement du Sénégal** affirme également de plus en plus que l'agriculture doit être au cœur de ses politiques. Le *Plan Sénégal Emergent* (PSE) et le Programme d'Accélération de la Cadence dans l'Agriculture au Sénégal (PRACAS) considèrent l'Agriculture comme l'un des piliers pour atteindre l'émergence économique du Sénégal. Pour le PSE, la « transformation de l'agriculture servira de fer de lance à celle de la structure de l'économie ». Cependant, ces documents n'accordent pas une priorité spécifique à l'agriculture familiale par rapport à l'agro-business, mais considèrent que les deux formes d'agriculture méritent une égale considération de la part de l'Etat.

Des exploitations dont l'existence et l'identité sont mal connues

L'Agriculture, au Sénégal comme dans le reste de l'Afrique, est fortement dominée par le modèle de « *l'Exploitation Familiale* » (EF). Ce modèle est malheureusement très mal connu dans sa dynamique interne et souvent mal apprécié.

Nous, acteurs du mouvement paysan africain, avons très tôt réagi pour modifier le regard porté sur les exploitations familiales. Alors qu'aujourd'hui la réalité de la transformation du monde rural ne fait plus débat¹, le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles (ROPPA) de l'Afrique de l'ouest a anticipé depuis plus de dix ans sur ce thème en commanditant avec l'appui du Club du Sahel une étude de référence qui a relancé l'intérêt de la recherche sur l'agriculture et les exploitations familiales².

Les études réalisées sur la longue durée ont alors montré que les exploitations familiales d'Afrique de l'Ouest ont assuré depuis l'Indépendance l'essentiel de l'alimentation de nos pays. Elles ont aussi montré une résilience et un dynamisme qui leur ont permis non seulement de reconstituer leur capacité de production après les crises climatiques majeures qui ont sinistré l'Afrique soudano-sahélienne, mais de l'augmenter de façon constante³. Ces analyses confirment le rapport de l'UA/NEPAD qui soutient que « contrairement à ce qui est couramment admis, la production agricole en Afrique a augmenté de façon soutenue au cours des 30 dernières années (elle a presque triplé en valeur : + 160%)⁴.

Ceci a été possible parce que les membres de nos exploitations familiales proviennent des communautés humaines qui ont créé au cours de l'Histoire les activités propices aux

1- Voir notamment le rapport précédemment cité de l'UA/NEPAD ("les agricultures africaines ... transformations et perspectives" novembre 2013), ou la récente synthèse des études RuralStruc ("Transformations rurales et développement - Les défis du changement structurel dans un monde globalisé" Bruno Losch, Sandrine Fréguin-Gresh, Eric Thomas White Ed. Pearson Coll. L'Afrique en développement dirigée par l'AFD et la Banque mondiale, décembre 2013)

2- TOULMIN Camilla, GUEYE Bara (2003) ... "Transformations in West African agriculture and the role of family farms" - Club du Sahel, Paris, juin 2003, 144 pages

3- Voir l'analyse historique réalisée en 2007 par IPAR dans le cadre du programme RuralStruc, phase 1, sur l'évolution des politiques agricoles de 1950 à 2006, et MORTIMORE Michael (2003) - l'avenir des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest : que peut-on apprendre des données à long terme ? - IIED, Londres, dossier N°119, septembre 2003, 80 pp.

Une étude sur l'élevage réalisée selon la même approche à partir des statistiques de la FAO montre qu'au Sénégal la progression globale des apports de l'élevage est très forte depuis l'indépendance (elle a plus que quadruplé, en passant de 67.012 milliers \$ en 1961 à 284.948 milliers \$ en 2005). La proportion de ces apports dans le "panier" des 20 premiers produits alimentaires est également sensible (9,73% en 1961 22,80% en 1980 26,54 % en 2005), ce qui traduit l'accroissement de l'importance donnée à l'élevage par les producteurs. (APESS ... "l'évolution sur la longue durée de l'élevage bovin dans 12 pays où est implantée l'APSS" ... 2007).



évolutions d'un environnement qu'ils connaissent et aux risques qui lui sont propres, ainsi qu'aux transformations socioculturelles portées par leur identité. Les multiples formes d'exploitations familiales qui existent dans nos pays s'enracinent toutes dans des valeurs de développement qui mettent au centre la famille, avec la préoccupation de sa sécurité alimentaire durable et celle du bien-être général dans une solidarité mutualisée. Elles se caractérisent par la rationalité de l'utilisation des ressources naturelles et la complémentarité des activités pour gérer les risques et assurer la durabilité

L'histoire de la formation et de l'encadrement agricole montre que l'une des raisons qui a conduit à passer à côté de l'exploitation familiale tient à ce que l'on a faussé les choses en sortant le paysan de sa réalité culturelle, sociale et économique pour chercher à améliorer sa vie. On a mis en exergue l'individu, et ce sont des individus déconnectés de leurs structures sociales qui se sont retrouvés dans les coopératives; bien des formations techniques supérieures et universitaires ont ignoré l'exploitation familiale : on parle de l'exploitant et non de l'exploitation. Notre affaire de paysan ne s'est pas retrouvée dans l'histoire de nos économies encore moins dans les nouvelles institutions créées. Si les objectifs poursuivis n'ont pas été atteints, c'est parce qu'il y a eu rejet de notre réalité, de notre identité et de notre existence. On a parlé des paysans, des éleveurs ou des pêcheurs à notre place au lieu de nous laisser parler de nous-mêmes.

Parce que leur potentiel est mal connu, ces exploitations sont mal soutenues

Les exploitations familiales qui actuellement, selon la CEDEAO, permettent de subvenir à 70% des besoins alimentaires de la région Ouest Africaine et fournissent la majorité des emplois ruraux sont, volontairement ou involontairement, ignorées dans la construction institutionnelle de nos Etats. De ce fait leur *potentiel est généralement sous-estimé* et n'est pas pris en considération dans les politiques nationales comme il devrait l'être. Ces dernières ne misent pas sur l'agriculture familiale, et les mesures qui permettraient de développer ce potentiel ou bien ne sont pas prises, ou bien sont insuffisantes, ou bien risquent de freiner le progrès de l'agriculture familiale.

On ne sait pas suffisamment que l'exploitation familiale est l'unité socio-économique de base au sein de laquelle se mènent cumulativement les fonctions de production agro-sylvo-pastorale ou halieutique, de consommation domestique, de gestion des ressources naturelles, de transmission de valeurs, et de conduite d'activités non agricoles, et que cette unité de base, loin d'être archaïque, n'a cessé de se transformer. Mais la mauvaise connaissance des stratégies qui ont permis aux familles rurales de faire évoluer constamment leurs exploitations *explique l'absence de stratégies d'appui valorisant les efforts que font les exploitations familiales pour se moderniser*. Avec un soutien approprié, les performances de ces exploitations, qui ne sont pas négligeables, pourraient être encore fortement améliorées.

Une volonté continue du CNCR pour soutenir la cause de l'agriculture familiale

Depuis sa création en mars 1993 le CNCR, fidèle à la vision initiale autour de laquelle ses



membres se sont rassemblés, a cherché à défendre et promouvoir une agriculture familiale qui assure une promotion socio-économique durable des exploitations familiales. Il a toujours œuvré dans ce sens en développant des capacités lui permettant de renforcer son argumentaire en vue d'une meilleure prise en compte de ce modèle de production fortement majoritaire au Sénégal et en Afrique de l'Ouest. Il a déjà été entendu par les pouvoirs publics : en 1997, ces derniers ont pris en compte dans le PASA et le PSAOP les besoins de renforcement de capacités des producteurs dans la relance de l'agriculture, et le législateur a inscrit en 2004 dans le *Loi d'Orientation Agro-Sylvo-pastorale de 2004* l'appui à la promotion de l'exploitation agricole familiale à laquelle cette Loi donne un statut.

Les deux forums organisés par le CNCR en décembre 2010 sur « *les exploitations familiales peuvent nourrir le Sénégal* » et en novembre 2012 sur « *les exploitations familiales principales pourvoyeuses de richesses et d'emplois en Afrique de l'Ouest* » ont suffisamment démontré la performance de l'agriculture familiale. Le CNCR et ses membres avaient alors raison de rappeler la nécessité de soutenir une modernisation de l'agriculture familiale, seule capable de préserver les autres dimensions du développement durable. En effet alors que les importations massives de produits alimentaires tels que le riz, le lait et le blé contribuent fortement au déséquilibre de la balance commerciale du Sénégal et constituent à la fois une préoccupation et un indicateur de vulnérabilité du pays, les exploitants familiaux ont démontré et continuent de le faire avec les produits de leur terroir que si certaines conditions sont réunies, ils sont capables de relever le défi de la sécurité voire la souveraineté alimentaire. Le potentiel pour y faire face existe au Sénégal, mais est insuffisamment exploité. Nous devons inlassablement méditer sur ces problèmes pour proposer de nouvelles méthodes, imaginer de nouveaux dispositifs et valider de nouvelles approches territorialisées en évitant les externalités négatives d'un système agro-industriel de production et de consommation de masse spécialisé, concentré, globalisé et financiarisé, structuré par de très grandes firmes industrielles et commerciales.

Nous devons donc examiner, de manière concomitante et concertée, les voies et moyens qui permettent au secteur primaire de jouer pleinement son rôle : celui de levier pour une croissance *soutenue, durable et inclusive*. Et pour cela il est nécessaire de partir de nos réalités.

Comprendre de l'intérieur la réalité des exploitations familiales au Sénégal : le mandat donné par le CNCR à la FONGS/Action paysanne

Les organisations paysannes sont les mieux placées pour comprendre de l'intérieur la réalité des exploitations familiales. Les différents étages de leur structuration leur permettent de saisir les dimensions de l'agriculture familiale aux différents niveaux, à partir de celui des exploitations des familles de leurs membres dans leurs processus de création, leurs modes de vie, leur multifonctionnalité et leurs dynamiques, jusqu'au niveau national du CNCR et régional du ROPPA qui est celui des mécanismes macro-économiques et des politiques, en



passant par celui des groupements villageois au niveau des terroirs et des Communes, et des associations départementales ou interdépartementales généralement ancrées dans une zone agro-écologique et un espace économique relativement homogène. Pour avancer dans cette connaissance de l'intérieur de la réalité des exploitations familiales au Sénégal, le CNCR a dans un premier temps donné mandat à l'une de ses fédérations, la FONGS/Action paysanne, et à ses membres de porter la problématique des exploitations familiales au profit du mouvement paysan Sénégalais, voire de la région Ouest-Africaine. Après environ une décennie de recherche-action sur les méthodes et les outils, la FONGS a rendu compte de sa mission qui a été sanctionnée par le forum en décembre 2010 sur le thème : « les exploitations familiales sont capables de nourrir le Sénégal ».

L'extension du processus de suivi des exploitations familiales à 9 fédérations a permis de produire le présent rapport

Le mouvement paysan s'est approprié ces résultats et le Conseil d'Administration du CNCR de Juin 2012 a décidé de l'extension progressive du processus à l'ensemble de ses fédérations membres. C'est ainsi qu'un comité inter-fédération de suivi des exploitations familiales a été créé avec comme mission de le conseiller dans la mise en œuvre. Ce comité s'est donné deux lignes d'action, à savoir :

- 1) Renforcer (ou créer lorsqu'ils n'existent pas) les dispositifs de suivi et d'appui aux exploitations familiales des fédérations membres afin d'améliorer les appuis que ces fédérations apportent aux exploitations familiales de leurs propres membres et d'alimenter le dispositif de veille du CNCR sur les politiques publiques .
- 2) Renforcer la veille sur les politiques exercée par le CNCR afin de mettre en alerte les acteurs décisionnels nationaux, et d'alimenter la veille régionale du ROPPA qui travaille actuellement à la création d'un observatoire régional des exploitations familiales.

C'est ainsi que le processus a été ouvert en 2012 dans un premier temps à trois fédérations engagées dans des secteurs différents : le Directoire Nationale des Femmes en Elevage (DINFEL) (pour l'élevage et les femmes), la Fédération Nationale des GIE de Pêche (FENAGIE/ PECHE (pour la pêche), et la FONGS, structure généraliste (pour l'agriculture).

Par la suite, en 2013 et 2014 six autres fédérations se sont jointes au processus : Il s'agit de la Fédération Nationale des Producteurs de Tomates Industrielles (FNPTI sur la tomate), la Fédération des Périmètres Autogérés (FPA sur le riz), l'Union Nationale des Acteurs de la Filière Banane au Sénégal (UNAFIBS sur la banane), la Fédération Nationale des GIE Horticoles du Sénégal (FENAGIE/H), la Fédération des Producteurs Maraîchers des Niayes (FPMN) et l'Union Nationale des Producteurs Maraîchers (UNPM).

Ce sont ces neuf fédérations impliquées qui ont eu des entretiens à partir du bilan simplifié (il s'agit d'un support capable d'apporter en peu de temps de nombreuses indications et informations précieuses sur la dynamique des exploitations familiales) au niveau de 2000



EF présentes dans les différentes filières et les 6 zones agro-écologiques. Les résultats qui vous seront donnés dans les pages qui suivent sont ceux issus à différents niveaux des 1 707 EF qui ont suffisamment renseigné leurs bilans pour être exploités.

Avec la publication de ce rapport, nous voilà aujourd'hui à la fin d'une étape et au début d'une autre. Celle de la consolidation avec les fédérations déjà touchées (augmentation du nombre d'EF suivies) et de l'extension progressive au niveau des autres fédérations non encore impliquées.

Ce travail a été possible grâce à la contribution technique et financière de personnes ou d'organisations. Le mouvement paysan leur reste très reconnaissant. Le CNCR et ses fédérations membres remercient particulièrement leurs partenaires techniques et financiers, publics et privés qui leur ont accordé leur confiance dans ce travail inédit. Ils remercient également l'ISRA BAME, l'ANSD, le CIRAD, l'IPAR. Le CNCR remercie aussi les membres du comité de rédaction de ce rapport présidé par Nadjirou Sall et comprenant Loïc Barbedette, Papa Assane Diop, Yoro Thioye, Marius Dia, Ibrahima Hathie, Cheikh Oumar BA, ainsi que les personnes ressourcees qui ont accompagné ce travail (M. Pape Nuhine DIEYE économiste, M. Mody BÂ agronome, Denis PESCHE, chercheur) qui ont accompagné ce travail.

Cette reconnaissance s'adresse également aux élus responsables d'OP de base et de fédérations, aux animateurs et aux appuis techniques dont les efforts conjugués ont permis d'atteindre ces résultats et d'ouvrir le débat sur l'avenir des Exploitations Familiales.

Tout ce mérite revient aux 2000 exploitants familiaux qui se sont portés volontaires en nous ouvrant leurs portes, et en acceptant de réunir tous les membres de leurs familles en assemblée pour dialoguer avec nos animateurs et experts autour de l'outil bilan simplifié de l'exploitation familiale. Les informations systématisées et traitées dans le présent rapport sont issues de ces dialogues.

A tous un grand merci
Le Président du CNCR



Avertissement

Avertissement : objet du rapport

*L'initiative prise en 2013 par le CNCR de rassembler les résultats du suivi rapproché d'un nombre significatif d'exploitations familiales à l'échelle nationale pour produire un rapport paysan sur l'agriculture familiale n'avait jusqu'à présent jamais été réalisée en Afrique de l'Ouest. Ce rapport constitue **une contribution novatrice et importante du Sénégal à l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale**, et le CNCR a de ce fait estimé qu'il était nécessaire de le remettre au nom des paysans, éleveurs, pêcheurs sénégalais aux hautes autorités nationales afin qu'elles en disposent pour présenter sur le plan national et international le bilan pour le Sénégal de cette AIAF.*

L'effort de connaissance et de compréhension "de l'intérieur" de la réalité et des dynamiques des exploitations familiales sénégalaises a pour finalité de mieux identifier les voies qui permettront d'améliorer les conditions de vie des familles rurales et de renforcer la participation des exploitations familiales sénégalaises à la croissance économique durable du pays ; en cela il rejoint les préoccupations de l'Etat.

*Le CNCR n'ignore pas l'existence d'autres types d'agriculture au Sénégal, mais le propos de ce rapport n'est pas d'établir des comparaisons ou de rechercher des complémentarités avec eux : il est simplement de **rendre compte de ce que le suivi systématique par des paysans de leurs résultats permet d'apprendre aujourd'hui sur l'agriculture familiale au Sénégal.***

*Ce rapport se concentrera donc sur la présentation et l'analyse des caractéristiques et des apports de 2000 exploitations familiales réparties sur l'ensemble du territoire de façon à **rendre plus visible leur réalité**. Il ne traitera pas des politiques nationales : le CNCR mesure leur importance, mais c'est par d'autres voies qu'il fait connaître sa position par rapport à elles et a dernièrement porté à la connaissance de l'Etat ses interpellations et propositions par rapport au Plan Sénégal émergent, à l'Acte III de la décentralisation, à la réforme foncière ou au PRACAS. Il ne traitera pas non plus des conséquences à tirer de cette connaissance de la réalité des exploitations familiales dans les rapports avec les partenaires techniques et financiers ou avec la société civile : des prolongements dans ces directions pourront utilement être recherchés sur des espaces appropriés⁴. Par contre, il dégagera en conclusion du présent rapport des propositions de pistes pour engager un dialogue avec l'Etat autour de quelques questions soulevées par les potentiels et les contraintes que met en évidence ce suivi.*

A travers cette première entreprise qui a fortement mobilisé 9 fédérations membres du CNCR, l'essentiel des sous-secteurs de l'agriculture, entendu au sens large, a été pris en compte : culture pluviale, culture irriguée, horticulture, élevage, pêche. Cependant les

⁴ Un dialogue a déjà été engagé avec les acteurs de l'aide internationale au cours d'un colloque international sur la transformation des exploitations familiales qui s'est tenu à Bruxelles le 25 mars 2014 dans le cadre de l'année internationale de l'agriculture familiale (AIAF) à l'initiative des organisations paysannes sénégalaises .



exploitations familiales de deux secteurs n'ont pas été explorées : les exploitations forestières et les exploitations avicoles. Le CNCR étendra progressivement son dispositif de suivi à de nouvelles fédérations et pourra ainsi étendre son échantillon à de nouveaux sous-secteurs. Son ambition est en effet de produire à échéances régulières de nouveaux rapports permettant d'appréhender les évolutions.

La richesse de ces rapports périodiques devrait s'améliorer au fil du temps. Le CNCR a déjà identifié trois directions dans lesquelles ces améliorations seront recherchées :

- ✓ Une segmentation plus fine de la typologie (notamment du "type intermédiaire", dans lequel on trouve le plus grand nombre d'exploitations). Elle a déjà été expérimentée sur un échantillon significatif d'exploitations dans le secteur agricole. On constate qu'elle permet d'affiner les analyses, mais ne modifie pas les conclusions d'ensemble dégagées dans ce rapport.*
- ✓ Une exploitation par secteurs d'activités. Elle a également été réalisée et donne des indications intéressantes, mais il faudrait disposer d'un échantillon mieux équilibré et plus complet pour qu'elle soit pleinement probante. Le premier essai réalisé montre cependant que les exploitations familiales sont dans la majorité des cas à cheval sur plusieurs secteurs et plusieurs filières : c'est un des ressorts de leur résilience, et on touche ici aux limites de l'approche sectorielle si l'on veut rendre compte de la réalité de l'agriculture familiale.*
- ✓ Une territorialisation des analyses. Elle existe déjà dans l'exploitation des données du suivi qui sont déclinées par zones agro-écologiques, mais il faudra arriver à descendre à l'échelle des territoires. On disposera alors d'images encore plus concrètes et vivantes de la diversité des situations, qui apparaît déjà dans le présent rapport et est essentielle à connaître pour déterminer des actions de soutien appropriées et appropriables.*

*Malgré ces limites, ce rapport présente des résultats et des analyses d'une très grande richesse. Il apporte sur bien des aspects **des informations et des éclairages inédits**. La validité et la pertinence de ces apports ont déjà été confirmées par les chercheurs et services spécialisés avec lesquels le CNCR les a partagés : ils aident à comprendre ce qu'il y a derrière les statistiques officielles. Il faut ici rappeler qu'ils ont été obtenus en mettant en œuvre des moyens modestes. Un renforcement de ces moyens devrait permettre à l'avenir d'augmenter les performances de ce suivi et de son exploitation.*

Ce premier rapport voudrait être le socle sur lequel s'appuieront les suivants, qui devraient être plus concis. Il ne sera plus nécessaire de détailler, comme on le fera ici, les ressorts des stratégies des exploitations familiales, sauf lorsque des évolutions significatives seront repérées par rapport à elles. La base de données, qui devrait s'enrichir, permettra d'établir des comparaisons dans l'espace et dans le temps donnant plus de recul et de chercher à en dégager la signification et les implications.



Ce rapport est organisé en cinq parties :

- ✓ Dans une partie introductive (**•Pour mieux connaître les exploitations familiales sénégalaises, des images basées sur l'étude de plus de 2000 exploitations**), on décrira d'abord la méthodologie utilisée pour produire ces images, et on présentera ensuite une typologie des exploitations suivies.
- ✓ Un premier chapitre (**•des raisons de mieux prendre en considération et de soutenir les exploitations familiales**) dégage à partir des résultats du suivi des exploitations familiales les principaux apports de ces dernières à l'économie et à la société sénégalaise en termes de sécurité alimentaire, de création de richesses, d'emplois, de contribution au secteur secondaire et tertiaire dans le monde rural, de participation au marché, d'investissements, d'entretien du capital national et de durabilité.
- ✓ Un second chapitre (**•des clés pour comprendre les ressorts de la résilience des exploitations familiales et mieux stimuler leur dynamisme**), basé sur les entretiens d'approfondissement réalisés dans le cadre de ce suivi analyse les ressorts de ces exploitations familiales et montre quels leviers elles utilisent pour s'adapter, innover, financer leurs investissements. Il consacre des développements particuliers à la question de l'implication des femmes et des jeunes dans l'exploitation, et se conclut par l'appréciation des marges de progrès des différents types d'exploitations suivies.
- ✓ Un troisième chapitre (**•des contraintes externes qui limitent l'expression du potentiel des exploitations familiales, et des initiatives paysannes pour les surmonter**) met en évidence 6 contraintes majeures que les exploitations familiales ne peuvent pas lever en s'appuyant sur leurs seuls moyens d'action (la baisse des rendements, la contrainte foncière, l'accès aux équipements, le financement des innovations, la réglementation des marchés, et l'accès à l'information et aux savoirs). Il présente ensuite des initiatives prises par les organisations paysannes membres du CNCR pour les aider à les surmonter.

Le dernier chapitre dégage les **•conclusions et premières propositions** permettant d'avancer dans le dialogue avec l'Etat en vue de consolider le système de suivi des exploitations familiales et de soutenir l'agriculture et les exploitations familiales au Sénégal.



Résumé

Les études réalisées sur la longue durée ont montré que les exploitations familiales ont assuré depuis les Indépendances l'essentiel de l'alimentation des pays d'Afrique de l'Ouest et ont démontré une résilience qui leur a permis de traverser les crises et d'accroître leur production.

Sur la base du suivi sur trois campagnes (2011, 2012 et 2013) de 2000 exploitations familiales d'agriculteurs, d'éleveurs et de pêcheurs situées dans les 6 zones agro-écologiques du Sénégal, trois types d'exploitations familiales ont été mis en évidence dans les recherches du CNCR :

Des exploitations faiblement dotées en facteurs de production qui ne peuvent vivre que moins de 3 mois par an à partir de leur production primaire; elles sont fréquemment endettées. Ces exploitations en situation *d'insécurité* représentent de façon constante 20% des exploitations suivies.

Des exploitations moyennement dotées en facteurs de production qui peuvent couvrir leurs besoins de base avec leur production primaire entre 3 et 12 mois par an et parviennent à l'équilibre grâce à des apports complémentaires, et qui disposent d'importantes marges de progrès. Ces exploitations en situation *intermédiaire* représentent selon les années 66% à 70% des exploitations suivies.

Des exploitations bien dotées en facteurs de production qui peuvent vivre plus de 12 mois à partir de leur seule production primaire, mais peuvent encore améliorer leurs performances. Ces exploitations *excédentaires* représentent selon les années entre 10 et 14% des exploitations suivies.

Les extrapolations que l'on peut faire à partir des résultats des exploitations suivies confirment que les exploitations familiales sont les principales pourvoyeuses d'alimentation des sénégalais, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Elles montrent que leur contribution à la richesse nationale est significative, et qu'il suffirait que 38% des exploitations actuellement en situation intermédiaire deviennent excédentaires pour que cette contribution augmente de 54%, ce qui paraît possible. Ces exploitations familiales créent l'essentiel des emplois en milieu rural, mais ces derniers sont faiblement rémunérés. A travers leurs activités non agricoles, elles pallient partiellement aux carences du secteur secondaire et fournissent des services essentiels à la vie du monde rural. Toutes les exploitations suivies sont intégrées au marché à travers la commercialisation d'une partie de leur production, les services marchands qu'elles offrent, et leurs achats de biens de consommation.

Les informations collectées confirment l'affirmation de la FAO selon laquelle les exploitations familiales sont les principaux investisseurs dans l'agriculture. Les exploitations suivies font des investissements économiques dans l'amélioration de leurs capacités de production et de sa valorisation qui peuvent être des investissements sur le long terme (foncier, aménagement,



régénération des ressources), et qui dans certains cas sont très conséquents (équipements motorisés chez les pêcheurs et dans les aménagements du Delta). Elles font également des investissements sociaux, notamment dans la scolarisation de leurs enfants ou l'amélioration de leur cadre de vie. Ces investissements sont faits le plus souvent sur fonds propres, mais se heurtent aux limites de la surface financière des exploitations, d'autant que l'offre de crédit est insuffisante ou inadaptée.

Ces exploitations multifonctionnelles entretiennent et enrichissent le capital national (mise en valeur des ressources des terroirs, entretien de la fertilité, contribution au capital semencier, accroissement du stock de cheptel, développement du capital social) et portent un modèle de développement durable du secteur agricole national.

L'ensemble de ces caractéristiques mises en évidence par les études du CNCR donne de sérieuses raisons de mieux prendre en considération et soutenir les exploitations familiales sénégalaises. Tel n'est actuellement pas le cas, et l'une des raisons en est que le potentiel de l'agriculture familiale sénégalaise est mal connu et sous-estimé.

L'approche paysanne mise en œuvre par le CNCR pour suivre et conseiller les exploitations familiales permet de connaître et de comprendre de l'intérieur les ressorts de leur résilience et d'apprécier leur capacité à progresser et se moderniser. Elles confirment que les exploitations familiales se transforment en permanence en introduisant des innovations pour atteindre un mieux-être. Une grande partie des marges de progrès de ces exploitations réside dans l'amélioration de la maîtrise de leurs facteurs de production, de leurs charges et de leur consommation. Elles recherchent cette maîtrise pour assurer un équilibre à la fois social et économique auquel parviennent 80% des exploitations suivies. Pour ce faire elles utilisent simultanément et avec des dosages différents selon les moments et les contextes six leviers. Il s'agit de l'amélioration et de la diversification de leur production végétale, animale ou halieutique, de l'amélioration de sa mise en marché, de la modulation d'une campagne sur l'autre des équilibres entre production végétale et animale et entre spéculations, du recours aux apports non agricoles ou para-agricoles, de l'orientation de la consommation familiale, et du recours à l'emprunt pour combler des manques à gagner, anticiper sur des rentrées attendues, ou investir. Les stratégies à travers lesquelles elles actionnent ces leviers ont une forte dimension sociale et procèdent d'arbitrages entre auto-consommation (impératif de sécurité alimentaire) et commercialisation (impératif d'amélioration du niveau de vie), et entre insertion dans des chaînes de valeur à forte opportunité de marché (impératifs de consommation à court terme) et dans des chaînes de valeur à forte potentialité de capitalisation (impératifs de pérennisation à long terme). De plus en plus, et c'est un signe de modernité, les exploitations font ces arbitrages collectivement (en assemblée de famille), et c'est dans ce cadre collectif qu'est assuré l'appui conseil apporté aux exploitations familiales par les organisations paysannes pour aider les familles à maîtriser leurs différents leviers. Le conseil n'est donc pas simplement technique, il est global et correspond à la façon de raisonner des paysans.

Le suivi réalisé a également permis de mieux cerner la place actuelle des femmes dans les exploitations familiales, qui tend à s'affirmer du fait de l'importance de leurs apports économiques mais pose toujours des problèmes d'inégalité (dans des conditions équivalentes,



les femmes chef d'exploitation obtiennent des résultats 33% moins forts que les hommes du fait de leur plus difficile accès aux facteurs techniques et à la main d'œuvre). Les familles ont également évoqué la difficulté d'intéresser les jeunes au devenir des exploitations familiales du fait qu'elles ne leur assurent pas un revenu monétaire suffisant et qu'ils ne trouvent pas dans le milieu rural un cadre épanouissant qui les encourage à y rester ou à y revenir quand ils sont partis en exode ou en migration. Ce sont là des questions de société qui concernent non seulement les exploitations familiales, fragilisées de cette façon dans leur cohésion et leur reproduction, mais aussi les collectivités locales et l'Etat, seuls à même de faire les investissements nécessaires pour stimuler une économie rurale favorisant notamment la promotion des activités féminines et des emplois rémunérateurs aux jeunes.

Ce suivi des exploitations familiales débouche directement sur des questions stratégiques pour les organisations paysannes et pour le CNCR : Quelles priorités se donner vis à vis de chaque catégorie d'exploitation familiale pour mieux relever les défis de la sécurité alimentaire nationale, de l'emploi et de la gestion durables des ressources naturelles, et ne laisser personne en route ? Comment soutenir chaque catégorie d'exploitations familiales (quels conseils et services leur offrir, quels thèmes développer dans le dialogue politique avec les collectivités locales et avec l'Etat) ? Quel système de suivi faut-il continuer de développer pour aider les organisations paysannes, mais aussi les autres acteurs, à prendre les bonnes décisions aux différents niveaux ?

Les résultats de ce suivi fournissent des éléments consistants de réponse à ces questions, mais ils mettent aussi à jour six contraintes principales dépassant le niveau des exploitations familiales et qui limitent actuellement les possibilités de libérer leur important potentiel et leur contribution à l'essor national. Il s'agit de la baisse généralisée de la fertilité et des rendements, de l'insécurité foncière, de l'insuffisance des équipements agricoles, du faible soutien financier aux innovations paysannes, de l'instabilité des marchés, et des limites des systèmes nationaux de conseil, de recherche et de formation agricole.

Les organisations membres du CNCR ont pris de nombreuses initiatives dans chacun de ces domaines pour aider les exploitations familiales à minimiser ces contraintes, mais seule l'action publique, au niveau local et au niveau national, peut permettre de les libérer. Le CNCR propose donc en conclusion de ce rapport quatre premières pistes pour relancer le dialogue avec l'Etat afin de libérer en coopération avec les organisations paysannes le potentiel des exploitations familiales.

La première est d'avancer sur la question de l'accompagnement des exploitations familiales selon trois lignes : la réorganisation du conseil en considérant les organisations paysannes comme des acteurs essentiels de l'appui conseil, le rapprochement de la recherche avec la demande paysanne, et l'enrichissement de la formation agricole.

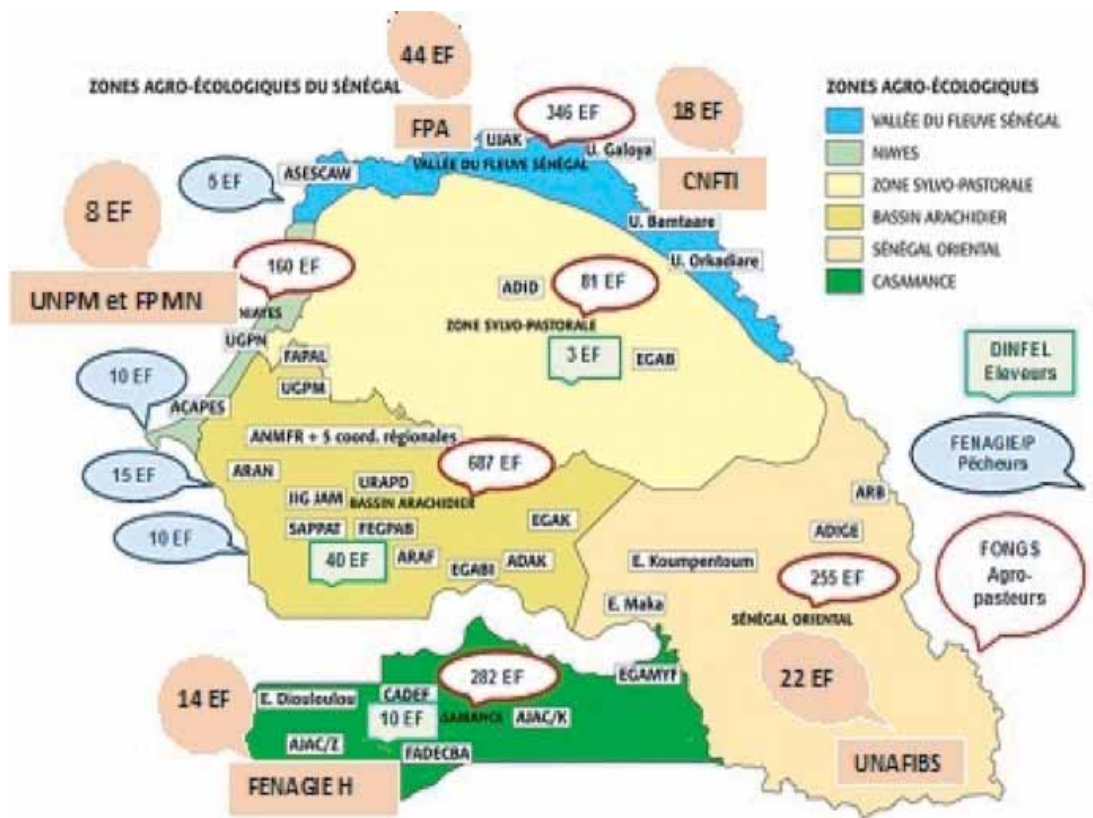
Les trois autres pistes concernent des avancées à rechercher dans le dialogue par rapport à la question foncière, à celle du financement de la modernisation des exploitations familiales, et à celle de la maîtrise du marché.

La Loi d'orientation agro-sylvo-pastorales et certaines avancées des politiques nationales donnent des bases pour progresser dans ces directions.



Introduction

DES IMAGES BASEES SUR L'ANALYSE PAYSANNE DE PLUS DE 2000 EXPLOITATIONS POUR MIEUX CONNAITRE ET COMPRENDRE LES EXPLOITATIONS FAMILIALES





Comment ont été produites ces images ?

Quelques précisions méthodologiques sont nécessaires pour cerner à la fois la portée et les limites de ce premier exercice réalisé par le CNCR.

Le système de suivi des exploitations familiales et de veille sur les politiques agricoles que met progressivement en place le CNCR depuis 2012 a été préalablement testé pendant 10 ans par l'une des fédérations membres, la FONGS/Action Paysanne. Ce système utilise comme support le *bilan simplifié de l'exploitation familiale* dont le premier objectif est de servir de porte d'entrée à la fourniture d'appuis/conseils aux exploitations, mais qui permet également d'apporter, en peu de temps, de nombreuses informations souvent inédites et des indications précieuses non seulement sur les résultats de l'exploitation d'une campagne à l'autre, mais également sur la dynamique de l'exploitation et sur ses stratégies⁵. Ce sont ces résultats qui ont servi de base au présent rapport.

Les particularités du "bilan simplifié" mis au point et utilisé par les organisations paysannes

L'intérêt majeur du bilan simplifié est de permettre aux familles de produire et d'interpréter collectivement elles-mêmes les données et résultats de leur exploitation, et de réfléchir à partir d'elles pour prendre les décisions relatives à leur transformation. Outre la portée de cette approche en termes d'accompagnement du changement, elle présente la particularité de permettre de produire, à la différence des enquêtes habituelles, une *analyse paysanne* qui fait l'originalité et la richesse du présent rapport.

Le bilan simplifié : un outil d'analyse avec la famille de ses résultats

La différence entre la méthodologie des enquêtes agricoles habituelles et celle du "bilan simplifié" tient en plusieurs points : d'une part l'enquête, réalisée par des animateurs paysans, ne se fait pas seulement avec le chef d'exploitation, mais toujours avec ses épouses et si possible ses enfants. D'autre part elle ne porte pas seulement sur la production (qui est quantifiée selon les unités de mesure locales, puis valorisée aux prix du marché), mais aussi sur la consommation familiale (auto-consommation et achats sur le marché). Surtout, la collecte des données a été simplifiée afin de pouvoir faire sur le champ les calculs permettant de déterminer le degré d'autosuffisance de la famille (le "taux de couverture", exprimé en

⁵ Cette méthode a été mise au point en 2001 avec Jacques Faye, conseiller du CNCR, ancien chercheur à l'ISRA (Sénégal) et au CIRAD et membre fondateur de l'IPAR, pour informer l'argumentaire du ROPPA sur la défense de l'exploitation familiale lors de la négociation de la politique agricole de l'UEMOA. Elle a d'abord été testée sur des exploitations agricoles en 2001 et 2002 au Sénégal dans la vallée du Fleuve et dans la région de Louga avant d'être généralisée, puis a été perfectionnée et adaptée à l'étude des exploitations familiales d'éleveurs (2004) et de pêcheurs (2012). Cette méthode adaptée avec les organisations paysannes sénégalaises a été diffusée et utilisée par des organisations paysannes dans d'autres pays (Mali, Tchad, Niger, Guinée, Guinée Bissau, Cameroun, Nigeria, Bénin), ce qui permet de commencer à établir des comparaisons à l'échelle régionale qui intéressent directement le ROPPA et la CEDEAO dans la perspective de la construction d'un observatoire régional des exploitations familiales.



nombre de mois et de jours pendant lesquels la famille peut se nourrir et se soigner avec sa production primaire) et de restituer immédiatement ce résultat à la famille. La discussion avec la famille qui s'ensuit propose à cette dernière d'interpréter elle-même ses résultats, puis d'en débattre avec l'animateur. Elle est très utile à la famille et produit beaucoup d'informations complémentaires sur ses stratégies. Les conclusions retirées de cette discussion portent sur les projets de la famille et débouchent sur des appuis/conseils. Les bilans ultérieurs qui seront répétés avec les familles dans le cadre de leur suivi par l'association permettent de faire le point sur l'évolution des résultats de l'exploitation et l'état d'avancement du "projet familial".

On n'utilise pas de "questionnaire" pour conduire ces bilans, mais un guide d'entretien. Les données sont enregistrées par les animateurs paysans sur un carnet ou une fiche de suivi. Chaque entretien avec les familles peut durer de 3 à 4 heures, et souvent plus, selon l'intérêt des familles.

Quatre caractéristiques favorisent cette production originale, mais également peuvent limiter sa portée : elles méritent donc explication.

Volontariat des exploitations suivies

Ce suivi se fait auprès de *familles volontaires*, ce qui garantit la sincérité des informations qu'elles livrent, mais peut poser un problème de représentativité de l'échantillon. Dans ce suivi, la représentativité est recherchée en échantillonnant les zones dans lesquelles sont établies les exploitations familiales et en invitant les associations qui connaissent bien les diverses catégories sociales présentes sur leurs terroirs à proposer ce suivi à différents types d'exploitations selon le critère de la taille et du niveau d'autonomie. Dans la pratique on a pu constater que les résultats enregistrés correspondent à ceux d'enquêtes de chercheurs (par exemple celles de RuralStruc). Les risques de biais semblent de ce fait avoir été maîtrisés.

Conduite paysanne des études

Les entretiens familiaux sont conduits par des *animateurs endogènes* et des *élus des associations*, issus du même milieu que les familles et connus d'elles. La confiance s'établit de ce fait d'emblée, et la connaissance qu'ont les animateurs de leur milieu facilite leur compréhension du discours familial et évite bien des contre-sens dans son interprétation. En même temps ce ne sont pas des professionnels de l'enquête : ils sont formés sur le tas à la conduite de bilans simplifiés, mais l'enregistrement (dans la langue parlée par les familles) et le traitement des données peut leur poser difficulté et ne se maîtrise que progressivement. Ceci explique que sur un peu plus de 2000 exploitations suivies, on n'a pu exploiter que les données de 1707 d'entre elles : 15% se sont avérées incomplètes ou peu fiables, ce qui n'est malgré tout pas excessif.



Simplification

Il s'agit d'un bilan "simplifié" et non d'un compte d'exploitation ou d'un bilan de campagne exhaustif. Il ne porte que sur la production primaire, ne quantifie pas les apports de la fumure organique et ne mesure pas avec précision les apports non agricoles ; il simplifie le calcul des charges de production en n'y incluant pas la valorisation de la main d'œuvre familiale (ce qui répond à son fonctionnement réel) ; il ne prend pas en considération toutes les dépenses de consommation familiales (par exemple l'habillement ou la scolarisation des enfants), mais seulement celles qui contribuent à la reproduction de la force de travail (alimentation, santé, énergie). C'est là un choix délibéré fait pour déclencher l'intérêt pour l'entretien familial en fonction des objectifs d'appui/conseil de ce suivi. En effet d'une part, cette simplification permet de restituer immédiatement à la famille les résultats principaux du bilan à travers le taux de couverture, ce qui parle immédiatement à la famille et ne serait pas possible si l'on cherchait à faire les calculs trop complexes à partir d'un grand nombre de variables. D'autre part, l'assemblée de famille, qui suit toujours de très près la collecte des données (et la contrôle collectivement), se rend toujours compte de ce que certaines informations n'ont pas été demandées, et souvent le fait observer. Ce caractère incomplet de la collecte crée un appel d'air qui permet d'emblée d'entrer dans l'entretien pour inviter la famille à dévoiler les stratégies auxquelles elle recourt pour obtenir ses résultats et couvrir les dépenses non évoquées.

Le calcul des charges de production et la rémunération de la main d'œuvre familiale

On a pris le parti de ne pas valoriser la main d'œuvre familiale dans le calcul des charges en considérant que les membres de la famille étaient rémunérés en nature à travers la prise en charge de leur logement, de leur nourriture et de leurs frais par l'exploitation familiale. Cette option ne modifie pas les résultats économiques de l'exploitation, qui tiennent compte de la consommation familiale. Cependant elle peut prêter à discussion sur le plan social car elle ne permet pas de mettre en évidence le fait que les exploitations familiales supportent les conséquences de la faible rémunération des produits agricoles. Ceci reflète le fonctionnement réel des familles, mais constitue certainement l'une des causes du désintérêt des jeunes pour l'agriculture dans la mesure où elle ne leur permet pas d'obtenir des revenus monétaires suffisants pour répondre à leurs besoins.

Entretiens en assemblées de familles

Alors que l'enquête conventionnelle s'arrête à la collecte de données qui seront exploitées hors de la famille, l'entretien qui suit immédiatement la reconstitution de la dernière campagne a autant d'importance dans la pratique de ce suivi basé sur le bilan simplifié que le chiffre des résultats de la campagne. C'est en effet au cours de cet entretien non directif que la famille réagira par rapport à ce que lui aura révélé le bilan, parlera de ses contraintes, apportera des précisions sur ses activités, décrira ses apports non agricoles, évoquera ses dettes et ses



investissements, comparera ses résultats avec ceux des campagnes passées, se projettera dans l'avenir et fera part de ses projets. Les données recueillies ici sont essentiellement qualitatives, mais il arrive qu'elles soient quantifiées (on fera par exemple le compte d'exploitation d'une opération d'embouche ou d'un moulin, ou la famille fera un état précis des crédits dont elle a bénéficié), cependant ce n'est pas systématique. C'est cet entretien qui permet d'embrancher sur l'appui/conseil, mais aussi de compléter le bilan de campagne. Selon le diagnostic posé, des études spécifiques d'approfondissement peuvent être réalisées (sur les sols et la fertilité, sur le système de production, sur les activités non agricoles, sur la soudure et l'endettement, sur la transformation des produits, sur leur mise en marché, sur les activités féminines f). L'association fait appel alors aux ressources de personnes ou de services compétents.

Le montage du suivi des 2000 exploitations sur trois campagnes

Il faut garder à l'esprit que l'ambition du CNCR est de mettre en place un dispositif *permanent* de suivi selon une démarche progressive, basée sur l'engagement volontaire des fédérations membres. De ce fait les résultats présentés dans ce rapport ne sont pas ceux d'une étude ponctuelle, mais ceux d'un processus qui compose avec les exigences de cette progressivité. Deux précisions doivent être apportées à ce propos :

Le nombre d'exploitations suivies a progressé entre la campagne 2011 et la campagne 2013

Les 4 "cohortes" de suivi des exploitations familiales

- ✓ la plus ancienne et la plus importante est fournie par la FONGS qui a stabilisé en 2011 son propre dispositif de suivi en standardisant sa base de données : ceci permet de comparer dans ce rapport de façon systématique sur les campagnes 2011 et 2012 les résultats de 1508 exploitations familiales sur 1811 suivies par la FONGS.
- ✓ En octobre 2012, 12 études tests approfondies ont été réalisées avec des élus et des animateurs du DINFEL (Directoire national des femmes éleveurs), de la FENAGIE-Pêche et de la FONGS pour les entrainer à la conduite de bilans simplifiés. Elles portent sur la campagne 2012 et ont permis d'adapter les outils à l'étude des exploitations de pêcheurs.
- ✓ Dans le prolongement direct de ces entraînements, le DINFEL et FENAGIE-Pêche ont respectivement réalisé auprès de leurs membres 53 bilans simplifiés d'exploitations d'agropasteurs et 40 bilans d'exploitations de pêcheurs. Ces bilans portent également sur la campagne 2012.
- ✓ 6 nouvelles fédérations ont rejoint le processus en 2014 (le Comité national de concertation pour la filière tomate industrielle ... CNFTI; la Fédération des périmètres autogérés du Delta ... FPA; la Fédération nationale des GIE horticoles du Sénégal ... FNGIEH/Sénégal; l'Union Nationale de Producteurs de la filière banane du Sénégal ... UNAFIBS; l'Union nationale des producteurs maraîchers ... UNPM; la Fédération des producteurs maraîchers des Niayes ... FPMN). Elles ont réalisé 106 bilans qui portent sur la campagne 2013.



Quatre cohortes d'exploitations suivies se sont accumulées au fur et à mesure de l'adhésion de nouvelles fédérations au processus, ce qui a rendu plus complexe le traitement et la consolidation des résultats de ce suivi. On verra de ce fait apparaître dans ce rapport, selon les aspects illustrés, des bases d'analyses différentes :

- ✓ lorsque l'on cherche à établir une vue d'ensemble (par exemple dans la typologie), on prendra en considération l'ensemble des exploitations suivies par les 9 fédérations et dont les données ont pu être exploitées, soit 1707 EF.
- ✓ Lorsque l'on analyse une seule campagne, on prendra pour base les 1601 EF suivies sur la campagne 2012 par la FONGS, DINFEL et FENAGIE-Pêche.
- ✓ lorsque l'on veut établir des comparaisons entre campagnes, on se basera sur les 1508 EF suivies par la FONGS en 2011 et en 2012.
- ✓ Enfin certaines applications ne concerneront que les 106 EF suivies pour la première fois sur la campagne 2013 par les 6 fédérations entrées en 2014 dans le processus (les données du suivi de la campagne 2013 de la FONGS, de DINFEL et de FENAGIE Pêche sont en cours de consolidation).

La couverture nationale a pu être réalisée

Comme on peut le voir sur la carte présentée en exergue de cette partie introductive, les informations et arguments présentés dans ce rapport sont tirés du suivi de 2000 exploitations familiales sénégalaises⁶ réparties sur l'ensemble du territoire national à travers les **6 zones agro écologiques** et **165 collectivités locales**. Les exploitations suivies sont actives dans la quasi-totalité des filières agricoles (*arachide, céréales locales, riz irrigué, riz pluvial, horticulture, arboriculture fruitière, tomate industrielle, banane*), d'élevage et de pêche. Comme il a été signalé dans l'avertissement, cette couverture déjà significative peut encore être améliorée à l'avenir en diversifiant et en augmentant le nombre d'exploitations suivies dans certaines zones (zone sylvo-pastorale, Sénégal Oriental, Niayes, Delta), et dans certains secteurs (élevage/pastoralisme, foresterie, aviculture, filière cotonnière notamment). On reviendra en conclusion sur les perspectives d'extension et de consolidation du dispositif du CNCR.

L'exploitation du suivi

Les données de ce suivi ont fait l'objet d'un traitement et d'une analyse des informations à partir d'indicateurs qui ont été renseignés sur une base de donnée informatisée et restitués aux représentants des fédérations nationales ou des associations dans chaque zone agro-écologique. L'exploitation des données s'est faite selon trois niveaux :

Un premier niveau de traitement (niveau 1) porte sur quelques variables clés sur l'ensemble des exploitations correctement renseignées. Ce niveau a pris en compte pour le présent rapport 1707 exploitations sur une année (soit 85% des exploitations suivies) et 1508 d'entre elles sur 2 années successives;

⁶ Les statistiques et la plupart des enquêtes agricoles portent sur les ménages. Chaque exploitation familiale est constituée en moyenne de 3 ménages. On peut donc considérer que ce suivi concerne environ 6 000 ménages.

Un second niveau de traitement (niveau 2) s'est focalisé sur un échantillon représentatif de 62 EF choisies parmi le premier lot en tenant compte des zones et sous-zones agro écologiques et des niveaux de sécurité et d'autonomie identifiés. Les indicateurs retenus ici ont été mieux décomposés⁷ pour davantage saisir les progrès et régressions entre 2011 et 2012, et les facteurs explicatifs.

Un troisième niveau de traitement (niveau 3) exploite un approfondissement fait auprès de 40 EF situées dans les différentes zones agro-écologiques dans le cadre d'entretiens approfondis avec les familles partant dans 28 cas des synthèses du suivi de deux campagnes agricoles (2011 et 2012). Ces entretiens en assemblées de familles ont été préparés et conduits avec la participation d'experts et de chercheurs économistes et sociologues⁸ et ont été directement suivis de restitutions aux associations qui ont apporté leurs commentaires. Ce troisième niveau fournit surtout des connaissances complémentaires sur la façon dont les membres des exploitations expliquent leurs choix et leurs résultats et se projettent sur l'avenir, sur le fonctionnement réel des exploitations familiales, sur leurs stratégies et sur leurs activités extra agro-pastorales. Ces précieuses informations éclairent la rationalité des exploitations familiales.

Les principaux indicateurs dégagés lors de l'exploitation des données du suivi

- 1) Le taux de couverture des besoins alimentaires et de santé, qui donne une estimation du nombre de mois et de jours sur une année pendant lesquels l'exploitation familiale peut vivre du produit net de ses activités agricoles et d'élevage.
- 2) Le produit agro sylvo pastoral ou halieutique brut familial qui exprime pour chaque exploitation la valeur brute des productions agricoles et des prélèvements effectués sur le troupeau (ventes dons et consommations de produits végétaux et animaux).
- 3) Le ratio des charges de production par rapport au produit agro sylvo pastoral brut familial.
- 4) La taille de l'exploitation familiale et sa maîtrise de l'espace : i) nombre d'ha/EF ; ii) nombre d'ha/personne à nourrir ; et iii) % terres exploitées/ terres disponibles.
- 5) Le taux d'insertion au marché, qui exprime la part du produit agro sylvo pastoral brut familial mis en marché.
- 6) Le ratio élevage qui exprime la part de l'élevage dans le produit agro sylvo pastoral brut familial.
- 7) La diversification exprimée par le nombre moyen de spéculations cultivées par l'exploitation familiale et les filières motrices.

Les calculs sont faits à partir des quantités produites ou consommées qui sont valorisées au prix du marché

7 Pour la taille des EF : le nombre d'actifs ; le nombre de personnes à nourrir ; le nombre d'ha détenus ; le nombre d'ha exploités ; le nombre d'ha exploités/ actif ; le nombre d'ha exploités par personne à nourrir ; le % des terres exploitées par rapport au disponible ; Pour les éléments de stratégies : le nombre de spéculations en 2012 ; les filières motrices ; les charges de l'agriculture en 2012 ; les charges de l'élevage en 2012 ; les taux de mise en marché des produits agricoles respectivement en 2011 et en 2012 ; les taux de mise en marché des produits animaux respectivement en 2011 et en 2012 ; le taux global d'insertion au marché consolidé pour l'agriculture et pour l'élevage sur deux ans (2011 et 2012) ; le ratio élevage consolidé sur deux ans (2011 et 2012) ;

Pour les éléments de performance : le taux de couverture en 2011 ; le taux de couverture en 2012 ; le produit agro sylvo pastoral brut familial en 2011 ; le produit agro sylvo pastoral brut familial en 2012.

8 Le CNCR a bénéficié dans le cadre de ce processus (avril 2012 à octobre 2013) de conseils et de l'accompagnement d'experts et chercheurs de l'ANSD, du CIRAD et de personnes-ressources indépendantes



Typologie des exploitations suivies :

L'analyse comparative des résultats du suivi permet de donner une première image globale des exploitations familiales en distinguant trois grands types d'exploitations familiales :

Quelques typologies des exploitations familiales au Sénégal

L'étude EXFAM conduite entre 2005 et 2006 dans la Vallée du Fleuve Sénégal, le Bassin arachidier, le Sénégal Oriental et la Haute Casamance dégage trois types d'exploitations : "grandes exploitations à réel potentiel de développement" (8%), groupe à revenus moyens (18%) et petites exploitations à potentiel très limité (74%). La typologie proposée par le CNCR est ainsi plus positive, et donne plus de perspectives pour les EF, étant entendu qu'une bonne partie des EF en situation intermédiaire (les 68%) pourrait basculer vers une autre situation, compte tenu de leurs stratégies et des évolutions de leur environnement et du contexte.

Par ailleurs, l'étude IPAR (2009) dans le cadre de la phase II Ruralstruct fait ressortir une typologie identique à celle dégagée par la FONGS, en avançant également 10% d'exploitations familiales « riches », 70% « moyens » et 20% « à faibles revenus ».

L'étude ménage HEA-Sahel (household economy approach) initiée en 2010 dans divers pays dont le Sénégal distingue les ménages « nantis » (par ex., 15% dans le Ferlo), « moyens » (Ferlo : 33%), « pauvres » (Ferlo : 39%), et « très pauvres » (Ferlo : 13%) et donne des résultats proches de ceux de la typologie du CNCR.

TYPE 1 - EXPLOITATIONS EN INSECURITE : des exploitations faiblement dotées en facteurs de production et qui ne peuvent pas vivre à partir des seuls apports de leur production primaire

Les apports de leur production agro sylvo pastorale et halieutique leur permettent de couvrir leurs besoins alimentaires et de santé pendant *moins de trois mois par an*. C'est dans cette catégorie que l'on trouve le plus d'exploitations chroniquement endettées. Il s'agit :

- ✓ d'**agriculteurs** disposant d'en moyenne 6 ha de terres pour 9 actifs (soit 0,7 ha/ actif) ... très faiblement équipés (sans ou avec 1 semoir et sans animaux de trait) et qui finalement n'exploitent que 50% des terres dont elles disposent ... sans cheptel. L'absence d'équipement se traduit en une faible maîtrise de l'eau dans les zones d'irrigation (absence de motopompe, etc.)
- ✓ d'**éleveurs** avec un troupeau relativement faible en nombre (en comparaison avec les autres : 21 bovins, 4 ovins et 8 caprins en moyenne, pour en moyenne 10 personnes/EF, dont 6 actifs), et qui pratiquent très faiblement l'agriculture.
- ✓ de **pêcheurs** ne disposant pas de leur propre pirogue, ou pratiquant un seul type de pêche et ayant une très faible maîtrise de leurs charges.

Les exploitations appartenant à ce premier type représentent **20% des exploitations suivies**. Cette proportion reste constante sur les trois campagnes d'observation.



TYPE 2 – EXPLOITATIONS EN SITUATION INTERMÉDIAIRE : des exploitations moyennement dotées en facteurs de production et qui peuvent parvenir à un certain équilibre

Dans la majorité des cas observés les apports de la production agro sylvo pastorale et halieutique des exploitations leur permettent de couvrir leurs besoins alimentaires et de santé *entre 3 et 12 mois de l'année*. Il s'agit :

- ✓ **d'agriculteurs** disposant d'en moyenne 9 ha de terres pour 10 actifs (soit 0,9 ha/ actif) ... Leurs exploitations sont relativement bien équipées (au moins 1 semoir et 1 animal de trait-matériel d'irrigation) et ils exploitent en moyenne plus de 70% des terres dont elles disposent. Ces exploitations disposent de cheptel leur permettant d'agir sur l'équilibre des revenus et la fertilisation des sols.
- ✓ **d'éleveurs** qui ont un meilleur équilibre que ceux du type précédent entre les revenus de l'élevage et ceux de l'agriculture, et qui ont un troupeau plus important (en moyenne 35 bovins, 26 ovins et 17 caprins par EF).
- ✓ de **pêcheurs** disposant d'au moins une pirogue et pratiquant plus d'un type de pêche. Les familles de pêcheurs qu'on trouve dans ce type sont également de plus grande taille (23 personnes à nourrir et 12 actifs / EF en moyenne contre 16 personnes à nourrir et 8 actifs pour les autres).

Les exploitations de ce deuxième type représentent **entre 66 et 70% des exploitations** suivies : leur proportion varie d'une campagne sur l'autre (elle était de 67% en 2012). On peut segmenter ce deuxième type de la façon suivante :

- ✓ Les exploitations dont le taux de couverture se situe en haut de la fourchette (taux de couverture entre **6 et 12 mois**) ont légèrement plus de terres (9,6 ha/EF contre 8,9 ha/EF pour les autres) et un meilleur équipement (elles exploitent 74% de leurs terres contre 69% pour les autres). Elles intègrent fréquemment l'agriculture et l'élevage et pratiquent un élevage plus diversifié et productif. Elles ont souvent des rendements supérieurs aux moyennes locales. Elles complètent leurs revenus agricoles avec des apports non agricoles (activités ou métiers temporaires ou permanents). Elles représentaient **38%** du total des exploitations suivies en 2012.
- ✓ Celles dont le taux de couverture se situe en bas de la fourchette (**de 3 à 6 mois**) ont des résultats agricoles plus faibles (fréquents problèmes de fertilité), mais compensent ces résultats en vivant principalement sur la base d'activités non agricoles ou des apports de l'émigration. Bien que leur situation soit généralement plus précaire que celle du segment précédent, on a rencontré dans ce suivi des exploitations familiales de cette catégorie qui dégagent des surplus (notamment grâce aux apports des revenus de transfert ou du commerce) et investissent (notamment dans l'habitat). Ces exploitations représentaient **29%** du total des exploitations suivies en 2012.



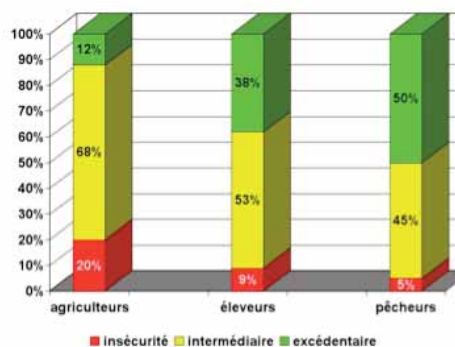
TYPE 3 – EXPLOITATIONS EXCÉDENTAIRE : des exploitations bien dotées en facteurs de production et qui dégagent des surplus agro-sylvo-pastoraux

Leurs revenus agro sylvo pastoraux et halieutiques leur permettent de couvrir leurs besoins alimentaires et de santé *au-delà de 12 mois*. Il s'agit:

- ✓ d'**agriculteurs** disposant d'en moyenne 11 ha de terres pour 9 actifs (soit 1,2 ha/ actif) ... bien équipés (plus d'1 semoir et au moins 1 animal de trait) et qui exploitent 73% des terres dont elles disposent ... Ces familles ont un cheptel et des revenus non agricoles importants leur permettant de soutenir les activités agricoles.
- ✓ d'**éleveurs** qui ont un troupeau plus important (en moyenne 53 bovins, 45 ovins et 30 caprins par EF) et qui pratiquent aussi une agriculture permettant entre autres de limiter l'exposition aux marchés de produits alimentaires.
- ✓ de **pêcheurs** disposant également d'au moins 1 pirogue et pratiquant plus d'1 type de pêche. Ces familles sont de taille plus réduite que dans le niveau intermédiaire (16 personnes à nourrir et 7 actifs / EF en moyenne).

La proportion d'exploitations familiales de ce troisième type varie également selon les campagnes et s'établit **entre 10 et 14%** (13% en 2012).

On observe pour la campagne 2012 que la proportion d'exploitations familiales en insécurité est plus importante pour les EF agricoles (20%). Celle d'EF excédentaires est nettement plus importante chez les pêcheurs (50%) et chez les éleveurs (38%). Le niveau intermédiaire est dominant chez les agriculteurs (68%) et chez les éleveurs (53%), mais pas chez les pêcheurs (45%).









Chapitre 1

DES RAISONS DE MIEUX PRENDRE EN CONSIDERATION ET DE SOUTENIR LES EXPLOITATIONS FAMILIALES

Les exploitations familiales remplissent des fonctions multiples fortement liées aux défis du développement économique et social du Sénégal. Elles portent notamment sur la croissance, l'emploi, la sécurité alimentaire, la dynamisation des valeurs culturelles et la gestion durable des ressources naturelles.

En conséquence, les pouvoirs publics devraient accorder un intérêt et un appui particuliers aux exploitations familiales afin que le pays bénéficie pleinement de la valorisation de leur potentiel économique et social⁹.

Malheureusement, les organisations paysannes qui les représentent ne sont pas toujours parvenues à convaincre les collectivités locales de leur apport au progrès dans leurs terroirs. Il suffit pourtant d'observer l'apport visible de la pêche autour de Bargny, du maraîchage autour de Mboro, du riz dans le Delta, de l'oignon dans la zone de Podor, de l'articulation entre l'élevage et l'agriculture autour de Kaffrine ou des coquillages récoltés par les femmes dans les îles du Saloum pour s'en convaincre.

¹ Ces analyses ont déjà été partagées avec la recherche, la formation agricole et le conseil agricole sénégalais en octobre 2013 (journées de partage de Thiès)

⁹ Ces analyses ont déjà été partagées avec la recherche, la formation agricole et le conseil agricole sénégalais en octobre 2013 (journées de partage de Thiès)



1.1. Les exploitations familiales contribuent fortement à la sécurité alimentaire nationale

En s'appuyant sur les statistiques nationales, le Forum de Dakar organisé par le CNCR en 2010 a déjà montré comment les exploitations familiales nourrissent le Sénégal

Selon les statistiques nationales, le panier de la ménagère sénégalaise est constitué à 69,3% de produits locaux (céréales, huiles de palme et d'arachide, poisson, légumes, viandes), dont l'essentiel est produit pas les exploitations familiales, contre 30,7% de produits importés (céréales, lait en poudre, beurres, produits manufacturés). ANSD «*les déterminants de l'inflation au Sénégal ...* » - Sept. 2008.

Il subsiste un important déficit sur ces derniers produits, notamment le riz, la farine de blé et le lait. Mais les potentialités existent aussi pour renverser la tendance, et les exploitations familiales sénégalaises l'ont démontré en quelques années sur les filières oignon, tomate, volaille, viande bovine, pêche, en fournissant sur ces produits entre 66 et 100% de la demande nationale.

Enfin au-delà de l'approvisionnement des marchés, la nourriture des 56% de la population sénégalaise vivant en milieu rural (in *Plan Sénégal Emergent*) dépend directement des performances des exploitations familiales.

Les présentes études paysannes confirment et précisent la contribution des exploitations familiales à la sécurité alimentaire du Sénégal

Ces exploitations nourrissent d'abord leurs familles

Le suivi réalisé montre que la nourriture de 28 852 personnes est assurée directement par les 1 707 exploitations familiales suivies : soit une moyenne de 17 personnes nourries par EF.

En considérant les 450 000 exploitations familiales qui existent au Sénégal¹⁰, cela représente un total de 7,65 millions de personnes dont la nourriture dépend directement des exploitations familiales, soit **plus de la moitié de la population sénégalaise**.

Par leurs seules activités de production primaire, les exploitations suivies ont contribué en 2012 comme en 2013 à satisfaire 56% des besoins alimentaires et de santé de leurs familles. Les 44% de ces besoins non couverts par leur production primaire ont été comblés par les activités et services non agricoles, les ressources de l'exode et de l'émigration (mais aussi l'endettement). Cela nous fait dire que le renforcement de l'autonomie et de la sécurité alimentaire des exploitations familiales participerait à une meilleure maîtrise de l'exode rurale et de l'émigration, et à la réduction de la pauvreté.

¹⁰ On ne dispose pas de statistiques officielles postérieures au recensement agricole de 1998, qui dénombrait 437 077 exploitations agricoles au Sénégal. En considérant que 95% de ces exploitations sont de type familial (RuralStruc Sénégal, 2007), on en déduit qu'en 1998 il existait 415 000 EF. Ce nombre s'est nécessairement accru depuis du fait de la tendance au morcellement des EF. L'estimation de 450 000 EF paraît donc très plausible.



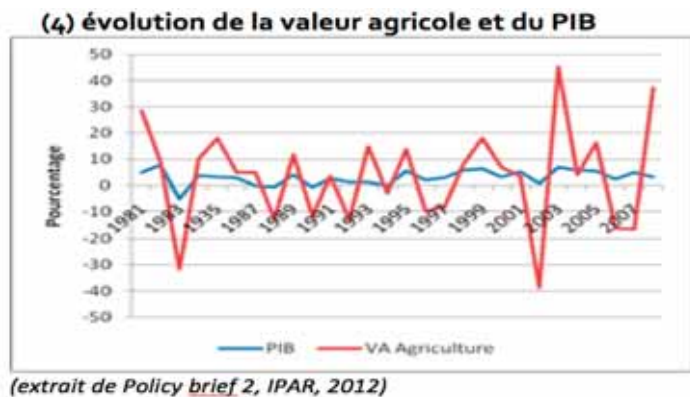
Et elles contribuent à assurer la nourriture de nombreux autres sénégalais

Mais d'autre part, en mettant en marché plus de la moitié de leurs productions (52%) les exploitations familiales suivies contribuent en outre à la sécurité alimentaire de nombreuses autres familles dans le monde rural et les villes sénégalaises (ce pourcentage pouvant être plus important lorsqu'il s'agit par exemple des produits horticoles, de ceux de la pêche ou de ceux de l'élevage). Même les exploitations en insécurité, qui mettent 42% de leurs productions sur le marché, contribuent à la sécurité alimentaire du pays. On approfondira ce point en traitant la question de l'insertion des exploitations familiales aux marchés (section 1.5).

1.2. Les exploitations familiales sénégalaises créent de la richesse

Ce que l'on sait par les statistiques des apports des exploitations familiales à la richesse nationale

Au Sénégal, 95% des exploitations agricoles sont de type familial (IPAR RuralStruc, 2007). L'essentiel des activités réalisées dans le secteur primaire, notamment l'agriculture, l'élevage et la pêche relèvent des exploitations familiales dont les effets d'entraînement sur les secteurs secondaires et tertiaires sont importants en termes d'activités de transformation agro-industrielle, de transport et de commerce.



La part du secteur primaire dans la constitution du PIB s'est redressée en 2012 en s'établissant à 16,6% contre 14,8% en 2011. Les sous- secteurs agriculture, élevage et pêche apportent respectivement 7,2%, 4,1% et 1,8% dans ce PIB. Cela a eu un impact positif sur les autres secteurs: "l'accroissement de 3,4% de l'activité économique en 2012 a été impulsé par la reprise du secteur primaire dont la croissance s'est établie à 8,8%" (ANSD, Décembre 2013).

Cet effet d'entraînement du secteur primaire sur la croissance nationale est confirmé à travers l'analyse des données sur la longue durée. En effet, sur près de 30 ans on observe que les performances de l'agriculture se traduisent toujours par une augmentation du PIB.



Les éclairages apportés par les études paysannes sur la création de richesses par les exploitations familiales

Le traitement des informations sur les 1707 EF révèlent que ces dernières contribuent annuellement à la création nationale de richesses pour une valeur totale de plus de 2,5 milliards de francs CFA par leurs seules productions primaires, soit 1 523 660 F CFA/EF/an. En extrapolant sur la base de 450.000 exploitations familiales, on peut estimer que l'apport des exploitations familiales du Sénégal est actuellement de l'ordre de 685 milliards de FCFA. Mais il suffirait que les 38% d'exploitations qui se situent dans la tranche supérieure du type intermédiaire précédemment décrit (taux de couverture entre 6 et 12 mois) passent dans le type excédentaire (taux > 12 mois) pour que, avec un revenu moyen qui serait alors à 2.358.700 F/EF/an, la contribution de l'ensemble des exploitations familiales à la richesse nationale augmente de 54%.

Ceci n'est pas impossible car ces études montrent que les exploitations familiales ont une très grande réactivité et d'importantes marges de progrès (on y reviendra dans le chapitre 2). Ainsi le traitement des informations sur les 1508 EF qui ont pu renseigner leurs bilans sur 2 années successives (2011 et 2012) montre que celles-ci ont pu augmenter la valeur brute de leurs productions agricoles de 22% entre ces 2 années. Mais ces exploitations ne peuvent valoriser leurs marges de progrès que si elles sont dans des conditions minimales de production (les 20% d'exploitations de type 1, mal dotées en facteurs de production, ont régressé, alors que celles appartenant au type 2 et 3 ont respectivement progressé de 22% et 35%). Dans des conditions pluviométriques équivalentes le niveau d'équipement, le niveau d'équilibre agriculture/élevage, l'accès aux revenus non agricoles font la différence.

De même, la comparaison de la richesse créée par les EF selon les ZAE montre une corrélation entre l'existence d'industries de transformation pour les filières dominantes dans la zone considérée et les volumes de richesses créées, ce qui tend à prouver que la capacité de création de richesses des EF peut être augmentée en améliorant les conditions de valorisation des produits.

Ainsi on peut constater dans le tableau ci-après que le volume de richesses créées par EF au cours de la campagne 2012 est bien plus important dans les Niayes (5 967 673 F CFA/EF/an) et dans la zone sylvo pastorale (2 481 291 F CFA/EF/an) où dominent en particulier respectivement l'horticulture et l'élevage, et où on retrouve en dehors du delta du fleuve Sénégal les plus importants taux de connexion au marché (85% et 53%).

Commentaire : Dans le delta et la moyenne vallée du fleuve Sénégal, on note malgré la présence de filières stratégiques - riz, oignon - et la connexion au marché, des volumes moyens de richesses créées plus faibles liées à la particularité des résultats de la campagne agricole 2012 dans ces deux sous zones agro écologiques où les familles suivies enregistrent des reculs de -2,5% dans le delta et -30% dans la moyenne vallée du fleuve par rapport à 2011, notamment à cause des inondations. Pour le Sénégal oriental, la faiblesse de la valeur brute des productions/ EF peut s'expliquer par la faible connexion au marché (31%) elle-même liée à l'enclavement des zones de production : l'expérience des OP apprend

(5) volumes moyens de création de richesses par EF selon les zones agro-écologiques

(Année 2012 – 1601 EF appartenant à une fédération multi-filière, une fédération filière élevage et une fédération filière pêche)

| | bassin arachidier | Casamance | Niayes | Sénégal Oriental | zone sylvo pastorale | Delta du Fleuve ¹¹ | moyenne Vallée | NATIONAL |
|---|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------|-------------------------------|----------------|-----------|
| Valeur brute product. par EF (F CFA) | 1 432 205 | 1 235 372 | 5 967 673 | 1 061 668 | 2 481 291 | 1 246 581 | 732 262 | 1 523 660 |
| Filières motrices | arachides, céréales sèches | arboriculture, riz pluvial | horticulture (dont oignon) | arachides, céréales sèches | élevage | riziculture irriguée | riz, oignon | |
| connexion au marché (part commercialisée) | 49% | 52% | 85% | 31% | 53% | 85% | 52% | 50% |

que lors des campagnes de commercialisation de l'arachide comme pendant leurs approvisionnements en céréales sèches, les opérateurs privés se positionnent d'abord dans les départements du bassin arachidier plus accessibles, avant de combler leurs déficits dans les zones enclavées du Sénégal oriental.

(6) Comparaison des valeurs brutes des productions par zone de pêche - (40 EF suivies en 2012)

| | zone de pêche Fatick | zone de pêche Dakar- Thiès | zone de pêche Saint-Louis | Moyenne nationale |
|---|----------------------|----------------------------|---------------------------|-------------------|
| Valeur brute de la production annuelle par EF (F CFA) | 5 631 000 | 8 565 745 | 12 488 325 | 9 793 349 |

Commentaire : Le suivi réalisé ne permet pas encore d'appréhender avec précision les raisons des écarts observables d'une zone de pêche à une autre. Mais ces différences en ce qui concerne les valeurs brutes des productions par EF pêcheur d'une zone de pêche à une autre sont réelles, avec des valeurs plus de 2 fois plus importantes à Saint-Louis qu'à Fatick.

1.3. Les exploitations familiales sénégalaises créent des emplois

Au Sénégal, la demande d'emploi augmente à un rythme deux fois plus élevé que l'offre selon les données d'enquêtes nationales sur le secteur informel au Sénégal (ANSD, 2011 b). Selon les mêmes sources, le taux de chômage au Sénégal se situe à 10,2%, et le taux de sous-emploi pour l'ensemble de la population se situe à 32% (37% pour les femmes).

Le principal défi de l'emploi en Afrique Subsaharienne est « d'augmenter la productivité de près de 80 % de la population active occupée qui sera dans le secteur informel, et ainsi aborder le problème du sous-emploi dans ce secteur. L'accroissement de la productivité des petites exploitations agricoles et des entreprises familiales est précisément ce qui va permettre au secteur formel de se développer et prospérer. Cela a été déterminant pour la transformation structurelle en Asie et en Amérique latine, et c'est également la clé de l'avenir de l'Afrique »¹¹.

Pour les producteurs et les travailleurs ruraux qui sont employés dans les exploitations familiales la question de l'emploi est liée à celle de la juste rémunération des produits agricoles qui conditionne l'obtention d'un revenu familial et le niveau de vie des ruraux.

¹¹ Les résultats concernant le Delta du Fleuve appellent certaines réserves car l'établissement des bilans conduits dans cette zone en 2012 n'a pas pu être supervisé. Le suivi réalisé en 2013 sur une quarantaine d'EF du delta du fleuve Sénégal membres de la fédération des périmètres auto gérés (FPA) fait ressortir pour cette année une valeur brute moyenne des productions de 1 841 892 F CFA/ EF. Soit plus que toutes les autres zones, mais toujours moins que la zone des Niayes (zone horticole) et la zone sylvo pastorale (zone d'élevage).



Ce que l'on sait sur la contribution du secteur primaire à l'emploi rural

Selon les sources du ministère du budget, en dépit des efforts du gouvernement ces dix dernières années, 95% des emplois sont informels au Sénégal où l'on ne compte que 250 000 emplois formels. Et le Plan Sénégal émergent affirme dans son diagnostic que l'agriculture occupe 60% des emplois informels.

La note de synthèse N°2 de l'IPAR, RuralStruc (2010) commente cette situation de la façon suivante : *•L'économie sénégalaise est dominée par l'agriculture et les activités informelles qui génèrent 92% des emplois et auto-emplois, dont 64% pour l'informel rural (Faye et al., 2007). Les emplois nouveaux créés dans le secteur formel sont anecdotiques au regard des immenses besoins d'absorption annuels. Ainsi, le secteur formel, public et privé, ne représente que 4 % des emplois.*

Le secteur primaire demeure ainsi le premier pourvoyeur d'emplois. Toujours selon l'ANSD (2011), ce secteur emploie près de la moitié de la population active qui consacre 50 % de l'équivalent de son temps plein aux activités primaires. 49 % de cette main d'œuvre est constitué de jeunes. *C'est le secteur sur lequel l'Etat du Sénégal mise pour résoudre le problème de l'emploi.* Il est d'autant plus incité à le faire que les mêmes sources indiquent que le milieu rural offre 60 % des emplois aux jeunes. Cette concentration de la main d'œuvre jeune active en milieu rural est plus prononcée chez les femmes.

Les éclairages apportés par les études paysannes sur l'emploi rural : des emplois agricoles nombreux, mais faiblement rémunérés

Le suivi confirme l'importance numérique des emplois créés dans le secteur primaire par les exploitations familiales

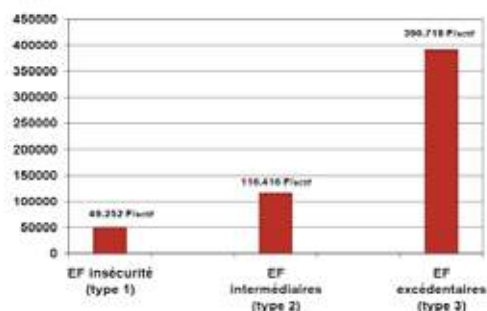
Les 1 601 exploitations familiales dont les résultats ont été exploités en 2012 mobilisent directement 15 021 actifs. Soit une moyenne de 9 actifs/EF, représentant pour les 450 000 exploitations familiales qui existent au Sénégal un total de 4 050 000 actifs.

Mais ces emplois sont faiblement rémunérés

Ces actifs sont rémunérés en argent et en nature à des niveaux différents et variables selon les types d'exploitations familiales (en insécurité, intermédiaires, ou excédentaires) et selon les opportunités et contraintes des différentes zones agro écologiques.

En effet, sur la base d'une répartition à part égale de la valeur nette des productions agro sylvo pastorales, le revenu net de chaque actif est estimée à 49 252 F CFA/actif/an pour les 20% d'EF en insécurité; 116 416 F CFA/actif/an pour les 67% d'EF intermédiaires; et 390 718 F CFA/actif/an pour les EF qui sont excédentaires.

(7) Niveaux de revenus nets des actifs des EF selon les trois types



Ces rémunérations paraissent a priori faibles. Mais ramenées à une estimation journalière qui prend en compte le fait que ces emplois sont saisonniers et que ces actifs mènent en réalité des activités agro sylvo pastorales en moyenne pendant 6 mois de l'année (sauf pour la plupart des éleveurs et des pêcheurs), il ressort que seuls les actifs des familles en insécurité sont en réalité en-dessous du seuil de pauvreté pendant les 6 mois, avec des revenus agro sylvo pastoraux de 269 F CFA/jour/actif, contre 636 (1,5 \$ US) et 2135 F CFA (+ de 4 \$ US) respectivement pour les EF intermédiaires et pour les EF excédentaires.

En outre, les actifs ne sont pas rémunérés de la même façon au sein des exploitations familiales : il y a des disparités de rémunération au détriment des femmes et des jeunes.

Enfin l'exploitation de ce suivi montre que cette rémunération n'est pas la même selon les zones agro écologiques, les filières qui y sont présentes, le niveau de connexion aux marchés, et les comportements ponctuels des filières selon les années et les campagnes agricoles.

(8) comparaison revenus nets des actifs selon les zones agro écologiques (1601 EF)

| en francs CFA | bassin arachidier | Casamance | Niayes | Sénégal Oriental | zone sylvo pastorale | Delta du Fleuve ¹² | moyenne Vallée | NATIONAL |
|---------------------------------|-------------------|-------------|-------------|------------------|----------------------|-------------------------------|----------------|---------------|
| Valeur nette production | 801 578 194 | 317 691 908 | 457 038 496 | 212 793 180 | 169 243 250 | 51 670 351 | 104 119 531 | 2 114 134 910 |
| Nb. d'actifs | 5483 | 2511 | 774 | 2778 | 604 | 823 | 2048 | 15021 |
| net/actif/an | 146 193 | 126 520 | 590 489 | 76 599 | 280 204 | 62 807 | 50 832 | 140 745 |
| estimation par jour (6 mois/an) | 799 | 691 | 3227 | 419 | 1531 | 343 | 278 | 769 |

Ce tableau fait pendant à celui qui compare les volumes de richesses créées (tableau 5) : on constate des rémunérations par actif plus importantes pour la zone des Niayes et la zone sylvo pastorale qui sont caractérisées respectivement par l'horticulture et l'élevage et par leur forte connexion au marché.



Les commentaires sous le tableau 5 peuvent être repris pour le Delta et la moyenne vallée du fleuve Sénégal où l'on observe en 2012 des reculs des performances des EF en partie liés aux calamités.

Il ressort de ce tableau que c'est seulement au niveau de cette zone de la vallée du fleuve Sénégal et du Sénégal oriental qu'on relève des niveaux de rémunération journalière tenant compte de la saisonnalité (6 mois) qui soient inférieurs au seuil de pauvreté : 419 F CFA/actif/jour pour le Sénégal oriental, et 278 F CFA/actif/jour pour la moyenne vallée du fleuve Sénégal, soit moins d'1 \$ US/jour¹².

Des auto-emplois non agricoles permettent de compléter ces revenus

Au moins certains actifs familiaux exercent dans la plupart des exploitations des activités non agricoles ou para agricoles (commerce, transformation des produits par les femmes, transport^f) en dehors des périodes de campagnes agricoles. Le suivi n'a pas permis de quantifier ces auto-emplois, mais les entretiens avec les familles montrent leur importance. On y reviendra dans la prochaine section à propos de la contribution des exploitations familiales aux secteurs secondaires et tertiaires ruraux, et dans le prochain chapitre à propos des leviers qu'utilisent les exploitations familiales dans leurs stratégies. Cependant ces emplois non agricoles sont également souvent mal rémunérés.

Des emplois sont générés par les exploitations familiales en dehors d'elles

Par ailleurs les exploitations familiales créent également des *emplois induits* (embauches d'appoint pour renforcer la main d'œuvre familiale avec l'utilisation de bergers salariés, l'emploi de saisonniers ou sourgas)¹² Ces emplois induits peuvent être particulièrement nombreux dans une exploitation familiale de patron pêcheur qui peut employer sur une grande pirogue jusqu'à 50 hommes d'équipage en dehors de sa famille, ou dans une unité féminine de transformation du poisson.

Des *emplois indirects* sont également générés en amont ou en aval de la production primaire de l'exploitation familiale. Il s'agit de tous les emplois liés aux métiers artisanaux (forgerons, etc.), de transformation, de commercialisation, de transport des produits de l'exploitation familiale créés en dehors de la famille. Pour le secteur de la pêche, il s'agit des emplois de manutentions, de transports, de transformation du poisson, de maréyage, de charpentiers et de mécaniciens, d'agents de quai de pêche et les emplois saisonniers fournis aux navétanes.

Deux leviers sont susceptibles de consolider ces emplois familiaux. Il s'agit de l'amélioration de la valeur ajoutée du produit pour consolider les emplois agricoles au niveau de ces exploitations familiales, et de la stimulation des économies locales pour favoriser le développement d'emplois complémentaires. Ceci contribuerait considérablement à améliorer les conditions de vie d'une partie importante de la population.

¹² Les résultats concernant le Delta du Fleuve appellent certaines réserves car l'établissement des bilans conduits dans cette zone en 2012 n'a pas pu être supervisé.



1.4. Les exploitations familiales sénégalaises contribuent fortement aux secteurs secondaire et tertiaire dans le monde rural

On sait à travers les statistiques officielles que l'artisanat est le second pourvoyeur d'emplois après l'agriculture (environ 400.000 personnes réparties en 120 corps de métiers dans environ 123 000 petites unités de production - Touty Sow, 2005).

Il est intéressant d'analyser ici les activités non agricoles du point de vue non pas de leurs apports aux revenus de l'exploitation familiale ou à l'emploi, comme on l'a déjà fait par ailleurs et comme on le fait le plus souvent, mais de leur fonction dans les économies rurales actuelles selon les secteurs de l'économie auxquels on peut les rattacher. Ce sont les entretiens qualitatifs avec les familles qui apportent là-dessus des éclairages à travers la description que ces familles donnent de leurs activités extra agricoles¹³ ou celle de l'utilisation dans leur consommation courante des biens intermédiaires et des prestations produits localement. On constate alors que :

Les exploitations familiales pallient partiellement aux carences du secteur secondaire rural à travers les activités non agricoles de certains de leurs membres

On sait que le secteur secondaire national est le moins développé des trois secteurs économiques, ce qui est particulièrement vrai pour le monde rural, et qu'il peine à progresser¹⁴. Il y a ici une perte de valeur ajoutée importante pour le pays. On sait par ailleurs que le secteur industriel est à faible intensité de main d'œuvre et que les emplois liés aux activités de fabrication tendent à décroître au Sénégal.

(9) évolution de l'emploi dans le secteur secondaire (2000/2011)

| | 2000 | 2011 | moyenne 2000/2006 | moyenne 2006/2011 |
|----------------------------------|-------|-------|-------------------|-------------------|
| secteur secondaire ¹⁶ | 15,4% | 11,3% | 15% | 13,9% |
| dont activités de fabrication | 11,5% | 9% | 11,1% | 10,4% |

Source : calculs réalisés à parti des TES des années 2000 à 2011

¹³ Selon RuralStruc II, l'auto-emploi dans des activités non agricoles joue un rôle décisif surtout pour les ménages les plus riches. Au moins un ménage sur deux exerce des activités d'auto-emploi hors agriculture : commerce avec boutiques, petit commerce de produits agricoles, métiers d'artisans (vannerie, poterie, maçonnerie, couture, menuiserie, etc.), métiers de transport; cette proportion est plus forte dans les sous-zones du Bassin arachidier où elle concerne plus de quatre ménages sur cinq ("Changements structurels dans l'agriculture et le monde rural au Sénégal" - RuralStruc II, IPAR, 2009, pages 21).

¹⁴ Ainsi en en mai 2014, l'activité industrielle était marquée par un repli de 3,9% de la production Industrielle. Ce résultat était imputable à un recul de l'activité des industries extractives (-26,2%), alimentaires (-11,4%), chimiques (-6,3%) et du papier et du carton (-0,2%). Par ailleurs, le relèvement de l'activité des industries des matériaux de construction (+7,4%), de production d'énergie (+5,1%), des autres industries manufacturières (+5,1%) et mécaniques (+2,5%) amoindrissait cette tendance baissière. Au même moment, l'arrêt de l'activité des industries textiles et du cuir s'est poursuivi (ANSD, 2014).

¹⁵ Pendant la même période, le nombre d'emplois dans le secteur primaire baisse également (μ 2000/2006 = 54% μ 2006/2011 = 50%), tandis que les emplois dans le secteur tertiaire augmentent (μ 2000/2006 = 31% μ 2006/2011 = 36,1%)



Le suivi des exploitations familiales permet de faire deux observations à ce propos.

L'implication des exploitations familiales dans l'artisanat rural et la transformation des produits agricoles est importante

D'une part parmi les activités non agricoles exercées par certains membres des exploitations familiales (notamment les femmes), un nombre relativement important relève du secteur secondaire. Il s'agit d'*activités artisanales* (menuiserie, maçonnerie, vannerie, cordonnerie, poterie, couture, teinture, savonnerie), d'autre part d'activités de *transformation des produits* agricoles ou animaux (trituration de l'arachide pour produire de l'huile et des tourteaux, fabrication de couscous de mil, de riz ou de maïs, transformation des fruits en jus et confitures, transformation du lait, séchage ou fumure du poisson ; conditionnement des produits : sacherie du riz, du lait ou de l'eau).

(10) types d'activités de transformation citées au cours des entretiens lors du suivi des EF

| ZAE | Bassin arachidier | Casamance | Niayes | Sénégal oriental | Zone sylvo pastorale | Delta du fleuve Sén. | Moyenne vallée du fleuve Sén. |
|--|--|---|---|---|---------------------------------|---|---|
| Filières motrices | Arachide, céréales sèches | Arboriculture riziculture pluviale, pêche | Horticulture (dont oignon) | Arachide, céréales sèches | Elevage | Riziculture irriguée | Riz, oignon |
| Activités de transformation des produits | Pâte et huile d'arachide tourteau Brisures de céréales | Poisson fumé/ séché jus et confitures fruits séchés | Conditionnement du haricot et de la mangue Sirop et jus de fruits | Pâte et huile d'arachide Brisures de céréales | Lait caillé beurre Yaourt | Riz blanc | Riz blanc Autres brisures de riz |
| Acteurs principaux de la transformation des produits | Femmes et groupements de femmes, | Femmes et groupements de femmes | Entreprises Micro entreprises Femmes et groupements de femmes | Femmes et groupements de femmes | Femmes et groupements de femmes | Entreprises Micro entreprises Femmes et groupements de femmes | Micro entreprises Femmes et groupements de femmes |

Les activités du secteur secondaire sont en évolution dans le monde rural

Plusieurs de ces activités existaient traditionnellement à échelle familiale en utilisant une matière première locale et des technologies simples. La deuxième observation est que ces activités évoluent discrètement, mais rapidement. La première raison en est la concurrence de produits manufacturés importés, notamment de provenance asiatique. La seconde raison est l'évolution des technologies disponibles et de l'outillage, ou l'accès à l'électricité. Certains métiers ont quasiment disparu ou sont en voie de le faire (tissage, boissellerie, poterie), mais la plupart s'adaptent aux évolutions : soit ils se reconvertissent dans la réparation, soit ils modifient leurs processus de production. Ainsi pour résister à la concurrence chinoise les cordonniers de Meckhé utilisent une matière première bon marché importée (similicuir d'origine chinoise); les vanniers introduisent des matières plastiques dans la confection de leurs produits, certains menuisiers (notamment les menuisiers métalliques) s'équipent en machines-outils. L'échelle de la production devient dans certains cas supra familiale et on voit se développer des unités de transformation de groupements de femmes (Vallée, bassin arachidier, Casamance) ou apparaître des mini-laiteries communautaires (bassin arachidier, zone sylvo-pastorale, Haute Casamance). La

commercialisation de ces produits manufacturés s'organise également à de nouvelles échelles à travers des réseaux souvent informels (exemple de l'exportation vers l'Europe de la vannerie de la zone de Meckhé à travers les réseaux des travailleurs émigrés)¹⁶.

Ces évolutions restent à étudier. Leur repérage amène à mettre en évidence le dynamisme d'un secteur secondaire embryonnaire en milieu rural qui ne peut certes pas prétendre remplir toutes les fonctions d'un secteur industriel, mais pallie partiellement et utilement ses carences actuelles. Dans certains cas les membres des exploitations familiales qui s'y investissent créent des petites entreprises familiales. Dans un plus grand nombre de cas ils apportent leur force de travail à des entreprises locales créées par d'autres acteurs, notamment en ce qui concerne les femmes-s'associent à d'autres pour créer des micro-entreprises communautaires.

Les exploitations familiales fournissent des services essentiels à la vie du monde rural

Une grande partie des activités non agricoles des exploitations familiales sont des *activités de services* qui sont rarement prises en compte dans les enquêtes classiques ou dans les statistiques officielles du fait qu'elles ne soient pas enregistrées par les chambres de commerce et d'industrie, mais qui ont une fonction sociale et économique essentielle dans la vie du monde rural (imaginons les conséquences d'une grève générale des charretiers au Sénégal).

Elles fournissent des services économiques

Il s'agit principalement du petit commerce des femmes qui assure l'approvisionnement d'appoint des familles rurales, du commerce ambulante, des boutiques villageoises, du transport de personnes et de produits par charrettes par lequel s'effectue la majorité des

(11) quelques services économiques délivrés par les EF en zones rurales selon les ZAE

| ZAE | Bassin arachidier | Casamance | Niayes | Sénégal oriental | Zone sylvo pastorale | Delta du fleuve Sénégal | Moyenne vallée du fleuve Sén. |
|--|---|---|--|---|---|---|---|
| Filières motrices | Arachide, céréales sèches | Arboriculture, riziculture pluviale, pêche | Horticulture (dont oignon) | Arachide, céréales sèches | Élevage | Riziculture irriguée | Riz, oignon |
| Activités de services économiques | Petit commerce Commerce de produits agricoles, boutiques villageoises, transport | Petit commerce inter-médiation | Petit commerce Commerce de produits agricoles Transport routier, manutention | Petit commerce Commerce de produits agricoles Transport routier | Petit commerce Commerce d'animaux, transport | Petit commerce Commerce de produits agricoles Transport routier manutention Profess. libérales (avocat, consultant, médecin) | Petit commerce Commerce de produits agricoles Transport routier |
| Acteurs principaux des services économiques | Femmes Opérateurs privés, jeunes | Femmes Professions libérales (avocat, consultants, médecins) | Entreprises Micro entreprises Femmes et groupements de femmes, jeunes | Femmes et groupements de femmes | Femmes et groupements de femmes, jeunes | Entreprises Micro entreprises Femmes et groupements de femmes, jeunes | Micro entreprises Femmes et groupements de femmes, jeunes |

16 L'importance de ces activités s'est traduite par l'émergence, dans les régions de Thiès, Louga et Saint-Louis, de structures de représentation des artisans : dans la région de Thiès, à travers la création du Collectif des Artisans du Notto Diobass (CANOD) ; la région de Louga, avec le Collectif des Artisans Ruraux de Louga (CARUL) ; et, dans les régions de Podor et de Matam, avec le collectif des Artisans de la Vallée. Ce processus a abouti à la création à Louga en 2000 de la Fédération Nationale des Artisans du Sénégal (FENAS). Celle-ci s'est constituée avec un sociétariat voisinant douze mille (12.000) membres, regroupant environ cent vingt six (126) corps de métiers (Coulbaly Djibril, Capitalisation expérience de la FENAS, 2009)



échanges dans le monde rural sénégalais (mais aussi pour quelques familles suivies de taxis), de prestations de services à la production (façons culturales dans les périmètres, location d'unités de cultures attelées, mise à disposition temporaire de la force de travail auprès d'autres exploitations), de l'intermédiation commerciale (collecteurs, téfankéf), des services liés à la téléphonie (recharge de batteries, vente de crédit).

Elles fournissent des services para-administratifs et sociaux

Il s'agit notamment de services de santé humaine et animale traditionnels (pharmacopée, reboutage, soins corporels ou psychiques) ou modernes (matrones, agents de santé communautaires, qui sont recrutés dans les familles rurales), de services para-administratifs (dans les caisses associatives de crédit, sur les quais de pêche) et de divers services d'animation sociale exercés le plus souvent dans des cadres associatifs ou de projets (animateurs et animatrices, alphabétiseurs).

Le secteur tertiaire rural apparaît ainsi être en très grande partie assuré à travers les activités non agricoles des exploitations familiales (il l'est par ailleurs à travers les petites et moyennes entreprises des pôles urbains secondaires ruraux).

1.5. Les exploitations familiales sont des acteurs économiques intégrés au marché

L'insertion des exploitations familiales sénégalaises au marché mondial est ancienne : elle remonte à l'économie de traite et ne s'est pas faite dans les meilleures conditions pour les paysans. Mais incontestablement la multiplication des *loumas* hebdomadaires a amélioré les conditions de leur accès au marché et favorisé le développement d'un marché de proximité, territorialisé.

Toutes les EF suivies par le CNCR sont insérées au marché à travers la commercialisation de leurs produits

La logique des exploitations familiales ne se réduit pas à produire et mettre des excédents sur le marché. Elles sont des acteurs économiques qui visent leur sécurité et l'amélioration de leur bien-être par l'achat de nouveaux types de biens et services marchands, et ont de ce fait besoin de revenus monétaires.

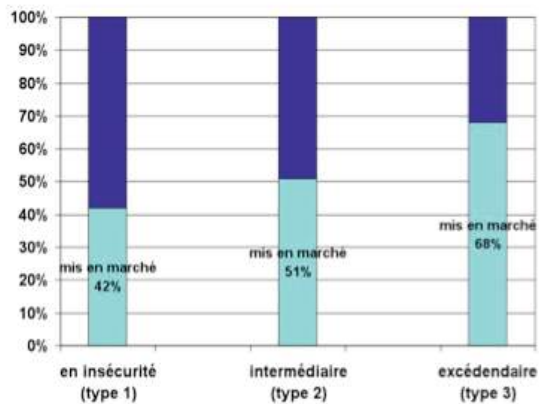
Ainsi, toutes les exploitations familiales, y compris celles qui ne produisent pas suffisamment de denrées agricoles pour se nourrir, mettent des produits sur le marché, dans des proportions diverses : celles en insécurité mettent 42% de leurs productions sur le marché contre 51% pour les EF en situation intermédiaire et 68% pour les EF excédentaires.

Cette contribution est aussi variable selon les filières et les zones agro écologiques : en moyenne 95% pour les produits horticoles, 80% pour le riz irrigué dans le delta du fleuve Sénégal.



Elles le sont également à travers les activités et services non agricoles qu'elles

(12) insertion des EF au marché



développent

Tous types d'exploitations confondus, leurs activités primaires leur permettent en moyenne de couvrir pendant 6 mois et 20 jours leurs besoins alimentaires et de santé, soit 56% de ces types de besoins sur l'année. Et pour satisfaire les 44% non couverts par le produit de leurs activités primaires ainsi que les autres types de besoins (habillement, habitat, scolarité), les EF s'appuient sur les revenus monétaires de leurs activités et services non agricoles qui sont également marchands¹⁷.

Ceci renforce leur insertion aux dynamiques économiques locales d'une part à travers leurs offres de biens et services sur le marché leur permettant de gagner des revenus complémentaires, et d'autre part à travers l'achat sur le marché de produits et services complémentaires dont elles ont besoin.

Ces études montrent que les exploitations familiales participent par ailleurs à l'économie marchande à travers leur consommation

Ces mêmes exploitations familiales sont des consommateurs de biens et services qu'elles vont chercher sur le marché. Dans un échantillon de 1.500 EF qui ont renseigné sur cette question, 56% de la valeur de la consommation de base (alimentation, eau, santé, énergie) sont produits par l'exploitation, et donc autoconsommée, mais 44% des produits de consommation de base sont achetés sur le marché. A cela s'ajoutent les dépenses d'éducation, d'habillement, certaines dépenses de transport, celles concernant le mobilier qui sont également des dépenses monétaires.

Ces études montrent que les exploitations familiales définissent leurs stratégies

¹⁷ Dans certains cas elles s'appuient également sur les revenus des migrations, ou s'endettent en dernier recours : on y reviendra en étudiant les stratégies des exploitations familiales dans le prochain chapitre.



en fonction de leurs priorités en analysant rationnellement les opportunités de marché

L'insertion des exploitations familiales au marché se traduit aussi par les choix qu'elles font par rapport au positionnement sur des chaînes de valeurs avec des possibilités de cash-flow rapides (maraîchage, aviculture, embouche ovine ou bovine) ou plus longs (arboriculture, élevage). On y reviendra dans le chapitre 2 (section 2.4).

Ces arbitrages montrent que les EF sont des acteurs économiques qui analysent les situations et les opportunités offertes par le marché et essaient d'en tirer profit. Les exploitations familiales qui réussissent à s'insérer dans ces chaînes de valeur voient nettement leurs revenus et leur bien-être s'améliorer.

La connaissance/découverte de la chaîne de valeur en général par l'observation du voisinage et des marchés, la décision de transformation, et la mobilisation des ressources financières et techniques sont trois étapes par lesquelles passent les exploitations engagées dans ces chaînes de valeur et qui témoignent de leur comportement d'acteurs économiques rationnels.

1.6. Les exploitations familiales font des investissements économiques et sociaux

Les études de la FAO montrent que, dans les pays à faible ou à moindre revenu, les investissements

Les petits exploitants agricoles investissent dans l'agriculture

Les investissements dans la petite agriculture sont pour l'essentiel effectués par les familles d'exploitants elles-mêmes (FAO, 2012a). Bon nombre d'entre eux sont des investissements en main-d'œuvre en vue de construire des installations pour des programmes d'irrigation, des ouvrages contre l'érosion, des terrasses, etc. Ils mobilisent la force de travail familiale disponible, souvent aux niveaux du voisinage, du village ou de la communauté. Les investissements concernent aussi l'agrandissement et l'amélioration du cheptel, l'amélioration des outils et la sélection de variétés améliorées, autant de facteurs qui permettent de constituer un capital écologique. Un exemple typique à cet égard est celui des différentes mesures, conditionnées à des résultats, prises pour améliorer la fertilité du sol aux niveaux des parcelles et des paysages; (historiquement, la constitution de sols productifs a été l'une des principales formes de renforcement du capital dans la petite agriculture). La fertilité du sol est le produit d'un investissement continu dans la main-d'œuvre qui exige, par exemple, des équipements spécifiques pour le transport de matériaux lourds ainsi que des techniques pour organiser la circulation de l'eau.

(Paysans entrepreneurs : rapport du Groupe d'Experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, CSA, juin 2013)



que les agriculteurs consacrent à l'équipement de leurs propres exploitations agricoles sont, chaque année, plus de quatre fois plus importants que ceux des pouvoirs publics dans le secteur agricole. De plus, les investissements des agriculteurs sont de loin supérieurs aux dépenses que les donateurs internationaux et les investisseurs étrangers privés consacrent à l'agriculture. (Source : Rapport sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, FAO, 2012).

Les exploitations excédentaires ou celles qui disposent de revenus complémentaires suffisants sont dans une **logique de développement économique** qui se traduit par les investissements productifs qu'elles réalisent ou qu'elles déclarent envisager de faire.

Cet aspect n'est que très partiellement documenté du fait qu'une grande partie de ces investissements échappe aux statistiques nationales. Le suivi des exploitations familiales d'agriculteurs, d'éleveurs et de pêcheurs révèle en effet que la plupart de ces investissements sont faits sur fonds propres (à partir de la vente d'animaux et de produits agricoles ou halieutiques, des revenus des activités non agricoles, des apports des revenus de transfert). On y reviendra dans le second chapitre de ce rapport (section 2.6).

Ce suivi a permis de repérer les domaines dans lesquels les exploitations familiales font des investissements. Certains sont économiques, d'autres sociaux.

Les investissements les plus courants visent à améliorer les capacités de production ou de valorisation des produits de l'exploitation

Dans toutes les zones ils concernent l'acquisition d'équipements agricoles (unités de culture attelée, équipements de stockage ou de transformation) et moyens de transport (charrettes, charrettes-citernes principalement, pour certaines familles achat de taxis).

Plus particulièrement dans les Niayes, la Vallée, le Sénégal oriental (banane, maraîchage dans le Boundou), la Casamance, les exploitations familiales investissent dans la maîtrise de l'eau (fonçage de puits, motopompes, systèmes d'irrigation).

Certains investissements sont des investissements stratégiques sur le long terme

Ils concernent d'une part l'accès à la terre, son aménagement (clôture de parcelles dans la zone sylvopastorale) et la sécurisation foncière (Boundou, centre du bassin arachidier). D'autre part la régénération des ressources naturelles (Nord du bassin arachidier), la plantation d'arbres fruitiers (Casamance, Nord du Bassin arachidier), la constitution ou l'augmentation des troupeaux (dans les zones d'élevage, mais également dans les autres zones, à l'exception des Niayes).

Les familles attendent également un retour sur investissement de leur participation financière au départ des migrants, qui peut être un choix délibéré fait par la famille (moyenne et haute vallée, nord du bassin arachidier, Boundou, pêcheurs sur les zones côtières).

Dans certains cas, ces investissements sont très conséquents

C'est notamment le cas dans le Delta, où certaines exploitations familiales ont acquis des



tracteurs et des moissonneuses, et chez les patrons-pêcheurs où l'on sait grâce au suivi de familles de pêcheurs que ces dernières font des investissements annuels moyens de 3 125 000 FCFA/EF autour de l'acquisition de matériels (tels que pirogues, moteurs, filets, lignes, hameçons, GPS, compas, etc.)

Ces gros investissements ne sont possibles que dans des exploitations familiales excédentaires et nécessitent généralement le recours au crédit bancaire.

A côté de ces investissements économiques, les exploitations familiales font des

(13) types d'investissements réalisés dans des exploitations de pêcheurs

Pêche à la senne tournante

| TYPE D'INVESTISSEMENT | MONTANT DES INVESTISSEMENTS |
|--|-----------------------------|
| Une pirogue en bois de 21 mètres (nombre de personnes qui travaillent autour de l'embarcation : 50) | 2 500 000 |
| Filet (Senne tournante) de 600 mètres | 15 000 000 |
| Moteur de 40 CV | 2 300 000 |
| TOTAL | 19 800 000 F CFA |

Pêche au filet dormant

| TYPE D'INVESTISSEMENT | MONTANT DES INVESTISSEMENTS |
|--|-----------------------------|
| Une pirogue en bois de 8 mètres (nombre de personnes qui travaillent autour de l'embarcation : 6) | 1 000 000 |
| Filets | 500 000 |
| Moteur de 15 CV | 1 200 000 |
| TOTAL | 2 700 000 F CFA |

Pêche à la ligne

| TYPE D'INVESTISSEMENT | MONTANT DES INVESTISSEMENTS |
|--|-----------------------------|
| Une pirogue en bois de 8 mètres (nombre de personnes qui travaillent autour de l'embarcation : 4) | 1 000 000 |
| Accessoires (hameçon, ligne) | 200 000 |
| Moteur de 15 CV | 1 200 000 |
| TOTAL | 2 437 000 F CFA |

Pêche à la ligne glacière

| TYPE D'INVESTISSEMENT | MONTANT DES INVESTISSEMENTS |
|--|-----------------------------|
| Une pirogue en bois de 21 mètres (nombre de personnes qui travaillent autour de l'embarcation : 10) | 1 500 000 |
| Accessoires (hameçon, ligne) | 350 000 |
| Moteur de 40 CV | 2 300 000 |
| TOTAL | 4 150 000 F CFA |

investissements sociaux

La majorité des familles suivies investissent dans la scolarisation de leurs enfants (qui dans certains cas font des études supérieures) en misant sur l'école pour assurer à ces enfants des emplois rémunérateurs ou des positions sociales qui auront des retombées sur la famille. Beaucoup investissent dans l'amélioration de leur cadre de vie, notamment dans l'habitat (dans certains cas, construction de maisons en ville destinées à l'hébergement des enfants qui poursuivent leurs études et/ou à la location) et son équipement (panneaux solaires). Ce type d'investissement est généralement financé par les apports des revenus de transfert : on le trouve de ce fait dans toutes les catégories d'exploitations familiales, y compris celles de type 1.

Une mention particulière doit être faite pour la forme d'investissement que constituent les *dons* et les *prêts en nature*, qui ne sont jamais pris en considération dans les enquêtes conventionnelles et échappent de ce fait à la connaissance alors qu'ils sont évoqués dans



les entretiens familiaux réalisés dans le cadre du suivi paysan. Leur fonction est de renforcer les liens familiaux et amicaux. Le suivi des exploitations familiales montre qu'ils ont une importance notable chez les éleveurs (dons d'animaux, vache attachée), et chez les pêcheurs (part de la plage). Mais ils ont également une fonction économique et permettent d'accroître, par dissémination, le capital des exploitations familiales : on l'observe par exemple autour des prêts de petits ruminants, remboursés à l'occasion des mises bas.

1.7. Les exploitations familiales entretiennent et enrichissent le capital national

Les ressources naturelles, les valeurs socioculturelles et les connaissances constituent un capital national que les exploitations familiales contribuent à entretenir et enrichir à travers diverses actions :

La mise en valeur et l'exploitation durable des ressources naturelles des terroirs locaux

Les dispositifs socio-culturels traditionnels (interdits, affectation des utilisations de l'espace, règles relatives à la coupe des arbres, contrats de fumure entre agriculteurs et éleveurs) qui garantissaient la reproduction des ressources naturelles se sont relâchés, notamment avec l'extension des cultures de rente et l'introduction d'une mécanisation non raisonnée, mais dans la plupart des familles au moins les anciens les connaissent encore. C'est le plus souvent aujourd'hui la sensibilisation faite par certains projets et par les organisations paysannes et le constat fait par les familles de la dégradation de la fertilité (ancien bassin

La contribution des exploitations familiales à la formation du capital

Outre leurs investissements dans la main-d'œuvre, qui se traduisent par une amélioration des sols, des installations, des races animales, des variétés cultivées, etc., les petits exploitants investissent aussi par d'autres moyens, notamment: i) l'accumulation d'expériences et de connaissances, ii) l'action collective, iii) l'élaboration de règles de gouvernance appropriées et leur mise en application correspondante pour pérenniser les investissements individuels et collectifs, comme cela a été démontré tant sur le plan empirique que théorique (Ostrom, 1990).

Toutes ces tâches forment ensemble un processus de formation de capital. Dans la petite agriculture, la formation de capital ne prend pas nécessairement la forme d'un investissement de capital physique ou de capital financier comme c'est le cas dans l'agriculture industrielle. Elle est plus l'exception que la règle. Dans les petites exploitations agricoles, la formation de capital se produit au moyen des investissements dans la main-d'œuvre (dans lesquels le capital humain et le capital écologique, et non le capital physique et le capital financier, jouent un rôle central). Cela ne signifie pas que les investissements financiers sont sans objet ... bien au contraire. Il faut juste garder à l'esprit que les investissements dans la main-d'œuvre et les investissements financiers exigent des conditions différentes. Ce qui explique également pourquoi la petite agriculture peut opérer dans des conditions qui ne conviennent pas à l'agriculture industrielle, faute de rentabilité suffisante du capital financier.

(Paysans entrepreneurs ... ibid).



arachidier), de la salinisation de l'eau (Niayes, Casamance, Vallée) ou des effets des changements climatiques (toutes zones) qui permettent de réveiller dans les exploitations familiales des réflexes et des comportements visant à reconstituer le capital de ressources naturelles sur lequel repose leur reproduction. Ainsi le suivi des exploitations familiales montre que même dans des zones où l'évolution des systèmes de production s'est faite dans un sens défavorable d'un point environnemental, comme par exemple dans les Niayes où *“les arbres et le maraîchage ne vont pas ensemble, c'est pourquoi la zone des Niayes est déboisée par les producteurs”* (études d'approfondissement dans les Niayes), l'attitude des exploitants évolue (utilisation de pesticides biologiques, d'engrais organiques).

Les actions de mise en défens, de reboisement, de création et d'entretien d'aménagements hydro-agricoles, le plus souvent encouragées par les organisations paysannes auxquelles les exploitations familiales suivies appartiennent, constituent les formes les plus répandues de réactions paysannes aux risques de dégradation de leur environnement. L'arboriculture fruitière, qui intéresse un nombre croissant de familles (notamment en Casamance, mais même dans le Nord du Bassin arachidier) procède de ces actions, qui ont pour certaines d'entre elles des incidences sur la préservation de l'eau.

Les investissements que nécessite la mise en œuvre de ces pratiques supposent, bien entendu, que les exploitations familiales soient suffisamment sécurisées sur le plan foncier pour y consentir.

Dans le même ordre d'idées, le respect du repos biologique chez les pêcheurs artisanaux a été constaté dans toutes les exploitations familiales de pêcheurs suivies.

L'entretien de la fertilité à travers l'association de l'agriculture et de l'élevage

La fertilité est une composante essentielle de la valeur du capital terre national. Les exploitations familiales sont très inquiètes de sa dégradation et en parlent fréquemment dans les entretiens de suivi pour expliquer leurs résultats. L'une des initiatives à leur portée pour la maintenir ou la reconstituer est le recours à la fertilisation organique en intégrant l'agriculture et l'élevage.

Un premier indicateur de cette pratique donné par le suivi des exploitations est le calcul du ratio élevage dans ces exploitations (part des apports de l'élevage dans les résultats de l'exploitation). Il est globalement de 26%, et de 18% pour les 1301 exploitations d'agriculteurs pour lesquelles on a pu l'établir. Ce ratio renseigne sur la coexistence de l'agriculture et de l'élevage dans les exploitations, mais pas sur leur intégration : il indique simplement que la majorité des exploitations dispose de bétail et peut l'utiliser pour fertiliser ses champs.

Ce sont les entretiens qualitatifs avec les familles qui permettent d'appréhender les comportements des exploitations en matière de fertilisation organique. Ils montrent que les agriculteurs, dans leur majorité, cherchent à devenir des agro-éleveurs en se constituant un



troupeau dont ils perçoivent d'abord la valeur financière (épargne sur pied). C'est de façon empirique ou à travers l'exemple d'autres paysans (dont les initiatives sont souvent diffusées à travers les échanges paysans organisés par les OP) qu'ils découvrent l'intérêt d'intégrer l'élevage et l'agriculture et de gérer leurs animaux et leurs déjections en conséquence. Le suivi sur plusieurs années des exploitations familiales (pratiqué par certaines associations membres de la FONGS) montre que ce comportement se développe rapidement car les paysans en observent les effets sur leurs résultats (le suivi d'exploitations fait par la FONGS d'exploitations familiales dans le centre du Bassin arachidier montre que certaines exploitations ont doublé en 5 ans leurs résultats en systématisant l'intégration de l'agriculture et de l'élevage). Par contre, il n'est pas à la portée des exploitations les plus vulnérables bien qu'elles puissent voir un ratio élevage important (19% dans le cas des 1301 exploitations d'agriculteurs qui ont pu renseigner sur cette question) : leur élevage a un trop faible apport fertilisant du fait de ses effectifs réduits et de sa nature (pas de bovins, peu de têtes de petits ruminants, de la volaille).

La contribution au capital semencier national à travers la production de semences certifiées.

Le CNCR compte 5 200 multiplicateurs de semences opérant dans le cadre de leur exploitation familiale, dont 40% sont des femmes.

Les semences certifiées et à moindre coût sont nécessaires à l'amélioration durable des performances des exploitations familiales. La constitution d'un capital semencier suffisant pour soutenir les objectifs de production et de sécurité alimentaire nationale constitue l'un des défis majeurs des politiques et programmes agricoles en cours au Sénégal. Mais ce défi se retrouve dans les différentes zones et localités du Sénégal où les exploitations familiales et leurs organisations se préoccupent en plus de la proximité des semences, de leur qualité, de la maîtrise des délais de leur acquisition. C'est ainsi qu'on compte en 2014 auprès de 6 fédérations membres du CNCR, 6430 tonnes de semences d'arachide représentant aujourd'hui 16% des objectifs de disponibilité de l'Etat pour 2017, ainsi que d'autres types : 1768 tonnes de semences de maïs, 270 tonnes de semences de riz, etc.

Les semences certifiées contribuent à améliorer les performances de l'agriculture sénégalaise. Mais ces initiatives paysannes subissent régulièrement le contre coup des subventions de l'Etat du Sénégal qui priorisent les semences sélectionnées (qui sont finalement des produits de substitution aux semences certifiées).

L'entretien et l'accroissement du stock national de cheptel à travers la constitution et la gestion des troupeaux selon des règles et de critères précis

Si les éleveurs des grandes zones d'élevage, notamment la zone sylvo-pastorale, le diéri de la



Vallée, le Fouladou en Haute Casamance, le Sénégal oriental ont pu reconstituer et augmenter leur cheptel après les grandes sécheresses, ce n'est pas seulement dû aux politiques sanitaires et au développement des forages, mais c'est parce que le mode de gestion de leurs troupeaux obéit à des règles et des critères hérités dont les exploitations familiales parlent dans les entretiens lors des bilans de leurs exploitations.

Il s'agit de pratiques de mobilité, de répartition du troupeau, de solidarité qui atténuent les risques. Il s'agit d'autre part de pratiques de sélection et de plus en plus d'amélioration des races à travers le métissage qui permettent de contrôler la qualité des animaux. Il s'agit aussi des modes de gestion du grand troupeau de bovins, « grenier de la famille », sur lequel l'éleveur cherche à prélever le moins possible en ne mettant des bovins sur le marché que lorsque tous les autres recours, c'est à dire la mise en marché des petits ruminants et de la production agricole ou les revenus du commerce de bétail, sont épuisés (l'embouche est considérée par eux à part et assimilée à une activité commerciale). La valorisation socio-culturelle souvent évoquée dans les entretiens du *jarga*¹⁸, possesseur d'un grand troupeau de bovins, contribue fortement à encourager l'augmentation du stock national de bovins.

Le développement du capital social national

On peut constater à travers ce qui vient d'être évoqué que la plupart des apports des exploitations familiales au capital économique national reposent sur un socle culturel qui en assure la continuité et dans lequel les familles puisent leurs connaissances et leur conviction pour s'investir.

Ces connaissances, valeurs, cultures des sociétés paysannes sénégalaises constituent une composante sociale essentielle du capital national, or c'est au sein de ces familles et de leurs communautés d'appartenance que se transmettent les éléments hérités de ce patrimoine, mais également qu'ils s'actualisent, s'enrichissent des apports des innovations paysannes et de ceux d'autres cultures.

C'est à travers l'éducation des enfants et les échanges que s'entretient et se développe ce capital social national.

1.8. Les exploitations familiales sénégalaises portent le modèle qui garantit le mieux le développement durable du secteur agricole national

Lorsque les premiers résultats de ce suivi des exploitations familiales par les OP a été partagé avec la recherche, le conseil agricole, la formation agricole et des partenaires techniques et financiers des organisations paysannes en octobre 2013, l'un des participants a déclaré que « *Les exploitations familiales doivent être considérées comme un bien commun du peuple sénégalais* »; en effet non seulement elles sont, comme on vient de le voir, utiles à l'économie et à la société sénégalaises et ont sur elles un impact significatif, mais elles garantissent un

¹⁸ « *Avec un grand troupeau de bovins, j'ai le monde entier à ma portée : je peux régler mes problèmes, je m'épanouis, et beaucoup d'autres choses encore* » déclarait un éleveur du Ferlo - approfondissement ZSP (niveau 3)



développement durable. C'est également là le point de vue actuel de la CNUCED.

On a déjà pu comprendre à travers ce premier chapitre que les exploitations familiales sénégalaises remplissent 5 types de fonctions principales : Il s'agit d'abord des **fonctions de production agricole** au sens large. Ce sont souvent les seules que l'on prend en considération, or la force du modèle de l'exploitation familiale tient à ce que ces dernières assurent, en synergie avec ces premières fonctions, d'autres fonctions.

Il s'agit d'une part des fonctions de production de biens intermédiaires et de services à travers leurs activités non agricoles, d'autre part des fonctions de consommation, des fonctions de gestion des ressources naturelles et techniques, enfin des fonctions sociales de transmission des connaissances et des valeurs, de création d'emploi et d'entretien de la cohésion sociale.

Cette **multifonctionnalité** des exploitation familiales et la **diversification** de leurs activités et spéculations sont effectivement, comme l'affirme la CNUCED, des ressorts fondamentaux de la résilience et de la durabilité du modèle de l'exploitation familiale. Et ce sont ces ressorts que, dans son appel, la CNUCED invite à chercher à **mieux comprendre**. Ce sera là l'objet du prochain chapitre de ce rapport.

Prise de position de la CNUCED en faveur de l'agriculture familiale

La Revue de la CNUCED sur le commerce et l'environnement de mars 2013 titre « Réveillez-vous avant qu'il ne soit trop tard - Rendre l'agriculture durable maintenant pour atteindre la sécurité alimentaire dans un contexte de changement climatique » et démontre le **rôle fondamental de l'agriculture familiale durable dans la sécurité alimentaire de demain**. Les principaux messages livrés dans cette publication sont (1) que **répondre aux défis de la sécurité alimentaire dépend avant tout de l'autonomisation des personnes pauvres et de leur souveraineté alimentaire**, (2) que **la transformation fondamentale de l'agriculture pourrait être un des plus grands défis du XXIème siècle, notamment pour la sécurité internationale** (parmi les tendances préoccupantes elle relève : le ralentissement de la croissance de la productivité agricole, l'augmentation rapide de la population dans les régions les plus exposées au changement climatique et à la raréfaction des ressources, les hausses subites des prix alimentaires, les conflits liés à l'accès aux ressources, le rôle de la demande croissante en



agrocarburants et alimentation carnée dans la pression sur les terres, etc.), (3) que **le monde doit changer de paradigme de développement agricole : passer de la « révolution verte » à « l'intensification écologique »**. Cela implique d'abandonner la production industrielle intensive en intrants et fondée sur la monoculture, pour évoluer vers une mosaïque de systèmes de production durables et régénératifs permettant d'accroître la productivité des petits producteurs.

Parmi les éléments clés de la transformation à opérer, cette publication cite en première position : **« Mieux comprendre la multifonctionnalité de l'agriculture »**, son rôle primordial dans le développement rural en faveur des pauvres, la gestion des ressources naturelles, la mitigation et l'adaptation au changement climatique.

(d'après résumé ALIMENTERRE/CFSD)



Chapitre 2

DES CLES POUR COMPRENDRE LES RESSORTS DE LA RESILIENCE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES ET MIEUX STIMULER LEUR DYNAMISME

Les résultats du suivi des exploitations familiales réalisé par le CNCR confirment qu'il y a de solides raisons de considérer que l'agriculture familiale sénégalaise, de par sa contribution à l'économie sénégalaise et l'importance numérique et sociale de ceux qui en vivent, est stratégiquement incontournable. Elle mérite une attention particulière dans les plans de développement communaux, départementaux et nationaux ainsi que dans les politiques nationales car les exploitations familiales apportent des réponses à quatre défis majeurs pour ces politiques : celui de la sécurité alimentaire, celui de l'équilibre entre villes et campagnes et de l'emploi, celui de l'augmentation de la richesse nationale et de la croissance, et enfin celui de la durabilité.

Cependant, la typologie dégagée à partir de ce suivi montre que toutes les exploitations n'affichent pas les mêmes résultats. Selon les années, 10 à 14% sont excédentaires à partir de leur production primaire et ont des apports conséquents à l'économie nationale; 66 à 70% ne sont par contre pas excédentaires du point de vue de leur production primaire mais échappent à l'insécurité en déployant des stratégies de compensation qui ont aussi des effets économiques et sociaux positifs ; enfin 20% sont dans une situation critique et leur survie à partir de leur production primaire paraît compromise.

Pour savoir comment soutenir, amplifier ces résultats et en accélérer la cadence, il est essentiel de s'assurer d'abord des capacités de progrès de ces différents types d'exploitations, et ensuite de comprendre les ressorts de leur résilience et leur capacité à affronter leurs contraintes au niveau local, départemental et national.

Les études paysannes apportent sur ces questions des éclairages très précieux qui sont présentés dans ce chapitre²².

²² éléments dégagés à partir des études-test et des études d'approfondissement du suivi à partir d'entretiens approfondis avec un échantillon de familles suivies (traitement de niveau 3 : voir partie introductive). Une étude thématique sur l'accès des femmes aux facteurs de production (financement et foncier) a été réalisée en complément.



2.1. Les exploitations familiales sénégalaises ont déjà démontré leur aptitude à innover et améliorer leurs résultats

Les études paysannes confirment que les exploitations familiales se transforment en permanence en introduisant dans leurs pratiques des innovations

Les approfondissements réalisés par le CNCR auprès d'un échantillon d'exploitations suivies (niveau 3 d'exploitation du suivi : voir supra, partie introductive) ont conduit à considérer de façon très ouverte et non normative la notion « d'innovation » et à retenir comme « innovation » tout **changement de comportement** au sein de l'exploitation

Quelques innovations repérées dans les 12 premières études tests réalisées par le CNCR

| EF | Innovations, transformations | âge du chef de famille |
|------|---|------------------------|
| (1) | initiatives chez les fils (transport) | 77 ans |
| (2) | production de lait de chèvre | 60 ans |
| (3) | <i>pas signalées</i> | 65 ans |
| (4) | <i>pas signalées (abandon digesteur biogaz)</i> | 61 ans |
| (5) | initiatives chez les femmes (trituration arachide, maraîchage, artisanat, commerce) | 58 ans |
| (6) | utilisation de semences sélectionnées réorganisation de la gouvernance familiale (gestion partagée, responsabilisation) carnet de famille (amélioration de la gestion de l'exploitation) | 48 ans |
| (7) | association agriculture/élevage trituration arachide (femmes) maraîchage (femmes) création verger échanges de produits agricoles avec la région des Niayes réorganisation de la gouvernance familiale (responsabilisation) | 55 ans |
| (8) | élevage de dindes rationalisation du système de production réorganisation de la gouvernance familiale (responsabilisation) | 54 ans |
| (9) | <i>pas signalé</i> | 56 ans |
| (10) | reconversion professionnelle acquisition nouveau matériel moderne (pirogue, moteurs, GPS) investissement dans les nouvelles technologies de communication carnet de sorties (amélioration de la gestion de la pirogue) | 44 ans |
| (11) | diversification vers le maraîchage, l'arboriculture et l'élevage ovin (race importée) | 63 ans |
| (12) | femme chef de famille : entrée dans de nouvelles affaires (farine animale) | 63 ans |

(CNCR : 12 bilans d'exploitations familiales sénégalaises – octobre 2012)

Innovation et prise de risques

L'adoption d'innovations nécessaires à l'augmentation de la productivité ne se décrète pas. Les innovations doivent correspondre au besoin des producteurs et, dans la mesure où elles touchent à la santé et à l'environnement, concernent l'ensemble des communautés nationales. Mais surtout, l'innovation implique que les producteurs prennent des risques qui seront d'autant moins grands à leurs yeux que l'environnement est plus prévisible et les revenus mieux assurés pour justifier l'adoption de nouveaux paquets techniques. Un tel environnement doit se caractériser notamment par un accès plus sécurisé au foncier, des prix plus stables et prévisibles, des assurances et des filets de sécurité pour les producteurs.

(les agricultures africaines ... UA/NEPAD ... ibid.)



familiale **qui a des conséquences sur ses résultats**, sans porter sur eux de jugement de valeur. Alors, l'analyse fine du comportement de l'exploitation révèle que cette dernière évolue à travers une série de petites transformations qui ne portent pas seulement sur sa production, mais également sur sa gestion et constituent autant d'innovations témoignant du dynamisme de ces exploitations familiales et des formes de leur entrée dans la modernité. On en donnera ici trois exemples.

Huit innovations en l'espace de deux ans dans une exploitation familiale du Ferlo

La famille, qui constatait qu'elle ne s'en tirait pas, a pris une grande décision : celle de « *changer de vie* » : elle a quitté Boundou Mbaba et a **créé un hameau à environ 5 km, en brousse**, pour « *donner plus d'espace aux animaux* » (**innovation 1**). Cette décision a été prise entre l'homme et ses deux épouses, qui ont institué depuis ce type de **concertation familiale** (en début de campagne : la famille avait prévu une nouvelle concertation incessamment au moment où nous l'avons rencontrée .. **innovation 2**). Les principales nouvelles décisions prises ont porté sur : l'amélioration de la **conduite des cultures** (respect du calendrier agricole, recherche de semences de qualité .. **innovation 3**).

Le recours à de la **main d'œuvre externe** (organisation de *santaane* pour travaux collectifs, recrutement de 2 sourgas, dont un berger .. **innovation 4**) pour pouvoir respecter le calendrier (la main d'œuvre familiale stricto sensu est de 3 actifs : l'homme et ses deux épouses). Ceci se traduit par une augmentation des charges agricoles.

La modification de la **conduite de l'élevage** (alimentation sur pâturage et diminution de l'achat d'aliments, donc des charges d'élevage ; abreuvement sur pâturage : on ne conduit plus les animaux au forage, ce qui les fatigue moins .. **innovation 5**).

Achat de **deux charrettes** : une charrette citerne (pour apporter l'eau au pâturage) et une charrette pour le transport (pour permettre au chef d'exploitation, qui travaille au forage, d'arriver à temps pour allumer le forage). Ces investissements ont été faits à partir de la vente d'animaux prélevés sur le troupeau : ce sont eux qui expliquent l'augmentation en 2012 de la part de l'élevage dans les apports à l'exploitation (**innovation 6**).

Décision de **stocker le mil dans les greniers sans le battre**, pour mieux en maîtriser la consommation (**innovation 7**).

Décision par les femmes d'abandonner le recours au moulin et de **revenir au mortier** (ceci se fera en deux temps : partage 50/50 entre mortier et moulin « *pour voir ce que cela donne* », puis 100% mortier (**innovation 8**)).

Soit 8 « innovations » en l'espace de deux ans. On observe déjà :

que deux familles ont depuis imité cette famille en se déplaçant vers la brousse

que le partage de cette expérience avec les responsables de l'organisation paysanne de base de Boundou Mbaba qui ont participé à cet entretien d'approfondissement a incité au moins l'un d'entre eux à réfléchir sur l'intérêt de pratiquer dans sa propre famille ce type de concertation d'où tout est parti (« *je constate que quand il y a gestion solitaire, il y a beaucoup de difficultés et que quand il y a gestion concertée il y a de meilleurs résultats* »). Une femme membre du comité fait observer que l'intérêt de cet approfondissement est qu'on « *a affiné* » par rapport à ce que fait habituellement l'animateur avec lequel « *on a l'habitude de partager* » : les chiffres ont parlé et convaincu les autres à partir du moment où on les a **interprétés ensemble** (**innovation** cette fois dans les pratiques de l'association).

(étude d'approfondissement zone sylvo pastorale)



Innovation dans la commercialisation de l'huile d'arachide

Le commerce de l'huile brute se fait traditionnellement au niveau des marchés (hebdomadaires et permanents) ; dans certains marchés comme Niore, Gnybi ou Boulel, les quantités d'huile vendues par semaine, entre janvier et mai, peuvent atteindre 500 litres voire plus. Les quantités importantes d'huile brute produites commencent à préoccuper la première huilerie du Sénégal au point que la société cherche à acheter auprès des opératrices de transformation leurs stocks en huile brute. Un contrat d'approvisionnement a été proposé par la société aux transformatrices de la région de Kaffrine, celui-ci n'a pas été accepté par les femmes qui jugent le prix proposé non rémunérateur, comparé au prix du marché. La très forte demande en huile brute exprimée dans les zones urbaines comme Dakar, Kaolack ou Mbour a un impact social avéré dans les villages, le développement rapide des marchés a bouleversé la structure de la chaîne de vente (la part de marché des huileries dans l'absorption de la production nationale d'arachide est passée de plus de 60% avant 2003 à moins de 30% maintenant). Et les femmes transformatrices n'éprouvent plus le besoin de se déplacer pour aller vendre l'huile dans les loumas ou marchés de proximité, les produits sont vendus sur place. On note une implication grandissante des jeunes des villages dans la revente de l'huile brute, certains parmi eux bénéficient de situation de monopole sur l'huile produite par des exploitations. Dans les villages comme Lahi ou Torodo et surtout à BaïlaNdour ce sont les jeunes qui assurent la commercialisation de l'huile pour le compte des femmes. Ils reçoivent les produits en prix en gros pour les revendre à Dakar, Mbour, voire St Louis en prix en détail. Ils sont rémunérés à partir des marges de commercialisation.

(étude de l'accès des femmes aux financements et au foncier commanditée par la FONGS, Mody BA, août 2013, 41 pages)

On peut déjà remarquer à travers ces études-tests que sur les 12 exploitations analysées, 9 font état d'innovations introduites récemment dans leurs pratiques, ce qui est un bon indice de leur dynamisme.

On peut repérer à travers ces quelques exemples que les chefs d'exploitation les plus jeunes sont généralement plus innovateurs, ce qui n'étonne pas, mais également que les femmes sont réceptives aux innovations quand elles sont en position de les porter. On reviendra sur

Voir ailleurs, essayer, échanger : l'introduction du maïs dans une zone du Ferlo

Un agropasteur qui avait pris goût à croquer du maïs grillé au cours de ses transhumances dans le Sine Saloum décide d'essayer d'en semer près de sa maison en prenant soin d'enclore son terrain. Il perd toute sa première récolte parce qu'il ne reconnaît pas les signes de maturité des épis. Il cherche alors à s'informer et réussit sa deuxième récolte. Depuis, ses voisins l'ont imité, ont enclos des parcelles, et la culture du maïs s'est répandue dans son village. (Etude d'approfondissement dans la ZSP ... niveau 3 d'exploitation)



ce point sur lequel les suivis d'exploitation apportent d'autres éclairages (voir infra, section 2.5). L'influence de l'information trouvée par le paysan (souvent à l'occasion de déplacements ou d'échanges entre paysans) ou apportée par des services de vulgarisation ou des programmes est également importante, comme on va le voir dans le cas du riz²³.

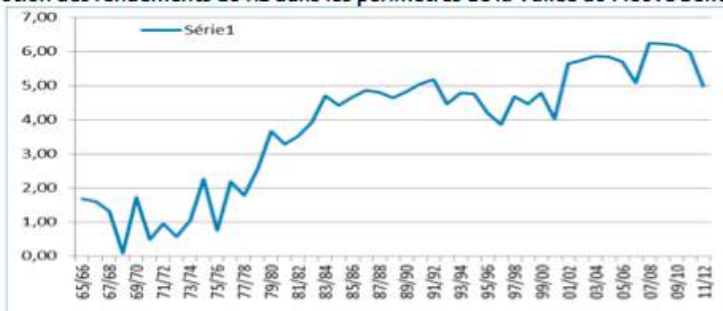
Le cas du riz : lecture technique et lecture paysanne des avancées

Des avancées globales significatives

La question du riz a une importance stratégique au Sénégal puisque le pays doit procéder à d'importantes importations. Mais on sait aussi qu'aucune filière agricole au niveau du Sénégal n'a autant que celle du riz connu des avancées aussi significatives dans le domaine de l'amélioration de sa compétitivité (vis-à-vis du riz importé). Ces avancées proviennent essentiellement de l'adoption par les EF et leurs organisations d'innovations porteuses résolument orientées vers l'intensification de la production rizicole et la recherche de la qualité.

Elles se traduisent d'abord par l'augmentation de la production par unité de surface. Ainsi en Zone irriguée, les efforts des EF, avec l'accompagnement des partenaires traditionnels (Recherche vulgarisation) ont placé le Sénégal aux premiers rangs des Pays ayant les rendements les plus élevés au monde (moyenne de **6.5 à 7.2/ha** avec des pointes de l'ordre de **10 tonnes ha** - source SAED, 2012).

(14) évolution des rendements du riz dans les périmètres de la Vallée du Fleuve Sénégal (1965/2012)



Source : SAED, 2012

Cette augmentation est notamment due à la pratique de la double culture, qui repose sur l'adoption de nouvelles variétés adaptées à la culture de contre saison (Sahel 108, Sahel 134, Sahel 159, Sahel 305) et celle d'un calendrier cultural permettant deux cultures par an²⁴.

En zone pluviale, les performances sont essentiellement dues à une substitution progressive des variétés traditionnelles par les variétés modernes, particulièrement les NERICA pour le plateau et les nouvelles variétés Sahel pour les bas-fonds, à l'augmentation substantielle de

²³ Le programme croissance économique (financement USAID) et le PAFA ont contribué aux innovations des EF dans les domaines de construction de chaînes de valeur à travers la contractualisation des productions de riz et de céréales sèches, et de l'adoption de systèmes de culture performants (rendements améliorés).

²⁴ L'exploitation des résultats de mise en valeur par type d'aménagement montre que l'intensité culturale (IC) est meilleure au niveau des aménagements publics (composés à 100% d'EF), passant de 0,8 à 0,9 (tendance à la hausse). Les Intensités Culturelles les plus faibles sont obtenues au niveau des aménagements Privés et affichent une tendance à la baisse alors qu'ils détiennent plus de 52% des superficies exploitables.



l'utilisation de semences certifiées ou de qualité à partir du système communautaire de production de semences, et à la maîtrise de l'eau et récupération des terres salées dans les bas-fonds du Sud et du Centre Sud

Ces avancées au niveau de la production sont confortées par l'amélioration de la qualité du paddy et du riz blanc, du conditionnement et la mise en marché (sacs labellisés garantissant la traçabilité du produit, amélioration du taux de pénétration du marché urbain).

Les avancées vues du coté paysan

Le suivi d'exploitations familiales réalisé par la Fédération des Périmètres Autogérés dans le Delta confirme ces avancées à travers l'enregistrement de résultats supérieurs à la moyenne des 2000 exploitations suivies par le CNCR²⁵. Les familles attribuent leurs bons résultats non seulement aux facteurs précédemment évoqués, mais à une conjugaison de facteurs : la diversification (riz, oignon, tomate, gombo, patate), l'intégration de l'élevage dans leur système de production, leur capacité à mobiliser des terres supplémentaires, la bonne structuration des différentes filières, et la qualité des prestations de services offertes aux exploitations.

On relève à travers ce suivi que certains membres de ces exploitations pratiquent des activités non agricoles qui augmentent le pouvoir d'achat des familles et la sécurité alimentaire des plus vulnérables, que la plupart de ces exploitations investissent dans l'acquisition de matériel agricole et font pour cela des emprunts auprès des institutions financière (CNCAS, PAMECAS, ACEP, CMS), mais souffrent des contraintes d'accès au crédit qui leurs sont imposées (être constitué en GIE, type de garanties exigées), qu'elles bénéficient aussi de matériel subventionné, mais que ce dernier est souvent inadapté aux réalités. Enfin l'une de leurs fortes préoccupations concerne leur accès trop limité au foncier du fait de l'insuffisance des affectations des terres aménagées et de l'accapement des terres (toutes les exploitations en insécurité sont des exploitations qui disposent de moins de 2 ha).

Des exemples de ce type peuvent être donnés par rapport à d'autres filières

On peut prendre celui de la **tomate industrielle** dans la Vallée, dont la production, qui met en œuvre des technologies modernes et respecte des normes rigoureuses, est passée de 15.000 à 20.000 tonnes de la campagne 1999/2000 à la campagne 2010/2011, mais a connu un pic de 45.000 tonnes lors de la campagne 2005/2006 (source : comité national de concertation sur la filière tomate industrielle - CNCFTI).

Les résultats des exploitations familiales suivies par le FNPTI sur la campagne 2013 permettent de constater ici encore que pour les exploitations intégrées dans cette filière industrielle, la proportion d'exploitations excédentaires est supérieure à celle de la moyenne des 2000 exploitations suivies par le CNCR (27,8% des EF). Cependant ce suivi montre

²⁵ Campagne 2013 : 22,7% d'exploitations excédentaires, 65% en situation intermédiaire, 11,3% en insécurité. Ces performances sont différentes de celles prises en compte dans les comparaisons de revenus par zone en 2012, qui a été une année atypique pour la Vallée du Fleuve Sénégal.



également que les écarts se creusent entre exploitations excédentaires et exploitations en insécurité (27,8% des EF suivies, soit une proportion nettement plus forte que pour la moyenne nationale de 20% établie sur 2000 exploitations).

Les familles suivies, et dont les revenus retirés de la tomate n'ont pas progressé de façon significative en rapport avec la production, attribuent comme les riziculteurs leurs performances à la diversification et à l'intégration de l'élevage dans leurs systèmes de production ainsi qu'à leur capacité à étendre leurs superficies, alors que les moins performantes souffrent des limites de leur accès à la terre (elles disposent de superficies égales ou inférieures à 0,5 hectares), et de la baisse de fertilité qu'elles imputent au vieillissement des aménagements.

On pourrait également prendre des illustrations de la capacité de progrès des exploitations familiales et de son interprétation par les paysans dans les filières de l'oignon ou de la volaille.

On retiendra de cette première analyse d'une part que *les exploitations familiales sénégalaises sont en capacité d'évoluer et de progresser*, d'autre part que la *place de l'innovation* dans ces stratégies constitue un facteur important de transformation, enfin que cette évolution des exploitations familiales *relève à la fois de conditions-cadres* externes, qui sont le plus souvent créées autour du développement de filières, *et des stratégies propres de l'exploitation, qui privilégient la diversification*. C'est sur la connaissance de ces stratégies que le suivi paysan des exploitations familiales apporte des éclairages nouveaux, et d'abord sur leurs mobiles.

2.2. Les études paysannes montrent que toutes les exploitations familiales visent un mieux-être et cherchent pour cela un équilibre global

Les exploitations familiales cherchent un équilibre économique et social

Comme tous les acteurs économiques, les familles suivies cherchent à assurer dans la gestion de leur exploitation au moins un équilibre qui leur permette de se nourrir sans avoir à s'endetter, et si possible à dégager à partir des différents apports agricoles et non agricoles de leur exploitation des excédents qui leur permettront d'améliorer leur situation. L'impératif de rentabilité financière de l'agriculture industrielle n'est pas le leur. Le type de rentabilité qu'elles recherchent est global, à la fois économique et social (elles ne produisent pas seulement *pour vendre*, mais *pour vivre*). Les études d'approfondissement faites par le CNCR montrent que pour atteindre l'équilibre, les exploitations familiales maîtrisent plus ou moins selon les cas trois éléments de leur gestion : leurs facteurs de production, leurs charges et leurs dépenses de consommation. *Une grande partie des marges de progrès des exploitations familiales réside dans l'amélioration de cette maîtrise.*



Les exploitations familiales parviennent plus ou moins à maîtriser leurs facteurs de production

- ✓ Il s'agit d'abord des *ressources naturelles*; il leur faut ici composer avec les aléas climatiques et les possibilités d'accès aux ressources de qualité : terres non épuisées, eau, pâturages, cheptel, ressources halieutiques. Elles mettent en œuvre des stratégies pour maximiser ces ressources naturelles et leur renouvellement : jachère et utilisation de la fumure organique chez les agriculteurs, irrigation douce chez les maraîchers, respect du repos biologique par les pêcheurs artisanaux, transhumance, sélection des reproducteurs et gestion du grand troupeau chez les éleveurs de tradition pastorale.
- ✓ Il s'agit par ailleurs de *l'espace*. 4% des exploitations familiales étudiées avec le CNCR doivent emprunter ou louer des terres pour disposer d'un espace agricole suffisant, et 43% exploitent annuellement la totalité des terres dont elles disposent et ne peuvent de ce fait plus pratiquer la jachère. On retrouve ces deux situations dans toutes les zones agro écologiques, avec un plus fort accent dans bassin arachidier. Les exploitations en insécurité foncière investissent peu et se rentabilisent plus difficilement. Pour les pêcheurs, la question de l'espace se pose en termes de distance pour accéder aux zones de pêche (cette distance tend à s'accroître, et avec elle les charges de carburant).
- ✓ Il s'agit des *ressources techniques* (semences végétales et animales, engrais, autres intrants) : ceci explique leur très forte sensibilité à la dégradation du capital semencier national, et l'intérêt de beaucoup d'entre elles pour l'association de l'agriculture et de l'élevage ou pour l'amélioration des races animales.
- ✓ Il s'agit de *l'équipement* : disposer d'un équipement agricole complet permet de ne pas dépendre des autres et de ne pas prendre de retard dans le calendrier agricole; la possession d'une charrette (ou d'une charrette citerne chez les éleveurs) est une source d'économie et peut-être une source d'apports importants; les exploitations maraîchères qui ont pu se doter d'un système d'irrigation amélioré (par exemp le goutte à goutte) ont fortement augmenté leurs performances; la possession d'une pirogue est l'un des principaux facteurs discriminant entre les exploitations familiales de pêcheurs excédentaires et déficitaires.
- ✓ Il s'agit enfin de la qualité des *ressources humaines* de l'exploitation familiale : la quantité de la main d'œuvre familiale ne garantit pas les meilleurs résultats. Par contre le savoir-faire (qui se transmet souvent au sein de la famille) et l'engagement des actifs (sensible dans les exploitations à forte cohésion familiale) sont déterminants dans les résultats de ces exploitations. Dans le même ordre d'idée, on constate à travers le suivi des exploitations de pêcheurs de meilleurs résultats lorsque le patron pêcheur embarque sur la pirogue.

Elles sont plus ou moins pénalisées par leurs charges de production :

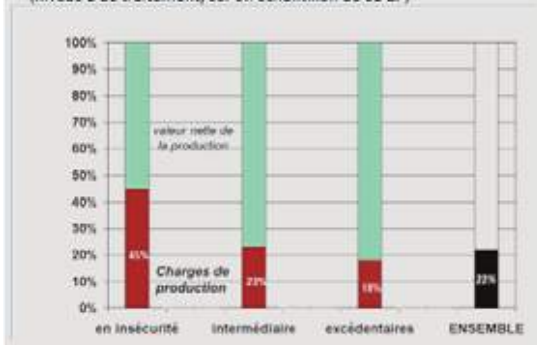
Une corrélation apparaît quand on compare les performances des exploitations familiales étudiées et qu'on les met en rapport avec leurs charges de production respectives : les exploitations familiales suivies les plus performantes et qui sont excédentaires ont des rapports charges/valeur de la production de l'ordre de 18%. A l'inverse, celles qui sont les



moins performantes et qui couvrent leurs besoins de base pendant moins de trois mois ont un ratio qui se situe autour de 45% (il est de 23% pour les EF de type intermédiaires).

On constate par ailleurs que le poids de ces charges n'est pas le même pour la production végétale et pour la production animale au sein des exploitations familiales selon leur mode de production et de gestion. Les questions critiques concernent d'abord les facteurs qui alourdissent les charges de production. Il s'agit essentiellement pour la *production végétale* du coût des intrants (semences, engrais, produits de traitement, façons culturales) et du recours à de la main d'œuvre non familiale. Pour la *production animale*, il s'agit du coût de l'achat d'aliments de bétail (et de plus en plus du coût de l'eau et de la téléphonie), de la rémunération de bergers extra-familiaux, des défraiements de dégâts aux cultures.

(15) charges de production par rapport à la valeur brute des productions par type d'EF
(niveau 2 de traitement, sur un échantillon de 62 EF)



Ces différences s'illustrent à travers une lecture du poids de ces charges hors main d'œuvre familiale selon les zones agro écologiques, avec des pourcentages particulièrement faibles en Casamance et dans le bassin arachidier, mais particulièrement importants dans la vallée du fleuve Sénégal. Elles le sont également dans les exploitations familiales des patrons-pêcheurs où les charges d'armement peuvent représenter dans certains cas plus de 70% de la valeur des prises.

(16) Poids des charges de production selon les zones agro écologiques

| | bassin arachidier | Casamance | Niayes | Sénégal Oriental | zone sylvo pastorale | Delta du Fleuve | Moyenne Vallée | pour l'ensemble |
|---------------------------------|-------------------|-----------|--------|------------------|----------------------|-----------------|----------------|-----------------|
| Ratio des charges de production | 6% | 6% | 12% | 11% | 9% | 58% | 42% | 13% |

Elles parviennent plus ou moins à maîtriser leurs dépenses monétaires de consommation

Aucune exploitation familiale ne peut vivre en autarcie et toutes, comme on l'a vu, achètent une part de leurs biens de consommation sur le marché. Cette part peut dans certains cas



être très importante (notamment chez les pêcheurs ou les maraîchers). La grande majorité des exploitations cherche cependant à se sécuriser en réservant une partie de sa production à la consommation familiale, ce qui permet de réduire la dépendance vis-à-vis du marché, et de réduire les impacts des fluctuations des prix des denrées alimentaires.

(17) Part de la production réservée à la consommation familiale (campagne 2012)

| total des EF suivies | EF en insécurité | EF intermédiaires | EF excédentaires |
|----------------------|------------------|-------------------|------------------|
| 50% | 63% | 52% | 35% |

Les stratégies familiales sont différentes selon les zones agro-écologiques :

(18) Part moyenne réservée à la consommation familiale selon les zones agro-écologiques (2012)

| moyenne nationale | Bassin arachidier | Casamance | Niayes | Sénégal oriental | ZSP | Delta | Moyenne Vallée |
|-------------------|-------------------|-----------|--------|------------------|-----|-------|----------------|
| 50% | 51% | 48% | 15% | 69% | 47% | 15% | 48% |

On verra quand on abordera la façon dont se définissent les stratégies familiales (section 2.4 infra) que la pratique récente des concertations familiales (tenue d'assemblées de famille) permet de mieux responsabiliser tous les membres de l'exploitation dans la maîtrise de ses dépenses.

Chacune de ces trois dimensions a une composante sociale

La rationalité de l'exploitation familiale pour rechercher ses équilibres à travers la maîtrise de facteurs de production, des charges et de la consommation n'est pas seulement économique mais également sociale et culturelle. C'est particulièrement évident pour la gestion des ressources humaines, de la terre, du troupeau ou de l'équipage d'une pirogue, qui se font en référence aux valeurs culturelles et au système de connaissances du groupe auquel appartient la famille. Cela l'est aussi pour les options concernant la préférence donnée à la main d'œuvre familiale qui a des incidences directes sur les charges de production. Cela l'est enfin pour les dépenses familiales et la part qu'y prennent les dépenses sociales (dons, cérémonies^f), mais également l'influence des habitudes alimentaires.

80% des exploitations suivies trouvent un équilibre global

Toutes les exploitations familiales suivies n'atteignent pas une rentabilité qui leur permette d'être viables. Ce n'est notamment pas le cas des exploitations les plus vulnérables qui sont entrées dans un endettement chronique. Par contre, par des voies différentes (amélioration de la productivité de l'agriculture et de l'élevage, ou recours aux apports non agricoles), mais aussi grâce aux soutiens publics qui peuvent leur être apportés (subventions aux intrants, matériels agricoles, appuis soudure), les deux autres types d'exploitation

²⁶ Dans un nombre non négligeable de cas, les études d'approfondissement ont permis d'identifier dans la trajectoire des exploitations familiales des **ruptures par rapport à un système de production** et des reconversions dans un nouveau système de production : passage d'un système basé sur les cultures sèches à un système maraîcher, abandon de la transhumance et passage à un élevage intensif sédentaire (ou l'inverse), passage à l'association agriculture/élevage, changement de système de pêche, et même reconversion de pêcheurs à l'agro-élevage.



(excédentaires ou intermédiaires) atteignent ou peuvent atteindre un équilibre global qui leur permet d'apporter à l'économie et à la société nationale des contributions d'ampleur modérée quand on considère ces exploitations isolément, mais durables, et qui deviennent significatives quand on additionne leurs apports. Ceci concerne 80% des exploitations étudiées. Pour atteindre cette rentabilité socio-économique globale qu'elles recherchent, elles utilisent simultanément différents leviers.

2.3. Les études paysannes permettent d'identifier les leviers qu'utilisent les exploitations familiales pour mettre en œuvre leurs stratégies

Les exploitations familiales étudiées ont toutes plusieurs leviers pour gérer leur progression et les actionnent simultanément avec des dosages différents selon le moment et la situation dans laquelle elles se trouvent. La caractéristique de ces leviers tient à ce qu'ils ne sont pas actionnés de l'extérieur : leur utilisation relève d'une délibération et d'une décision internes à l'exploitation familiale. C'est à travers leur bonne utilisation que les exploitations familiales peuvent gagner des marges de progrès. Les **six principaux "leviers"** des stratégies des familles identifiés dans ces études d'approfondissement sont les suivants :

Premier levier : agir sur la production

Ce qui a permis aux exploitations familiales d'améliorer leurs résultats tient en grande partie à **l'augmentation de leur production** agricole grâce à l'utilisation de semences de qualité, la fertilisation des sols ou le déplacement des cultures sur des champs moins épuisés (ce qui est une forme de rotation), un meilleur respect du calendrier cultural (en agissant sur l'utilisation de la main d'œuvre ... organisation d'antenne – et/ou l'acquisition d'outillages familiaux au lieu d'en louer) et l'introduction de nouvelles technologies (notamment dans les Niayes ... irrigation ... et en Casamance ... culture attelée, petite motorisation).

En matière de production animale les indications fournies par les familles d'éleveurs montrent qu'elles peuvent décider d'accroître la production animale à travers le choix des pâturages et l'orientation en conséquence des déplacements des animaux (par ex. déplacements de troupeaux d'ovins vers le Djolof où les éleveurs ont constaté que le croît du troupeau était meilleur), la sélection des animaux (métissages) et l'alimentation (apports de compléments, notamment pour améliorer la production laitière).

Pour l'agriculture comme pour l'élevage, la **diversification** de la production a également de fortes incidences sur la sécurité alimentaire de la famille et ses revenus. Elle permet à l'exploitation de répartir les risques (échec de la campagne sur certains produits) et de multiplier les possibilités de se saisir des opportunités de marché. Pour les pêcheurs la diversification des techniques de pêche (filet maillant encerclant, filet dormant, senne tournante, ligne simple et ligne glaciale) a une fonction similaire : le suivi montre que les exploitations de pêcheurs qui utilisent une seule technique de pêche sont plus exposées que les autres.



Une des questions importantes concernant l'utilisation de ce premier levier est de savoir selon quel critère la famille va décider de l'actionner et dans certains cas de modifier entièrement son système de production²⁶ : ce seront souvent les conditions environnementales (pluviométrie et accès à l'eau, accès à la terre) qui dicteront sa décision, mais ce peuvent être aussi les opportunités financières (capacité d'autofinancement, subvention, accès au crédit), ou encore l'influence d'un voisin qui réussit ou de l'OP. La recherche de sécurité et le souci de durabilité interviennent dans bien des cas.

Deuxième levier : améliorer la mise en marché

Ce mode d'action est signalé par certaines familles. Il est parfois individuel, basé sur l'observation empirique des échanges sur les loumas (« *je regarde quand les téfankés et les dioulas [intermédiaires sur le marché des animaux] cherchent partout des animaux et ce que les gens ont dans leur poche un moment donné* » ... entretien d'approfondissement dans la ZSP), ou collectifs (prospections et négociations communautaires en Casamance, intermédiations de l'association paysanne pour la commercialisation des mangues dans les Niayes). Il pourrait être mieux valorisé, mais on constate des évolutions par rapport à la façon d'aborder le marché.

Des exemples de contractualisation

Sur la filière arachide, les fédérations membres de l'ASPRODEB négocient chaque année un contrat de livraison d'arachide avec le CAIT (complexe agro industriel de Touba). Elles ont livré plus de 5000 tonnes dans le cadre de ce contrat (non exclusif) en 2014.

On peut citer également le cas de la filière tomate où les producteurs signent des contrats avec les industriels dans le cadre du comité national de concertation pour la filière tomate industrielle. D'autres relations contractuelles sont en construction sur les filières céréales sèches et riz.

Une question cruciale pour les exploitations est celle du **choix du marché** (marché local ? marché de Touba (pour toute une partie du bassin arachidier et de la zone sylvo-pastorale) ? marché à l'export ? commerce équitable ?) Ce choix orientera la production en fonction des habitudes de consommation sur le marché de détail, ou des normes de qualité ou de délais sur le marché de gros. Ainsi dans les Niayes plusieurs exploitations familiales se sont positionnées sur la production bio (mangue) ou de qualité (haricot) pour l'export - ou sur la production de qualité et étalée dans le temps d'oignon et autres légumes. Ailleurs certaines EF se sont insérées dans les réseaux du commerce équitable (femmes de pêcheurs, transformatrices de fruits en Casamance). Dans tous ces cas, l'EF vise une augmentation conséquente ou une sécurité de ses revenus. Mais elle doit aussi entrer dans une démarche de contractualisation qui suppose que l'EF adhère d'abord à une OP, et que cette dernière



développe des services pouvant aller de l'approvisionnement en intrants à la collecte/livraison en passant par le suivi et le contrôle de la qualité. Cette démarche est de plus en plus courante au niveau des OP.

Troisième levier : moduler les équilibres entre production végétale et production animale et entre spéculations

A l'exception des Niayes (où la conduite de l'élevage entre en concurrence avec celle du maraîchage; quelques exploitations le pratiquent cependant), du Delta et de la zone forestière de la Casamance où l'élevage est très peu pratiqué, la plupart des familles suivies fait à la fois de l'agriculture et de l'élevage, dans des proportions variables selon la vocation et la tradition des zones. Mais cette répartition entre élevage et agriculture peut fortement varier au sein d'une même exploitation d'une campagne à l'autre : certains chefs d'exploitation savent anticiper sur ce qui s'annonce le plus prometteur dans la campagne à venir, ou sur leurs besoins (y compris leurs besoins en investissements en puisant dans la réserve du cheptel) pour jouer plutôt la carte de l'élevage ou celle de l'agriculture au cours de la campagne. L'agriculture (pour les éleveurs), l'élevage (pour les agriculteurs) apparaissent en quelque sorte comme des variables d'ajustement dans les stratégies des exploitations familiales.

C'est autour de ces équilibres que l'intégration de l'agriculture et de l'élevage, dont l'intérêt est en général bien perçu, va se développer comme stratégie d'intensification de l'agriculture (fertilisation organique) et de l'élevage (alimentation du bétail) dans les exploitations (particulièrement dans celles du centre du bassin arachidier ou de la moyenne vallée du fleuve). On constate très souvent à travers le suivi que les exploitations en insécurité ont un mauvais équilibre entre la production animale et la production végétale (forte prédominance ... parfois 100% - de l'une ou de l'autre).

De même, ces modulations s'opèrent d'une campagne à l'autre entre spéculations agricoles (destinées à la consommation familiale, mises en marché) ou dans la composition du troupeau (proportion de grands et de petits ruminants). Elles peuvent s'opérer également en zone fluviale entre cultures sèches, cultures sur périmètres et cultures de décrue. Ces modulations supposent une *diversification de la production* au sein de l'exploitation.

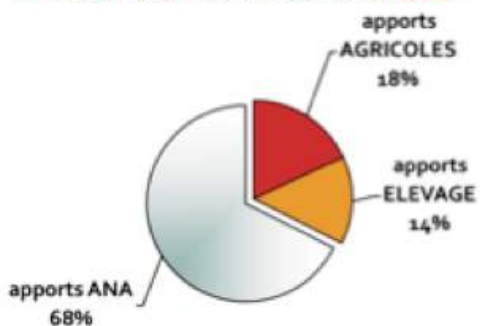
L'équivalent de ce levier dans les stratégies des pêcheurs est le choix fait par eux, de façon différente selon les ports d'attache et les capitaines, du type de pêche pratiqué selon les saisons et les cours du poisson. Les pêcheurs qui ne disposent que d'un type d'équipement peuvent difficilement actionner ce levier.



Quatrième levier : recourir aux apports des activités non agricoles ou para-agricoles

Dans la mesure où, comme on l'a vu, les taux de couverture des besoins de base par les apports de l'agriculture et de l'élevage sont en majorité inférieurs à 12 mois par an et souvent inférieurs à 6 mois, les exploitations doivent nécessairement recourir aux apports d'activités non agricoles pour éviter ou limiter l'endettement, ou pour améliorer leur niveau de vie (et dans certains cas pour investir).

(19) Le recours aux activités non agricoles : un levier stratégique (le cas de la zone de Notto)



La situation des exploitations familiales de la zone de Notto dans le centre du bassin arachidier (où les taux de couverture sont parmi les plus bas) est de ce point de vue très illustrative : le suivi réalisé dans cette localité auprès de vingt exploitations a montré qu'elles vivent principalement des apports de leurs activités extra-agro pastorales (68% des apports en moyenne ; 94% pour les plus petites exploitations - qui enregistrent des taux de couverture inférieurs à 2 mois²⁷), et que ces derniers leur permettent non seulement de compenser les insuffisances de leur production agricole et d'acheter la plus grande part de leur alimentation sur le marché, mais pour beaucoup d'entre elles d'améliorer leur cadre de vie en investissant dans leur habitat.

À côté de la diversification de la production apparaît ainsi dans les stratégies familiales la *diversification des activités*. La question est alors de savoir dans quelle mesure l'économie locale peut offrir des possibilités diversifiées d'emplois rémunérateurs sur place, pour éviter l'exode ou l'émigration. Une des questions que se posent les organisations paysannes membres du CNCR est celle de savoir comment intéresser les **collectivités locales** à cette problématique.

²⁷ Jacques Faye écrivait à propos de ces exploitations que les paysans étaient devenus des « paysans à temps partiel ». FAYE Jacques (1999) . *L'exploitation familiale du terroir à l'environnement international : éléments de stratégie* - CNCR/FONGS/FAO, Dakar, octobre 1999, 42 pages



C'est également ici que se situe l'importance des apports des *revenus de transfert* là où l'agriculture est fragilisée : apports des ressortissants travaillant à Dakar (bilans de campagne Moyenne Vallée du fleuve Sénégal) ou des émigrés (approfondissement dans la sous-zone du Boundou au Sénégal oriental).

Cinquième levier : agir sur la consommation

« *La consommation est au cœur du fonctionnement de l'exploitation familiale et elle peut être cause de décapitalisation*²⁸ » (rapport d'approfondissement Niayes). La dernière variable d'ajustement²⁹ pour l'exploitation familiale est celle de la consommation familiale sur laquelle les EF ont de façon générale une très faible vue d'ensemble du fait que la dépense se fait au jour le jour, or l'évolution des modèles de consommation est rapide et les exploitations familiales font de plus en plus d'achats sur le marché et en sont devenues très dépendantes²⁹. L'achat de biens liés aux importations (pain, lait en poudre, médicaments) peut lourdement grever le budget de l'exploitation et affecter son taux de couverture : ceci est très sensible notamment dans les familles de pêcheurs. L'explosion récente des dépenses familiales de téléphone (recharge et crédit) en est une illustration très frappante. Mais les attitudes des familles sont en train d'évoluer et les études d'approfondissement montrent une prise de conscience croissante des enjeux de la maîtrise de la consommation familiale.

Le suivi par les OP des exploitations familiales (notamment la pratique des bilans) et l'instauration des concertations familiales (avec la pratique des assemblées de famille) permettent aux familles d'avoir une bien meilleure prise sur ce levier : la gestion des dépenses concerne en effet toute la famille.

Les comportements de consommation ont une forte dimension collective

• Visiblement, la famille fait déjà des économies sur ce type de dépenses à la demande de l'aîné (qui est chef de village). « *Avant, une cérémonie funéraire consommait 5 à 6 bovins, aujourd'hui, on immole un seul bovin et on fait la cérémonie sur une journée plutôt que plusieurs. (...) Pour un baptême, avant, un bœuf était tué et on faisait venir un chanteur toute la journée, mais maintenant le bœuf est donné à l'enfant pour plus tard* ».

Le village où vit cette famille compte 68 carrés. « *Au niveau du village, nous nous sommes mis d'accord pour réduire ces dépenses mais la pression vient de l'environnement, des autres villages* ».

(étude d'approfondissement dans le Bassin arachidier)

²⁸ « *Déme naniou ba keur eupe niou dolé. Ndéki rek sokhla la* » : • Nous sommes arrivés à un stade où les besoins de la famille nous ont submergés. Le petit déjeuner est seulement un problème (bassin arachidier).

²⁹ On constate que la pratique des bilans simplifiés dans les familles suivies par ces associations leur permet de se clarifier par rapport à cette question et souvent de prendre des décisions concernant la rationalisation de leurs dépenses.



Cependant certaines dépenses sont liées à des modèles de comportement communautaires, notamment celles liées aux cérémonies : *« tant que le village ou la communauté n'a pas pris conscience que ces dépenses inutiles les enfoncent dans la difficulté et arrêté des décisions collectives, il demeure difficile pour les EF d'y remédier individuellement »* (approfondissement dans le centre du bassin arachidier). La décision de rompre avec des pratiques socioculturelles qui sont sources d'endettement dépasse le niveau de la famille et ne peut être que communautaire. La rupture peut alors être visible.

Sixième levier : emprunter

Une famille en difficulté qui a épuisé tous les autres recours est obligée pour survivre d'emprunter (le plus souvent au commerçant, ou en nature chez un proche ou un voisin), et donc de s'endetter. Les exploitations les plus vulnérables sont ainsi prises dans un cycle d'endettement chronique qui les enferme dans la pauvreté et peut les conduire à abandonner leur exploitation pour tenter leur chance ailleurs : elles sont durablement tombées dans le trouŽ (*Dekh dek*)³⁰.

Mais le levier du recours au crédit est également utilisé par les exploitations familiales qui ne sont pas dans une situation critique pour anticiper sur des rentrées prévues (crédit de campagne), ou pour investir (on y reviendra dans la section 2.6). L'exploitation, qui a alors les moyens de rembourser, prend appui sur ce levier pour réaliser ses projets. Elle peut financer ses investissements à travers des mécanismes d'économie solidaire (tontines, crédit et fonds rotatifs, mutuelles d'épargne et de crédit), ou recourir au crédit bancaire.

La dimension sociale des stratégies familiales

La conduite du suivi se fait en assemblée de famille, et souvent des parents de passage ou des amis proches de la famille y participent. Ceci permet d'emblée de comprendre que le fonctionnement de l'exploitation familiale est social avant d'être technique ou économique. La mise en œuvre des stratégies familiales passe par une organisation sociale hiérarchisée qui s'ancre dans le carré où déjà cohabitent plusieurs générations, plusieurs ménages qui sont le fruit d'alliances matrimoniales et se prolongent de ce fait dans d'autres villages, et des apparentés qui dépendent de la famille. Mais le téléphone aidant, les parents partis en ville ou en migration se tiennent souvent informés de très près de ce qui se passe dans l'exploitation, et la communauté villageoise, qui observe chaque famille, peut lui apporter son soutien dans certains travaux ou lors d'épreuves tout comme elle partagera ses réjouissances. Le halo social dans lequel baigne chaque exploitation familiale est donc large. Les idées, les ressources humaines et financières, les décisions sont traitées à travers ce tissu social dans lequel l'exploitation familiale trouve des alliés et des leviers sociaux, mais vis à vis duquel elle a aussi des obligations dont elle peut ressentir la pesanteur.

Les familles suivies évoquent fréquemment deux de ces leviers sociauxŽ sur lesquelles elles cherchent à prendre appui.

³⁰ Les exploitations familiales dans cette situation de détresse se portent plus rarement volontaires pour un suivi, sauf lorsqu'elles appartiennent à une organisation qui les y encourage. Celles observées dans le cadre du présent suivi sont généralement entrées dans cette situation critique à la suite de calamités naturelles, d'une perte de leur accès à la terre ou de leur pirogue, de vols de leurs troupeaux, d'un accident de la vie qui les a conduit à décapitaliser.



C'est d'une part la *scolarisation des garçons et des filles* sur laquelle la plupart des familles investissent pour assurer la promotion de leurs enfants dans l'espoir qu'elle rejaillisse sur la famille et l'exploitation.

Ce sont d'autre part les *organisations paysannes* auxquelles les membres de l'exploitation appartiennent (groupement, coopérative, caisse mutuelle, association) et qui leur apportent des services, parmi lesquels il faut resituer l'*appui-conseil*.

L'appui-conseil aux exploitations familiales va en grande partie aider la famille à travailler sur ses leviers

La démarche d'appui-conseil paysan déjà expérimentée par la FONGS et que le CNCR veut diffuser auprès des autres fédérations vise à aider les exploitations familiales à tirer le meilleur parti des leviers à leur disposition. Ainsi le suivi réalisé à partir du bilan simplifié permet à la famille d'analyser les leviers qu'elle utilise pour produire ses résultats et de déterminer lesquels sont les plus efficaces et lesquels pourraient être améliorés. L'appui qui sera apporté portera sur le renforcement de tel ou tel levier.

Cinq leviers actionnés par une EF à partir de l'appui conseil de leur association

Cette exploitation familiale située dans le département de Tivaouane comporte 29 membres dont 21 actifs et exploite la totalité des terres dont elle dispose (7ha, soit 0,33 ha/actif). Elle a un petit cheptel dont la production est entièrement autoconsommée. Elle produisait par le passé essentiellement des céréales et a été florissante jusqu'à ce que le recul de la pluviométrie la mette en grave difficulté. Elle a progressivement introduit le maraîchage en contre-saison (tomate, poivron, chou) et renouvelé son équipement. En 2011, elle avait un taux d'insertion au marché de 82%.

Le bilan simplifié réalisé en 2011 a confirmé que cette EF avait fait un bon choix en changeant de système de production (levier 1) car il lui avait permis d'atteindre l'équilibre avec un taux de couverture de **12 mois et 21 jours**. Il a montré que l'élevage n'était pas rentable (les charges étaient supérieures au produit) et que les dépenses de consommation étaient très élevées. L'entretien qui a suivi a amené la famille à décider de maîtriser ses dépenses et ses charges (levier 5), et à suivre le conseil donné de renforcer son maraîchage (leviers 1 et 3). Elle a décidé d'étendre ses cultures de contre-saison sur 3 hectares, de se moderniser et d'augmenter la part mise en marché, qui est passé à 95% (levier 2). L'association à laquelle elle appartient lui a alors facilité l'accès à un crédit d'équipement (levier 6) qui a permis à l'EF de foncer un puits, d'acquérir une motopompe, et d'acheter 300 mètres de tuyau.

Le nouveau bilan réalisé en 2012 a montré que la valeur nette de la production primaire de cette EF était passée de 4,865 millions à 6,855 millions de FCFA (soit une progression de plus de 40%), et que son taux de couverture était passé à **19 mois et 25 jours** (soit une amélioration de 56%). Le chef de famille déclarait dans l'entretien : « Grâce à ce crédit, mon EF s'est redressée et produit les résultats que vous voyez. Je suis en train de construire un étage à ma maison », et ses épouses ajoutaient : « le suivi, ça permet de mieux régler ses problèmes, et la gestion quotidienne de la maison est moins difficile ».



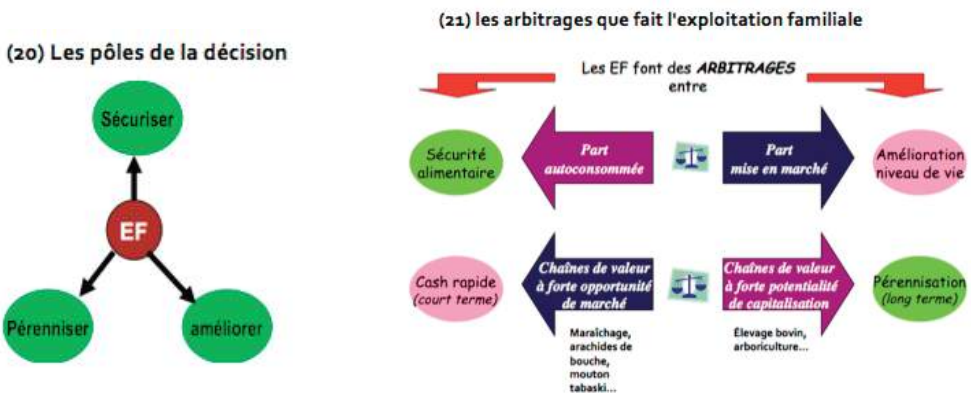
Mais il revient à la famille de faire elle-même les choix et de prendre les décisions qui lui permettront de faire progresser son exploitation : c'est elle qui détermine sa stratégie.

2.4. Les études paysannes mettent à jour les ressorts des stratégies des exploitations familiales

La connaissance des mécanismes de la prise de décision au sein des exploitations familiales est essentielle pour comprendre comment elles déterminent leurs stratégies, et en tenir compte pour les appuyer.

Les principaux arbitrages auxquels doit procéder l'exploitation familiale

On voit à travers l'analyse des orientations qui guident les exploitations familiales suivies que trois préoccupations polarisent les prises de décisions familiales. La première est la *sécurisation* de la famille, et d'abord sur le plan alimentaire. La seconde est la recherche d'*amélioration des conditions de vie*. La troisième est la *pérennisation de l'exploitation*. Plusieurs types d'*arbitrages* doivent être faits pour concilier ces trois préoccupations.



L'arbitrage entre autoconsommation et mise en marché

Il s'agit pour la famille de *concilier sécurité alimentaire et amélioration du niveau de vie*. Dans certaines zones, la nature des produits impose la tendance (c'est le cas des Niayes, avec la production maraîchère : 85% de mise en marché). Dans d'autres zones, c'est la recherche de sécurité qui s'impose (c'est le cas dans le bassin arachidier : 51% réservés à l'autoconsommation, ou au Sénégal oriental : 69%).

Mais des arbitrages plus subtils peuvent intervenir selon les produits en fonction de la conjoncture. Ainsi chez les éleveurs la production agricole permet de limiter les prélèvements sur le troupeau : les années de mauvaises récoltes, ils vendront plus d'animaux (parfois dans de mauvaises conditions) pour assurer leur sécurité alimentaire. Chez les agriculteurs par contre la vente des animaux, qui constitue, au-delà de leur apport à la fertilisation des sols, une source de diversification des revenus, a une autre signification.



L'arbitrage entre les choix de production

Il s'agit ici de concilier intérêts à court terme et à long terme.

Cet arbitrage se fait cette fois entre la recherche à court terme de ressources monétaires permettant de faire face aux dépenses courantes pour s'assurer un confort de vie, et la préoccupation sur le long terme d'assurer l'avenir et la pérennisation de l'exploitation. C'est cet arbitrage qui va amener l'exploitation familiale à **se positionner sur les chaînes de valeur**. La famille dosera son positionnement sur ces chaînes de valeur en distinguant celles qui présentent de *fortes opportunités de marché* et favorisent l'obtention rapide de revenus : maraîchage, légumineuses en vert (arachide de bouche, niébé), embouche, élevage d'espèces à cycles courts (petits ruminants, volaille), aliment de bétail (fruits de kadd, tourteau d'arachide et de niébé) etc., et celles qui ont une *forte potentialité de capitalisation* et favorisent la pérennisation de l'exploitation en garantissant des apports de revenus à moyen et long terme pour l'exploitation : élevage de grands ruminants, arboriculture f

La révolution « des assemblées de famille »

Une pratique “moderne” qui tend à se répandre dans les exploitations familiales

La transformation la plus importante observée à travers le suivi des exploitations concerne le mode de prise de décision au sein de l'exploitation familiale. La définition et la mise en œuvre des stratégies familiales, qui traditionnellement relevaient de la seule autorité des chefs de famille (le *•borom keur*Ž, le *•jomgallé*Ž, le “*yaal mbind*” ou “*l'anifane bufac*” f), reposent de plus en plus sur des mécanismes de concertation. C'est une évolution en profondeur, fortement

Les principes de l'assemblée de famille selon un chef de famille du centre du bassin arachidier

« Ndiabote tou légui kou nek da nga diape » : "Dans la famille de maintenant chacun doit participer". Le fonctionnement de l'exploitation familiale est collectif. Tous les membres de la famille sont impliqués.

« Wakhtane mo yoré keur » : "la concertation est à la base du fonctionnement de la famille", tant pour la prise de décision que pour sa mise en œuvre.

« Wakhtane dioubo daye indi yokouté » : "le consensus est à la base de bonnes performances" : solidarité dans les décisions, et reconnaissance du leadership du chef d'exploitation.

« Béne yeungou yeungou keur gui manoule déme bayi moramame » : "Aucune activité de l'exploitation familiale ne peut aller sans les autres". Il y a complémentarité et interdépendance des activités et des transferts de flux.

(entretiens d'approfondissement dans le Bassin arachidier, avril 2013)



encouragée par les associations auxquelles appartiennent ces familles, mais également dictée par l'évolution de la société globale et de l'environnement économique et politique. En effet, dans un monde où les valeurs sont plus éclatées et où les femmes ont gagné de l'autonomie sur le plan économique, les pratiques de gestion solitaire ou opaque risquent de faire exploser la famille (départ des enfants, mésentente conjugale) et d'affaiblir l'exploitation familiale : la cohésion familiale est nécessaire et elle se construit au travers de nouvelles pratiques que l'on peut qualifier de « modernes ». Les associations membres de la FONGS préconisent celle des « assemblées de famille » et la plupart des exploitations suivies par cette fédération l'ont adoptée.

Ce nouveau mode de gouvernance se traduit le plus souvent par une redéfinition des rôles et des responsabilités au sein de l'exploitation qui va lui faire gagner beaucoup en efficacité.

Bien entendu, cette évolution en profondeur n'est pas générale et se heurte à des résistances : les hiérarchies sociales ne peuvent pas être brutalement bouleversées. Les évolutions se font alors à petits pas.

C'est à travers ces processus que les exploitations familiales prennent les décisions qui déterminent leur transformation progressive et introduisent des innovations.

Répartition des rôles dans 4 exploitations familiales du Boundou

EF 1 : les hommes s'occupent des cultures pluviales et ont en charge les besoins en céréales (hors riz) et la dépense quotidienne. Les femmes s'occupent des cultures maraîchères et ont en charge le riz et l'huile.

EF 2 et 3 : les plus âgés s'occupent des productions céréalières et ont en charge les céréales (hors riz) et la dépense quotidienne. Les jeunes s'occupent des cultures maraîchères et ont en charge le riz et l'huile.

EF 4 : les actifs résidents ont en charge les céréales (hors riz), et les émigrés ont en charge le riz, l'huile et la dépense quotidienne : c'est pourquoi l'EF priorise pour le moment les cultures céréalières.

(d'après étude d'approfondissement Boundou, avril 2013)

L'importance de l'information et de l'ouverture donnée par les voyages et les échanges dans l'adoption d'innovations

Pour que les exploitations familiales se décident à adopter une innovation, il faut d'abord qu'elles en aient *connaissance*, et celle-ci leur parvient le plus souvent de l'extérieur (chose vue ailleurs, information donnée par un proche, l'OP ou un service technique); il faut ensuite une *délibération* pour prendre la décision de l'adopter ... elle est parfois personnelle, mais dans la plupart des cas observés elle est familiale; enfin avant adoption définitive il y a le plus souvent une phase *d'expérimentation*, parfois très tâtonnante, qui peut s'enrichir de recherche de conseils et d'échanges d'expérience avec d'autres paysans.



C'est le repérage de ces processus de prise de décision et d'adoption des innovations qui a permis aux OP de faire le suivi des exploitations familiales dans le cadre d'assemblées de familles (et non avec les seuls chefs d'exploitation) et de mieux utiliser pour appuyer les exploitations familiales dans leurs processus de modernisation deux facteurs qui jouent un rôle adjuvant : l'information et les échanges.

2.5. Les études paysannes montrent l'évolution du rôle des femmes dans la transformation des exploitations familiales et les questions que soulève l'intégration des jeunes dans ces exploitations

La place des femmes dans les exploitations familiales tend à s'affirmer

On retrouve à travers le suivi des exploitations familiales le triple rôle des femmes dans la vie de l'exploitation

Quand on considère les actifs présents dans les exploitations familiales suivies, on observe que dans beaucoup de cas les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

C'est par elles que s'assure la fonction de *reproduction* de la famille, l'éducation des petits enfants, et bien souvent ce sont elles qui maintiennent le lien avec les aînés en cas de tensions ou de conflits de génération à l'intérieur de la famille.

On connaît leur rôle de *productrices* à travers leur participation aux travaux dans les champs familiaux et la production dans leurs propres champs ou leur jardin de case, leur engagement dans le maraîchage; ce sont elles qui s'occupent des petits ruminants et de la volaille, elles qui valorisent le lait dans les sociétés d'éleveurs. Chez les pêcheurs les femmes n'embarquent pas mais peuvent posséder des pirogues et être patron-pêcheur, mais ce cas reste rare. Par contre dans bien des cas elles s'investissent dans le micro-maréyage, la cueillette des coquillages ou la transformation des produits de la mer (on dénombre 50 000 femmes transformatrices des produits de la mer au Sénégal; 52% de ces transformatrices sont chefs de famille) : c'est ce qui permet notamment aux exploitations familiales dont les

L'apport des femmes dans la consommation familiale (Bassin arachidier)

Dans le bassin arachidier la consommation du ménage n'est pas assurée par le seul fait du chef de ménage, la production de ce dernier est complétée ou renforcée par l'apport des femmes; cela est mis en évidence dans les familles polygames où il arrive (à l'approche de l'hivernage ou la période de soudure) que ce soit les femmes qui prennent en charge toutes les céréales et l'huile consommées (c'est le moment du déstockage de la production des femmes). Par ailleurs, on note que ce sont les femmes qui assurent l'approvisionnement du ménage en produits transformés, notamment l'huile. Dans le bassin arachidier la règle est l'utilisation de l'huile brute issue de la transformation de l'arachide par les femmes. L'huile raffinée est utilisée en dernier recours, quand il n'y a plus d'huile brute.

(étude FONGS/Mody Ba, *ibid.*)



chefs de famille ne sont pas patrons-pêcheurs de s'en sortir. En outre de façon générale ce sont elles qui s'investissent le plus dans les activités para ou extra-agricoles.

Enfin les femmes jouent un rôle clé dans la gestion de la **consommation familiale** puisqu'elles préparent le repas, achètent les denrées alimentaires sur le marché avec la dépense quotidienne ou hebdomadaire que leur remettent le mari ; elles complètent souvent cette dépense par les produits de leur jardin et leurs propres revenus.

Le suivi des exploitations familiales, toujours effectué en présence des femmes, révèle que dans bien des cas ... surtout lorsque la gouvernance familiale est partagée ... les femmes sont au fait de la gestion d'ensemble de l'exploitation et en connaissent certains aspects mieux que le chef d'exploitation.

Une place dans l'exploitation dont l'importance tend à s'affirmer du fait du poids de leur apport économique

Les femmes complètent les revenus de l'exploitation familiale de façon parfois substantielle par les apports de leurs activités complémentaires, et dans certains cas de leur épargne pour investir (par exemple pour acheter un moteur de pirogue). Ce sont souvent elles qui dépannent l'exploitation familiale en cas de difficulté.

Les apports des femmes dans une exploitation déficitaire du bassin arachidier

Cette grande exploitation de type extensif située dans la zone de Notto obtient, malgré une main d'œuvre importante et un bon équipement, de très mauvais résultats (**taux de couverture de 2 mois et 24 jours**) du fait notamment de ses mauvais rendements et de charges de production très élevées (ratio des charges : 67%). Pourtant elle n'est pas endettée. Elle le doit en grande partie aux apports des 6 épouses du chef d'exploitation qui, avec les seuls bénéfices qu'elles retirent de la trituration et de la vente de l'huile d'arachide, couvrent **9 mois supplémentaires** de la consommation familiale. Mais ces femmes très actives ont d'autres apports qui n'ont pas été quantifiés : elles font du maraîchage, du commerce, elles fabriquent des chaussures, elles font de la couture, elles vendent du bois.

(études test CNCR, octobre 2012)

Les entretiens réalisés dans le cadre du suivi des exploitations familiales montrent que les activités complémentaires les plus fréquentes exercées par les femmes de ces exploitations sont le **commerce** et la **transformation des produits**. Cette dernière activité présente l'intérêt d'apporter de la **valeur ajoutée** à la production primaire.

Lorsqu'elles s'organisent de façon autonome, les femmes sont souvent plus que les hommes en position d'innover

A côté de l'espace familial, certaines femmes développent des activités dans le cadre de groupements féminins plus ou moins formalisés qui leur offrent un cadre d'apprentissage



et d'échanges, mais aussi un espace d'autonomie où elles peuvent prendre plus librement des initiatives et innover dans leurs pratiques.

L'affirmation de la personnalité des femmes à travers cette autonomie peut rejaillir de façon très positive sur l'exploitation familiale. Ainsi dans une famille suivie dans la Moyenne Vallée où le rôle du chef de famille reste dominant (il n'a pas instauré d'assemblée de famille), mais où la femme, très active, s'est affirmée à travers l'organisation féminine à

Des femmes qui se "professionnalisent" dans leur groupement de productrices

L'intervention des femmes devient plus structurée et plus intégrée, ce qui leur permet de maîtriser davantage les coûts et délais de production (en maîtrisant les coûts et temps de décorticage), de faire des économies d'échelle, de récupérer et de recycler les sous-produits comme la coque d'arachide. Le recyclage de la coque d'arachide est une pratique nouvelle, la coque d'arachide est revendue pour servir d'aliment de bétail.

La transformation de l'arachide, la production d'huile brute et de pâte d'arachide reposent sur des normes et de bonnes pratiques, qui sont bien connues par les femmes. L'approvisionnement des unités de transformation en graines ne procède pas d'une simple opération commerciale, c'est un choix qui met en avant des critères techniques précis et divers. Dans le choix des graines à triturer, les femmes tiennent compte de la variété de l'arachide, de la maturité, de l'état physique de la graine, et la couleur de la graine.

La transformation et la production d'huile brute et de tourteau sont des activités très rentables au double plan financier et social. Les transformatrices jugent que même une baisse de 150 fr sur le litre d'huile raffinée ne saurait entamer la rentabilité de leur activité, elles engrangent des marges d'exploitations intéressantes (elles ont rejeté une proposition d'acheter l'huile brute à 850 fr de SUNEOR).

(étude FONGS/Mody Ba, idem)

laquelle elle appartient, *“le mari apprécie hautement le sens pratique de sa femme, les résultats acquis sous son influence et le rôle de leader qu'elle commence à avoir dans la zone. Il entend alors ne pas briser cet élan et en faire bénéficier davantage la famille, ainsi sur diverses questions, la prise de décision semble incomber à la femme”* (étude d'approfondissement Vallée).

Cependant, les femmes chefs d'exploitation obtiennent de moins bons résultats que les hommes

En comparant les résultats du suivi d'exploitations familiales qui ont à leur tête des femmes avec ceux d'exploitations dirigées dans les mêmes zones par des hommes et bénéficiant d'un accès comparable à l'espace (en moyenne 7 ha/EF avec une femme comme chef d'exploitation, contre 8 ha/EF pour une exploitation dirigée par un homme ; dans tous les cas ces exploitations mettent en culture en moyenne 75% de l'espace disponible), on constate que les exploitations dirigées par des femmes atteignent en moyenne **un taux de couverture inférieur de 2 mois à celui des exploitations dirigées par les hommes** (taux de couverture moyen de 6 mois, contre



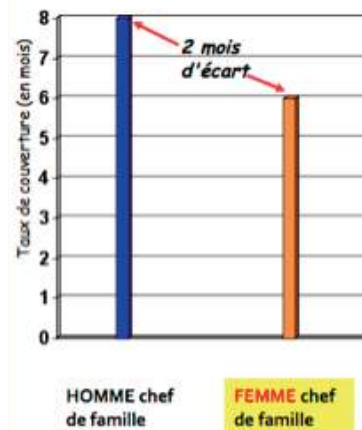
8 mois dans les exploitations dirigées par des hommes) et une valeur de production 33% moins forte. A l'analyse on constate qu'il s'agit le plus souvent d'exploitations dirigées par des veuves qui reprennent les terres familiales et sont de ce fait relativement aussi bien dotées en facteurs naturels que les hommes. Par contre, ces femmes chefs d'exploitation ont un accès moins aisé aux facteurs techniques (semences subventionnées, équipements) et à la main d'œuvre. Leurs charges de production sont de 12% plus lourdes que dans les exploitations dirigées par des hommes. Mais dans d'autres cas, les femmes sont également pénalisées par les règles de l'héritage, notamment sur le plan foncier³¹.

Un problème de "genre"

Il y a donc bien, malgré les progrès enregistrés, un problème de *genre* dont les organisations paysannes sont conscientes, et dans leurs débats internes à l'occasion de la restitution des résultats de la présente étude la question a été posée de savoir si ces progrès constatés dans l'investissement économique des femmes ne masquent pas une réelle injustice et un recul dans la mesure où ils viennent compenser une **dérobage des hommes** par rapport à leurs obligations traditionnelles vis à vis de leur famille : ils demandent en fait aux femmes de prendre en charge ce qui leur revient. En même temps, on constate que lorsque les femmes réussissent sur le plan économique dans les activités dans lesquelles elles se sont spécialisées, elles sont rapidement **menacées par les hommes** qui se lancent dans ces activités. On l'observe dans tous les secteurs : l'élevage où les hommes cherchent à confisquer aux femmes le contrôle des mini-laiteries, alors que traditionnellement le lait revient aux femmes, la pêche où les hommes viennent concurrencer les femmes dans la transformation des produits de la mer, l'agriculture où les hommes tendent également à s'introduire dans la transformation des produits agricoles. *Tant qu'on ne clarifiera pas la question des rôles dans la gouvernance aux différents niveaux (famille, organisations paysannes, collectivités locales...) et dans les politiques, on ne progressera pas* déclarait une responsable de la FENAGIE-Pêche à l'occasion de la restitution de cette étude.

(22) comparaison résultats EF dirigées par des femmes et par des hommes

Dans des exploitations aux caractéristiques comparables :



³¹ Bien que la main agricole soit majoritairement féminine, les règles régissant la propriété et le transfert des droits fonciers est moins favorable [en Afrique] qu'en Asie et en Amérique latine (NEPAD, les agricultures africaines, déjà cité)



L'intéressement des jeunes au devenir des exploitations familiales demeure une question non résolue

Un autre problème est celui du statut des jeunes dans l'exploitation familiale.

Partir ou rester ?

On a précédemment rappelé (voir supra, section 1.3) que le milieu rural offre plus de 60% des emplois jeunes (avec un taux d'emploi plus prononcé chez les jeunes filles). Mais le problème est de savoir si ces jeunes trouvent dans le milieu rural un cadre épanouissant qui les encourage à y rester ou à y revenir quand ils sont partis.

La question de l'émigration des jeunes se pose de façon plus aigüe dans les zones où l'économie ne peut plus reposer sur l'agriculture. A ce propos, on note dans les entretiens réalisés la préoccupation des anciens émigrés de retour au village de relancer fortement les activités de production de la famille notamment par des investissements (aménagements, motopompes dans le Boundou) pour intéresser les jeunes à rester au village, y espérer un avenir et reprendre l'exploitation. Pour ces anciens émigrés, l'émigration n'offre plus les mêmes opportunités et ils cherchent à convaincre les jeunes de ne pas partir, et à davantage les intéresser aux activités agricoles.

Quels emplois pour les jeunes ?

Les emplois ruraux peuvent être attractifs s'ils sont plus rémunérateurs qu'actuellement et mis en œuvre dans un cadre permettant une meilleure implication des jeunes dans les décisions, et une plus grande équité dans la gestion des ressources et des revenus : « *les jeunes, notamment les femmes, ont leurs propres besoins* » affirmait un chef d'exploitation qui apportait son témoignage lors des journées de partage des résultats des premiers résultats de ce suivi des exploitations familiales. A la différence de leurs aînés, les jeunes ont impérativement besoin de *revenus monétaires* pour faire face à leurs nouveaux besoins (vestimentaires, de déplacement, en équipement et de loisirs), et c'est ce qui les incite à les chercher en dehors de l'agriculture qui ne paie pas. Mais lorsqu'ils constatent qu'ils peuvent gagner plus dans une zone rurale qu'à la capitale, ils évitent une ville devenue de plus en plus inhospitalière : c'est de cette façon que par exemple le Delta autour de la riziculture ou le port de Mbour autour de la pêche sont devenus des zones de fixation de leurs jeunes ou d'accueil de jeunes venus notamment du bassin arachidier, mais aussi du Ferlo ou d'ailleurs.

Donner confiance aux jeunes

"Un débat se développe sur l'emploi des jeunes, par exemple la boucherie pour accroître les écoulements de viande toute l'année et localement plutôt que seulement pour la tabaski. Le débat se développe sur cette question des jeunes pour lesquels il faudrait trouver des emplois ou des conditions pour se lancer localement quand ils ont un métier (artisanat local). Les jeunes hésitent à revenir car on ne leur fait pas forcément une place (une discussion s'ouvre alors sur le fait que les jeunes ne peuvent trouver une place que si les anciens leur donnent vraiment des responsabilités, leur confient vraiment les décisions)"

(approfondissement centre bassin arachidier)



Mais il faut également que l'économie locale offre des possibilités diversifiées d'emplois sur place, pour éviter l'exode ou l'émigration. La question dépasse ici les familles et interpelle les collectivités locales et leur façon de concevoir leurs plans de développement local, leurs plans d'investissements communaux ainsi que leurs politiques foncières pour favoriser l'installation des jeunes.

L'enjeu de la transmission des exploitations familiales

C'est la qualité des relations entre parents et enfants, l'intérêt que ces derniers prennent à l'exploitation familiale et les satisfactions qu'ils retirent de la vie au village qui assurent la possibilité d'une transmission de cette exploitation aux générations à venir : le suivi des exploitations familiales montre que c'est une question qui préoccupe au plus haut point certains chefs d'exploitation, mais que la plupart des familles ne l'abordent pas facilement de façon directe car elle ne dépend pas que d'elles. Elle peut concerner tout le lignage intéressé par l'héritage, ainsi que les collectivités publiques qui édictent des règles ou créent les conditions favorisant l'insertion des jeunes dans le monde rural, et donc dans la continuité familiale.

L'évolution des modes de gouvernance familiale, qui associe les enfants aux décisions et les responsabilise, devrait permettre de poser avec eux la question de leur avenir et de celui de l'exploitation familiale.

Un chef de famille réfléchit à l'avenir de ses enfants et les conseille

“Je conseille à tous d'allier l'agriculture, qui est pour moi une priorité (c'est pourquoi j'investis dans l'équipement), et d'autres activités, mais je développe des stratégies pour en sortir quelques-uns de l'agriculture en les installant ailleurs et dans d'autres métiers (chauffeurs, mécaniciens, tailleurs...). Comme il faudra un jour partager la terre familiale, je leur dis qu'ils devront faire la même chose que moi : je n'ai pas hérité de toutes mes terres, j'en ai acquies. Mais pour cela, il faut cultiver les relations sociales”.

(exploitation familiale du centre du Bassin arachidier ... études test CNCR)

Une autre question est celle de la formation qui peut préparer les jeunes à aborder leur avenir. Les discussions sur cette question avec les familles dans le cadre du suivi des exploitations familiales montrent que l'éducation des petits enfants revient toujours en grande partie aux femmes ; l'apprentissage du métier se fait à travers la participation des enfants aux travaux agricoles, aux soins donnés aux animaux, c'est à dire sur le tas. La plupart des familles suivies scolarisent leurs enfants (certains font même des études supérieures) mais aucune n'a discuté du contenu de la formation qu'ils recevaient à l'école.

La modernisation des exploitations familiales ne peut pas se faire sans parler avec les jeunes. Il est nécessaire que les familles s'assoient avec les enfants qui n'ont pas souhaité partir ou qui sont revenus pour discuter avec eux sur leur choix de société, leurs questions, et leurs réussites.



2.6. Pour financer leurs innovations et pérenniser leur exploitation, les EF investissent, le plus souvent sur fonds propres

On a vu précédemment (section 1.5) que les exploitations familiales étudiées investissent dans *l'accès à la terre*, son *aménagement* et la *sécurisation foncière* (dans les sous zones du Boundou et du centre du Bassin), la *clôture de parcelles* (dans la zone sylvo pastorale), la *régénération des ressources naturelles* et la *plantation d'arbres fruitiers* (dans le nord et le centre du Bassin arachidier; en basse Casamance, et dans le Boundou), et *l'achat d'animaux* (*toutes zones et dans une moindre mesure dans les Niayes et le Delta du fleuve Sénégal*). Elles font des investissements stratégiques pour augmenter la productivité de *l'agriculture* (nord du bassin arachidier, zone sylvo pastorale et basse Casamance), le *fonçage de puits pour la maîtrise de l'eau* (dans les Niayes) et *l'acquisition d'équipements agricoles* (dans les Niayes, et en basse Casamance), de moyens de *transport* et d'*équipements de stockage* (dans la zone sylvo pastorale) ou de *transformation* (dans le bassin arachidier). Elles investissent de façon parfois très conséquente dans *l'amélioration de l'habitat* (Niayes, Bassin arachidier, Casamance). Elles font également des *investissements sociaux* (scolarisation des enfants, habitat, dons contribuant au renforcement des liens familiaux et amicaux).

Comment les exploitations familiales financent-elles leurs investissements ?

Dans la majorité des cas étudiés, ces investissements se font principalement ou totalement *sur fonds propres* (sauf quand les EF bénéficient des subventions d'un projet, ce qui est devenu rare, et de toute façon généralement conditionné par un apport propre). Plusieurs mécanismes sont observés :

Les principaux investisseurs sont les agriculteurs

L'investissement du secteur privé doit être entendu de façon large. Les principaux investisseurs sont les agriculteurs eux-mêmes. Ils investissent environ 100 milliards de dollars tous les ans sur leurs exploitations en dépit de la quasi-absence de systèmes de crédit pour l'immense majorité d'entre eux. Toutefois, l'investissement étranger peut être utile en amont (pour l'agrofourniture) et en aval de l'agriculture (pour la transformation) pour pallier la faiblesse des industries africaines ainsi que dans les infrastructures en complément des financements publics. L'expérience montre que les investissements sur la base d'acquisitions de terres à grande échelle ne peuvent se justifier, du point de vue de l'efficacité économique, que dans de rares situations, et lorsque la terre est réellement disponible, c'est-à-dire non-utilisée, et est acquise en toute transparence.

(UA/NEPAD ... les agricultures africaines, déjà cité)

Aucune famille suivie dans le Ferlo dans le cadre de ces études ne recourt aux systèmes de financement modernes³². Elles financent leurs investissements (achats de charrette, aménagements) en puisant dans *leur propre "banque" traditionnelle* : le **troupeau**. On observe le même comportement dans le Boundou, et en partie dans la Moyenne Vallée.



Ailleurs les exploitations utilisent, lorsqu'ils existent, les services des **systemes financiers décentralisés** où elles placent leur épargne. On relève ici, à travers ces mécanismes, l'importance de la **participation des femmes à l'investissement familial** (*“J'ai acheté ma machine à triturer l'arachide à partir de l'argent de la tontine”* – Boundou au Sénégal oriental. Observation similaire dans la Vallée; chez les pêcheurs, les femmes peuvent puiser dans leurs tontines pour aider le patron-pêcheur à acheter un nouveau moteur).

Les exploitations familiales qui font des investissements importants (dans le Delta, chez les patrons pêcheurs) font de plus en plus recours au **crédit bancaire** (CNCAS ou autre). Mais dans la majorité des cas ce sont les **apports des activités non agricoles** qui permettent de réaliser des investissements (ce qui explique que l'on puisse observer des améliorations dans l'habitat dans des zones où les taux de couverture par les apports des activités agropastorales sont bas, comme par exemple en Casamance et dans le Nord du bassin arachidier). Ici encore les apports à l'investissement des **femmes**, qui exercent souvent ce type d'activités, sont notables (ainsi dans les Niayes : *“Le petit commerce des femmes est l'activité non agricole la plus partagée par les EF visitées. Il s'agit de vente de produits maraîchers issus ou non de l'EF. C'est une activité qui se développe : « La capacité d'investissement des femmes a augmenté car la redistribution des ressources de l'EF le permet maintenant »* ... étude Niayes).

Enfin, la dernière contribution à l'investissement peut être **l'apport externe** des **ressortissants** installés en ville et des **migrants**. On signale dans le centre du bassin arachidier le cas d'un inspecteur des douanes récemment revenu sur l'exploitation pour investir dans l'agriculture (clôture de parcelles) et qui a acheté un tracteur pour permettre à la famille de travailler la terre et faire de la prestation de services. Cependant les apports de la diaspora peuvent s'avérer problématiques³³, et les familles du Boundou cherchent à sortir de la dépendance par rapport aux émigrés.

Qu'est-ce qui limite la capacité d'investissement des exploitations familiales ?

La première limite est celle de la **surface financière des exploitations familiales**, qui est liée au volume de leurs activités et de leurs charges. *« Les produits sur le marché (riz, huile, sucre) sont tellement chers que nos excédents ne nous permettent pas d'investir, notamment pour renforcer le matériel agricole. J'ai une seule charrue, et il m'en faut trois pour augmenter considérablement les superficies exploitées »* (approfondissement dans le Boundou). Cette limite affecte aussi la contribution de la diaspora (*“Un semoir neuf peut coûter 200 000 FCFA voir plus (...). Les membres de la famille qui travaillent à l'extérieur peuvent contribuer à nourrir leur famille mais n'ont pas toujours assez de revenus pour participer à ce genre d'investissement”* – approfondissement dans le centre du bassin arachidier). On entre alors dans un cercle vicieux : la famille devrait investir pour augmenter sa production, mais elle ne peut pas investir parce que sa production est insuffisante³⁴.

³² Mais on sait que d'autres exploitations d'éleveurs commencent à le faire : voir le développement du secteur bancaire sur la place de Dahra.



La seconde limite tient à *l'insuffisance des investissements publics* qui permettraient de valoriser l'investissement familial : en zones aménagées par exemple, les dysfonctionnements des aménagements hydro-agricoles mis en place par l'Etat (dans le Boundou ou dans la Vallée du fleuve Sénégal) inhibent les petits investissements familiaux dans les cultures irriguées.

Une troisième limite tient aux *systèmes de crédit* : rigidité des conditions d'octroi, absence d'offres de crédit à moyen et long terme. De ce fait, les exploitations familiales ne peuvent pas s'équiper de façon conséquente. On voit ici les directions à prendre pour libérer les capacités d'investissements des familles : développement et entretien des infrastructures économiques, mise en place d'un système de crédit adapté, rompre avec les pratiques opportunistes d'effacement de la dette qui ont cassé les mutuelles, et ne pas perdre de vue que le financement des investissements est indissociable des facilités d'approvisionnement de marchés rémunérateurs.

De nouveaux mécanismes de financement s'inventent

Ils combinent les ressources propres des exploitations, la négociation de partenariats avec des commerçants et un recours maîtrisé au crédit bancaire. Et ils articulent des stratégies

³³ • Un point saillant est la question du rôle des membres de la famille travaillant à l'extérieur. S'ils contribuent généralement à l'alimentation de leur famille, la question de leur contribution aux investissements dans l'activité agricole ou d'élevage semble un enjeu central. Dans ce domaine, la question des règles d'héritage semble freiner ce type de levier et supposerait « de repenser les problèmes à l'intérieur de l'exploitation familiale et cette énigme entre les frères et leurs familles » Z. (étude d'approfondissement bassin arachidier)

³⁴ Les investissements sur fonds propres seront d'autant plus possibles pour les EF qu'elles trouveront sur le marché des conditions favorables à une bonne rémunération de leurs produits agro-sylvo-pastoraux: une EF qui sort d'une bonne campagne de production et de commercialisation d'oignon, de riz ou d'arachide sera mieux à même de réinvestir dans son exploitation.



Le cas du financement de l'approvisionnement des unités de transformation de riz par des actions partenariales dans la Moyenne Vallée et le Delta du Fleuve Sénégal

Le système d'approvisionnement des femmes est dynamique. En premier lieu celles-ci utilisent la production familiale. A l'épuisement de cette production elles s'approvisionnent à partir des marchés par achats au comptant ou à crédit. Les quantités achetées dans les marchés peuvent représenter plus de 75% des stocks utilisés pour la transformation. Les cercles des transformatrices dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal s'approvisionnement en grande partie à partir des dépôts villageois de paddy. On note que 36% des femmes membres des groupements de transformation des associations membres de la FONGS dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal ne produisent pas leur paddy, celui-ci est acheté hors exploitation, par contre 25 % des femmes transformatrices des associations membres de la FONGS dans le delta du fleuve Sénégal tirent le paddy des champs collectifs ou communautaires de leur organisation.

La transformation industrielle est le domaine d'intervention des hommes, même si on note la présence remarquée d'opératrices comme le GIE Yoro Malal Gueye de Richard Toll, le groupement RONKHTRANSKOM à Ronkh, ou le groupement GFTRB. Les opératrices sont membres de l'Association des Riziers du Nord (ARN), qui est un cadre de concertation regroupant les opérateurs de la transformation semi industrielle du paddy. Le rôle de coordination de l'ARN a permis aux opérateurs de s'accorder et d'harmoniser leurs positions sur des questions importantes comme celles portant sur le prix du paddy, la définition de positions communes pour négocier avec la CNSAS et autres opérateurs de crédit, l'amélioration de la qualité du riz et la définition d'un label commun.

La stratégie basée sur le préfinancement ou garantie de commerçants grossistes vendeurs de riz blanc constitue avec le crédit les deux principaux mécanismes d'approvisionnement des unités industrielles. Ce système basé sur la contractualisation croisée fonctionne grâce au leadership assuré par le duo transformateur-commerçant de gros, appuyé par les banques et les transporteurs. Ce qui revient à dire qu'un tel système requiert la mise en place d'une alliance des acteurs du riz.

Les acteurs tendent à mutualiser les actions d'approvisionnement (centrale d'achat de biens et services), à standardiser les pratiques de production (programme de mise aux normes) et à harmoniser les offres sur le marché (en terme de qualité et de prix), à développer des relations clients-fournisseurs (ex : entre producteurs et transformateurs, ou entre commerçants et transporteurs, f) sur une base contractuelle qui assurent des économies d'échelle, donc la baisse des coûts unitaires à tous les niveaux de la chaîne de valeurs.

(étude FONGS/Mody Ba déjà citée)



de production, d'approvisionnement de transformation et de commercialisation complexes qui supposent une intelligence globale des mécanismes de l'économie moderne.

Ici stratégies familiales et stratégies collectives se complètent.

2.7. Quelles marges de progrès ont les exploitations familiales ? Quelles options prendre pour les aider à les augmenter ?

Où veulent aller les exploitations familiales ?

Le suivi des exploitations familiales permet de cerner les lignes de force de leur évolution actuelle. *Elles vont dans le sens d'un progrès et non d'une régression.* L'augmentation des revenus paraît plus pour elles comme un moyen que comme une fin en soi. La finalité, ce vers quoi ces familles veulent aller, c'est plus de sécurité, plus de solidarité, plus de confort, plus d'indépendance. En un mot *plus de bien-être.*

Certaines cherchent à se réhabiliter; c'est par exemple le cas pour les EF suivies en Casamance, dont les performances sont basses au regard des potentialités de la zone : c'est la conséquence du choc de la guerre et de la dégradation des ressources naturelles. On retrouve le même réflexe dans la partie la plus dégradée du Bassin arachidier.

Toutes cherchent à se **sécuriser** sur le plan alimentaire et à réduire leur dépendance. De nombreuses innovations réalisées par les EF, notamment en matière de diversification ou de recherche d'amélioration des rendements, sont dictées par cette recherche de sécurité

Trois facteurs qui freinent l'évolution des exploitations familiales

L'étude d'approfondissement faite dans le nord du bassin arachidier, qui est une des zones où la situation est très critique pour les exploitations familiales, montre que trois facteurs perturbent aujourd'hui les trajectoires que prennent les exploitations familiales :

l'incertitude qui pèse sur l'agriculture, du fait des *changements climatiques*, de *l'appauvrissement des sols* et de la *mauvaise qualité des intrants* (« *Mbaye mi teudé woule béne palace* » : « l'agriculture est une activité fluctuante »),

l'évolution et le changement des modèles de consommation (« *Ame naniou douggoup. Wanté Yégue naniou diamono dio khamnéné kénebeugatoule agné lakh. Li niouye doundé da niou koye dieunde* » : « Nous avons du mil. Mais nous sommes arrivés à une époque où personne ne veut prendre de la bouillie de mil au déjeuner. Nous achetons notre nourriture »),

et **la progression démographique** qui pose le problème de l'adéquation des *ressources foncières* aux besoins de l'exploitation familiale (« *Ame naniou soufe wayé doyou niou. Da niou déme tchi deuk yi niou dendal niou dagal niou ba niou abbe* » : « Nous avons des terres mais elles ne couvrent pas nos besoins. Nous avons recours aux emprunts au niveau des villages riverains »).

On n'est pas étonné dans le contexte d'incertitude qui prévaut de rencontrer des exploitations familiales qui sont désorientées et ne savent pas où elles vont. Mais ces exploitations sont relativement peu nombreuses parmi celles suivies par les associations : la plupart savent où elles veulent aller.

(études d'approfondissement 2013 ... niveau 3)



alimentaire qui s'impose particulièrement là où l'on constate que les taux de couverture sont bas (par exemple dans le centre du bassin arachidier). Cette recherche de sécurité alimentaire peut s'accompagner d'une recherche de sécurisation de l'approvisionnement en intrants ou de la commercialisation qui réduit la dépendance par rapport aux intermédiaires et les risques d'endettement (cas dans les Niayes).



Pour la plupart, elles désirent **améliorer leurs conditions de vie** : elles vont vers le marché pour améliorer leurs revenus monétaires. La mise en marché apparaît cependant comme sélective. Elle n'est pas un but en soi. Elle est conditionnée par l'existence et les opportunités de marché (c'est évident par exemple pour le lait chez les éleveurs), mais est en quelque sorte •bornéeŽ, comme on l'a vu (section 2.4) par deux pôles : Celui de la sécurité alimentaire, préalable à la mise en marché, et celui de la pérennisation du capital de l'exploitation familiale qui correspond à une •tendance sur le long termeŽ de l'évolution plus ou moins consciemment visée par ces familles à travers leurs exploitations.

Toutes les exploitations familiales sont soumises à une pression de leur environnement et des variations rapides

En comparant les résultats des exploitations d'une campagne à l'autre, on constate qu'ils sont soumis à des fluctuations extrêmement rapides.

Globalement, dans les 5 zones où *l'agriculture* domine, il y a *progress* entre la campagne 2011 et la campagne 2012. La meilleure pluviométrie enregistrée en 2012 explique en grande partie ceci, mais il reste à comprendre pourquoi certaines EF ont su en profiter, et d'autres pas.

Dans les zones *d'élevage* étudiées ici (Ferlo, Moyenne Vallée) les résultats ont *baissé* ou *stagné*. Ceci s'explique en grande partie par des causes naturelles (effets négatifs de la pluviométrie sur les pâturages, épidémies), cependant certaines EF ont fort bien tiré leur épingle du jeu et progressent: il faut donc aussi regarder ailleurs pour comprendre.

Quand on descend dans le détail de l'analyse exploitation par exploitation, on constate que les variations d'une campagne à l'autre peuvent être extrêmement fortes, *dans un sens comme dans l'autre*. On voit des EF plus que doubler leur taux de couverture, et même dans un cas le quintupler entre 2011 (taux de 2 mois) et 2012 (taux de 10 mois et 24 jours) : en l'espèce, cette exploitation des Niayes a profité d'un crédit intéressant pour mettre en place un nouveau système d'irrigation. D'autres plongent brutalement (de 8 mois et 17 jours à 10 jours dans une EF de la Moyenne Vallée) : ce sont généralement des calamités qui expliquent cette chute (inondations, graves problèmes de santé humaine, perte des récoltes, vols ou mortalité animale).

Cette variabilité peut-être un signe de vulnérabilité, mais elle témoigne également d'une **très grande réactivité des exploitations familiales**. C'est cette réactivité qui justifie que l'on s'intéresse à leurs marges de progrès.

Quelles sont les marges de progrès de ces exploitations familiales ?

Il apparaît à travers ce suivi que des marges de progrès importants existent avec des niveaux de performances différents selon les types de famille :

(23) Les grandes tendances des variations des résultats de campagne selon les types d'économie et les zones

| type d'économie | zone agro écologique | association | taux de couverture moyen des 264 EF suivies par les associations | |
|--|----------------------|----------------------|--|--------------------|
| | | | 2011 | 2012 |
| TYPE A (basée sur la production primaire) | NIAYES | UGPN (30 EF) ↗ | 10 mois 10 jours | 12 mois |
| | ZONE SYLVO PASTORALE | EGAB (63 EF) ↘ | 7 mois 5 jours | 6 mois 19 jour |
| TYPE B (économie instable ou en mutation) | CASAMANCE | CADEF (37 EF) ↔ | 7 mois | 7 mois 13 jours |
| | BASSIN ARACHIDIER | JIG JAM (34 EF) ↗ | 6 mois 18 jours | 9 mois 22 jours |
| | | ARAN (20 EF) ↗ | 2 mois 23 jours | 4 mois |
| | VALLEE | MFR (41 EF) ↘ | 3 mois 15 jours | 2 mois 9 jours |
| TYPE C (non agricole) | CENTRE EST | ARB (39 EF) ↗ | 3 mois 7 jours | 5 mois |

Les trois types d'économies (TYPE A : économie basée sur la production primaire, TYPE B : économie instable, TYPE C : économie basée sur des activités non agricoles) sont décrits dans la synthèse d'étape "Comment les exploitations familiales peuvent-elles nourrir le Sénégal ?" produite par la FONGS en 2010, (pp. 55 et 55).



- ✓ Les 20% d'exploitations familiales **les plus pauvres** et qui sont exposées à la soudure alimentaire au bout de 3 mois seulement après leurs récoltes sont en général caractérisées par un faible niveau d'équipement, l'absence de troupeau et une faible diversification des productions. Elles sont fréquemment endettées et ont une *faible marge de progression*.
- ✓ A l'autre extrême, on trouve les 14% d'EF **excédentaires**. Elles disposent de terres qu'elles n'exploitent pas totalement, de troupeaux et d'équipements diversifiés et adaptés, mais n'ont pas encore atteint toutes leurs potentialités. Du fait qu'elles soient en bonne capacité d'investissement, leurs *marges de progrès sont très importantes*.
- ✓ Enfin entre ces deux catégories, on rencontre dans la catégorie de exploitations familiales en **situation intermédiaire** qui représentent 67% des EF sénégalaises plusieurs cas de figure :
 - € D'une part les exploitations dont le taux de couverture se situe en haut de la fourchette (taux de couverture entre + 6 et 12 mois) ont légèrement plus de terres (9,6 ha/EF contre 8,9 ha/ EF pour les autres) et un meilleur équipement (elles exploitent 74% de leurs terres contre 69% pour les autres). Elles intègrent fréquemment l'agriculture et

(24) segmentation du type intermédiaire (1053 EF de ce type suivies en 2012)

| Eclatement type intermédiaire (3 à 6 mois; +6 à 12 mois) en 2 sous-types | | |
|--|---------------|------------------|
| | de 3 à 6 mois | de + 6 à 12 mois |
| TOTAL 2012 | 452 | 601 |
| % Toutes EF (1601) | 29% | 38% |
| PASPB | 418 729 267 | 963 825 571 |
| PASPB Moyen | 926 392 | 1 603 703 |
| Insertion au marché | 44% | 53% |
| Ratio élevage | 24% | 25% |
| Nombre d'actifs | 9 | 10 |
| Nombre d'actifs/ EF | 4235 | 5810 |
| Nombre de personnes à nourrir | 7544 | 10345 |
| Nombre de personnes / EF | 17 | 17 |
| Nombre d'ha disponible | 8,9 | 9,6 |
| Nombre d'ha exploité | 6,1 | 7,1 |
| % d'exploitation des terres | 69% | 74% |



Les élevages pratiquent un élevage plus diversifié et productif. Elles ont souvent des rendements supérieurs aux moyennes locales. Elles complètent leurs revenus agricoles avec des apports non agricoles (activités ou métiers temporaires ou permanents).

En outre, celles dont le taux de couverture se situe en bas de la fourchette (de 3 à 6 mois) ont des résultats agricoles plus faibles (fréquents problèmes de fertilité), mais compensent ces résultats en vivant principalement sur la base d'activités non agricoles ou des apports de l'émigration. Bien que leur situation soit généralement plus précaire que celle du segment précédent, on a rencontré dans ce suivi des exploitations familiales de cette catégorie qui dégagent des surplus (notamment grâce aux apports des revenus de transfert ou du commerce) et investissent (notamment dans l'habitat).

On voit ainsi que, grâce à des stratégies différentes selon les cas de figure, ces exploitations de type intermédiaire sont en assez bonne sécurité et ont une **réelle capacité de progresser** : ainsi dans une situation de bonne pluviométrie en 2012, elles améliorent considérablement leurs performances (+22% entre 2011 et 2012). Elles sont donc en capacité de se reproduire et de contribuer à la satisfaction des besoins nationaux.

Quelles options prendre pour amplifier les résultats des exploitations familiales sénégalaises et en accélérer la cadence?

La production durable d'excédents agricoles constitue bien entendu l'horizon que l'on doit se fixer. Cela est possible pour une exploitation familiale puisque c'est déjà le cas pour celles du *troisième type*.

Mais dans cette typologie, le *type intermédiaire* paraît représenter fidèlement la réalité aujourd'hui dominante de l'agriculture sénégalaise, telle qu'elle ressort également d'autres études en cours conduites par des chercheurs. Ces exploitations sont incontournables.

Soutenir prioritairement sur le plan agricole les exploitations de type intermédiaire
C'est l'option stratégique que préconise le CNCR pour trois raisons :

D'une part, ce groupe reste actuellement en dessous du seuil de pauvreté, notamment du fait de la faible rémunération des produits agricoles.

D'autre part, les exploitations qui appartiennent à ce groupe disposent d'importantes marges de progrès et sont susceptibles, si elles sont appuyées, de rejoindre le premier groupe (exploitations excédentaires), alors que si elles ne sont pas soutenues, elles risquent de régresser et de basculer dans le groupe des exploitations les plus vulnérables et les plus pauvres.

Enfin, ce groupe recèle de par son importance quantitative le plus grand potentiel pour accroître les capacités de l'agriculture familiale à nourrir le Sénégal.



Rappelons ici qu'il suffirait qu'avec des appuis appropriés le groupe des 38% d'exploitations situées en haut de la fourchette de la catégorie des exploitations intermédiaires devienne excédentaire pour que la contribution de l'agriculture familiale à la richesse du Sénégal augmente de 54%.

Soutenir par d'autres voies les exploitations les plus vulnérables

Il faut bien entendu savoir ce que désirent et proposent les familles concernées (veulent-elles rebondir dans leur localité, ou partir ?). Mais le sort de ces exploitations familiales •vulnérablesŽ (premier type) pose une question de justice sociale et appelle des réponses appropriées pour éviter d'aboutir à une situation explosive.

Ces exploitations doivent donc également être prioritairement *soutenues*, mais *par d'autres voies* qui combinent mieux l'agricole et le non agricole, pour éviter qu'elles ne disparaissent et que leurs membres deviennent des chômeurs urbains.

On constate que déjà elles vivent pour l'essentiel des apports de leurs activités non agricoles. Il s'agit donc de développer un tissu économique rural diversifiant l'offre d'emplois rémunérateurs qui leur permettent d'améliorer leurs conditions de vie et de se maintenir en milieu rural. Cette question ne relève plus de la responsabilité des exploitations familiales ni de celle des organisations paysannes, mais des collectivités locales et de l'Etat.



Chapitre 3

DES CONTRAINTES EXTERNES QUI LIMITENT L'EXPRESSION DU POTENTIEL DES EXPLOITATIONS FAMILIALES, ET DES INITIATIVES PAYSANNES POUR LES SURMONTER

Les résultats décrits dans le premier chapitre de ce rapport ont mis en exergue l'importance de la contribution des exploitations familiales à la sécurité/souveraineté alimentaire, à la création et au maintien d'emplois, à la création de la richesse nationale et à la gestion durable des ressources naturelles. Les clés de compréhension données par l'approfondissement du suivi des exploitations familiales et présentées dans le second chapitre de ce rapport ont également montré que ces EF sont dynamiques et sont dans un processus de transformation qui leur permet à leur niveau de lever certaines contraintes. Les enquêtes réalisées montrent qu'il existe un énorme potentiel de ressources au niveau des exploitations familiales qui disposent d'importantes marges de progrès.

Cependant l'analyse des résultats permet de repérer des contraintes de type macroéconomique, institutionnelles et politiques qui limitent l'expression du potentiel des exploitations familiales, et dont les solutions ne dépendent pas que d'elles mais relèvent des collectivités locales et de l'Etat.

Ces contraintes portent notamment sur la baisse des rendements liée à l'infertilité des sols, l'insécurité foncière, le sous-équipement, les difficultés liées au financement et à la formation, l'insuffisance de l'appui-conseil aux exploitations et le manque d'informations leur permettant d'anticiper sur les évolutions du contexte, et la déconnexion de la recherche. On les récapitulera dans la première partie de ce troisième chapitre.

Les organisations paysannes sénégalaises membres du CNCR ont déjà pris de nombreuses initiatives pour permettre de lever ces contraintes. Elles seront rappelées dans la deuxième partie de ce chapitre.



3.1. Des contraintes qui limitent la portée des efforts des exploitations familiales

Une forte dynamique de croissance de la production locale est en cours depuis quelques années. Elle est portée par les exploitations familiales et leurs organisations professionnelles. Cependant, des contraintes ralentissent cette progression vers l'autosuffisance. Ces contraintes sont à situer entre autres dans l'environnement immédiat et externe à la production.

La baisse généralisée de la fertilité des sols et des rendements en dehors du riz limite les performances des exploitations familiales

Le modèle d'intensification soutenu par l'Etat dans les années 60, à coups de crédits d'engrais pour les paysans a montré ses limites en terme de durabilité pour les ressources naturelles (baisse de fertilité des sols), et de pérennité pour les mécanismes de financement (endettement des paysans, effet négatif sur le budget de l'Etat).

La faiblesse des rendements est bien illustrée dans le nord du bassin arachidier où ils sont en moyenne 300 à 400 kg/ha aussi bien pour l'arachide que pour les céréales sèches. La baisse des rendements est constatée dans toutes les zones de production. Elle tient à la faible généralisation de systèmes d'intensification durable et maîtrisée.

La question de la fertilité est centrale par rapport à celle des rendements, mais on sait que l'action propre de l'engrais ne peut être opérante que si elle s'exerce sur un milieu favorable, or on sait également que les terres sénégalaises dans bien des zones souffrent d'un manque de phosphore. Depuis l'arrêt du programme agricole en 1980 la reconstitution des réserves phosphatées est devenue un préalable. Cependant si le phosphatage de fond est une nécessité, il ne représente que l'une des mesures à prendre pour améliorer les rendements.

Quelle politique d'intensification ?

Il n'y a pas d'alternative autre que la poursuite des efforts d'intensification si l'on veut à la fois améliorer la sécurité alimentaire et accroître les recettes d'exportation, et la recapitalisation des réserves phosphatées du sol est une condition préalable à une utilisation plus efficace des engrais, à une meilleure productivité et à une plus grande compétitivité. Mais toute politique d'intensification nécessite un ensemble complet de facteurs de production : semences, engrais, matériel agricole, produits phytosanitaires. Elle doit en outre être mise à jour en permanence. Si l'on désire améliorer la fertilité des sols du Sénégal, on dispose de moyens d'intervention, allant d'une politique des prix départ exploitation familiale, de la sécurité des régimes fonciers, de l'accès au crédit, de l'accès aux marchés, du rapport prix des intrants/prix des produits, de l'approvisionnement en engrais et de la distribution, à l'accès à l'information sur les méthodes de gestion améliorée de la fertilité des sols (gestion de l'humus, lutte contre les pertes de phosphore dues au



lessivage). Ces objectifs nécessitent une stratégie cohérente pour l'amélioration de la fertilité des sols et pour la gestion durable des ressources pédologiques.

(f)

Si la finalité de l'amélioration de la gestion de la fertilité du sol est de contribuer au bien-être du monde rural, alors il est possible d'identifier un certain nombre d'axes d'intervention plus ou moins liés aux différentes formes de capital (Carney, 1998) :

le *capital naturel* : certaines interventions sont destinées à améliorer l'état biophysique des sols (e.g. phosphatage de fond, utilisation d'intrants chimiques, enrichissement en matière organique) ;

le *capital financier* : le crédit et l'épargne sont susceptibles de faciliter l'importation de nutriments et l'investissement dans l'élevage pour la production de fumier ;

le *capital physique* : la construction de routes et autres moyens de communication permet d'améliorer l'accès au marché et inciter ainsi les agriculteurs à une bonne gestion de la fertilité du sol ;

le *capital humain* : la prise en compte des savoirs et savoir-faire des agriculteurs permet de développer de solides partenariats entre agriculteurs, chercheurs, agents de vulgarisation (conseil agricole) ;

le *capital social* : amélioration des capacités organisationnelles des agriculteurs, leurs aptitudes à expérimenter d'autres technologies alternatives, à évaluer les différentes options et à identifier les besoins en matière d'appui par les agences de conseil agricole.

(D'après J.P Ndiaye, recapitalisation des réserves phosphatées des sols au Sénégal : intérêts et limites ... ISRA, 1999)

De nouveaux modèles d'intensification pour restaurer la fertilité des sols et améliorer durablement la production et la productivité sans compromettre l'environnement naturel doivent avoir pour perspective de mettre les exploitations au cœur des options et de leur mise en œuvre. Dans le même ordre d'idées, dans le domaine de la pêche des solutions adéquates doivent être trouvées pour reconstituer des stocks surexploités et permettre une exploitation durable des ressources halieutiques.

Pour permettre une exploitation durable des ressources halieutiques : le repos biologique

Le repos biologique, par instauration d'une fermeture pluriannuelle, annuelle, ou saisonnière de certaines zones de reproduction ou de nourriceries à toute activité de pêche artisanale et industrielle, est une des approches utilisées en gestion des pêches qui, combinée avec d'autres mesures, peut contribuer positivement à la reconstitution de stocks surexploités et/ou permettre une exploitation durable des ressources halieutiques. [La mesure a été mise en œuvre au Sénégal en 2003 après étude par le Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT)].

L'application du repos biologique ne doit, en aucune façon, être exclusive, elle doit être associée à d'autres techniques de gestion des ressources halieutiques que sont : le contrôle



des mailles des filets, la surveillance des zones de pêche interdites. L'utilisation de certains engins de pêche artisanale dans les zones sensibles baies et estuaires, en particulier, doit également être interdite, il s'agit de la senne de plage, de la senne tournante et des filets dérivants qui constituent une menace pour quelques espèces démersales côtières ayant une phase larvaire pélagique, ainsi que pour les juvéniles des barracudas, crevettes, thiofs et machoirons notamment. Enfin, on doit veiller au respect des tailles minimales marchandes des poissons. Compte tenu de l'existence d'un très grand nombre d'espèces (ressources multi-spécifiques) et de périodes de pontes étalées sur toute l'année, de plusieurs types d'exploitation (artisanal et industriel) et d'une forte diversité d'engins de pêche et de cibles potentielles (pêcherie multi-engins), deux scénarii ont été explorés par le CRODT : la protection de la reproduction durant les périodes mai-juin ou octobre-novembre, celle du recrutement des juvéniles, juillet-septembre ou août-septembre. Au Sénégal, c'est l'option protection de la reproduction qui a été retenue

(article du Dr Sogui Diouf, vétérinaire, mis en ligne sur le site du CNCR, 2014)

Mais, tant pour l'agriculture que pour l'élevage, la mise en œuvre de tels modèles nécessite des politiques foncières qui renforcent la sécurité de ces exploitations familiales.

L'insécurité foncière limite les stratégies et initiatives des exploitations familiales

L'insécurité foncière des exploitations familiales est une résultante de la Loi sur le Domaine National qui supprime le droit coutumier auquel il substitue un droit d'usage révocable à tout moment par l'Etat ou les collectivités locales pour cause d'utilité publique et ne pouvant aucunement servir de garantie à un prêt des institutions financières.

Cette insécurité est aggravée par les insuffisances constatées dans la mise en application de la LDN notamment par rapport à la définition des modalités et des acteurs pouvant accéder au foncier (notions de •membre de la communautéŽ et de •mise en valeurŽ non définies).

Ces insuffisances ont causé le développement des mauvaises pratiques de gestion et gouvernance des ressources foncières par les acteurs notamment la cession irrégulière de terres par les producteurs et les affectations massives de terres par les élus locaux et l'Etat.

L'insécurité foncière freine le renouvellement des ressources naturelles, compromet les conditions de base pour assurer la durabilité des exploitations familiales et n'encourage pas les comportements d'investissement. L'absence d'une loi foncière consensuelle qui préserve et sécurise le domaine agro-sylvo-pastoral et halieutique limite fortement les stratégies des familles et les place dans une insécurité qui s'accroît et s'amplifie avec l'accaparement des terres et des espaces maritimes, chiffré entre 400 et 600 000 ha par les Organisations de la Société Civile.

On constate en effet que les incertitudes sur le foncier ne favorisent pas l'adoption à grande échelle de pratiques de gestion durable pouvant contribuer à augmenter la valeur de la terre. Le suivi des exploitations familiales *d'agriculteurs* renseigne sur 3 cas de figure:



- ✓ dans les zones où le foncier est disponible et exploité (Delta du fleuve Sénégal, Sénégal oriental, sud bassin arachidier), les exploitations familiales ont une plus grande tendance à maintenir une culture plutôt extensive, permettant d'accroître tant que possible les surfaces disponibles pour garantir leurs droits précaires sans vraiment intégrer des pratiques pouvant augmenter leur valeur (fertilité et productivité de la terre, valeur à l'ha).
- ✓ dans les zones où le foncier est disponible et sous-exploité pour des raisons de baisse de fertilité (nord bassin arachidier), d'insuffisance des aménagements fonctionnels (moyenne vallée du fleuve) ou d'insécurité (basse Casamance), les efforts de mise en valeur des terres par les exploitations familiales sont limités et pourraient être stimulés par une loi foncière sécurisante pour elles.

Les enjeux du foncier pastoral

Seconde activité du secteur primaire dont il représente 23,6% de la valeur ajoutée, l'élevage pratiqué au Sénégal repose essentiellement sur la mobilité pastorale et dépend des ressources naturelles à travers les parcours naturels. Mal pris en compte dans la Loi sur le Domaine national, et plus récemment par la LOASP, l'élevage itinérant pratiqué par les pasteurs et les agro-pasteurs est confronté avec l'extension des cultures, l'avancée du front arachidier, les attributions massives de terres et l'extension des villes, à un **tarissement des espaces pastoraux** qui compromet son avenir et favorise la multiplication des conflits. Pourtant, la mobilité constitue une bonne stratégie d'adaptation à la crise climatique basée sur la variabilité spatio-temporelle des ressources naturelles, elle conserve l'environnement et fertilise les terres agricoles en exploitant les pâturages post-cultureux.

Les expériences de *Plans d'occupation et d'affectation des sols* (POAS), avec les ZAPA, ZAPE, ZP qu'ils ont créés, et des *Unités pastorales* créant des dispositifs de gestion concertée des ressources par les utilisateurs des mêmes parcours, points d'eau et fourrages constituent des initiatives prometteuses d'intégration des pasteurs dans le processus de décentralisation, mais elles sont encore limitées aux cadres de projets.

On attend beaucoup du **code pastoral** en cours d'élaboration. Cependant le projet de code reste muet sur des questions cruciales comme celle du statut juridique de la mise en valeur pastorale d'un espace donné, ou celle des espaces qui sont devenus illégalement agricoles. Or elles conditionnent la sécurité de l'exercice de l'élevage.

(d'après GRET/CNCR, enjeux du foncier pastoral au Sénégal ... 2014)

- ✓ dans les zones où l'espace et le foncier sont saturés (Niayes, centre bassin arachidier), les exploitations familiales sont contraintes de développer des stratégies d'intensification et de revalorisation de leurs terres. Ceci est possible là où des collaborations avec les collectivités locales favorisent une certaine sécurité des EF; dans ces cas ces dernières ont mieux progressé dans l'adoption de pratiques d'intensification et d'augmentation de la valeur de leurs terres.



On voit en outre à travers les enquêtes que les exploitations *d'éleveurs* sont plus vulnérables de ce point de vue puisque l'accès des éleveurs à la terre est plus difficile et les ressources pastorales se raréfient.

Dans le cas des *pêcheurs*, l'accès aux zones de pêches et leur protection sont menacés par la pêche industrielle, mais également par une absence d'harmonisation dans les efforts de pêche (pêche non sélective, surcapacité déployée).

L'insuffisance de l'équipement agricole est un facteur fortement limitant qui freine la mise en valeur du potentiel de beaucoup d'exploitations familiales

L'analyse approfondie des exploitations familiales qui n'arrivent pas à mettre à profit une bonne pluviométrie pour améliorer leurs performances d'une campagne agricole à une autre fait ressortir comme facteur essentiel d'échec l'insuffisance ou l'inexistence de l'équipement agricole. Il ressort en effet que les exploitations familiales qui sont en situation d'insécurité (avec moins de 3 mois de couverture des besoins alimentaires et de santé) sont très faiblement équipées, et de ce fait n'exploitent qu'en moyenne 50% des terres dont elles disposent alors que les autres exploitations familiales sont à plus de 70% d'exploitation de leurs terres, tout en laissant en général des possibilités de jachère.

Le suivi des exploitations familiales fait particulièrement ressortir le déficit d'équipement pour les exploitations familiales du bassin arachidier et du Sénégal oriental (matériel jugé en général vétuste et insuffisant : semoirs, houes sine, etc.), et en Casamance (matériel jugé très limité : kadjandou).



À l'opposé, dans le Delta où la mécanisation est très avancée, une étude sur la mécanisation de la riziculture (opérations culturales, technologies post-récoltes et transformation) menée par l'ISRA et la SAED et citée par le Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise (PRACAS) fait ressortir que dans la vallée du fleuve Sénégal, 43% des tracteurs, 22% des équipements, 53% des matériels de récolte et 64% des batteuses sont soit en panne soit inutilisables parce que inadaptées à l'environnement de la vallée. Dans ces conditions, les tracteurs ne couvrent que 50% des besoins en travaux culturaux, les moissonneuses-batteuses et les batteuses respectivement que 20% et 4% des demandes. Le problème n'est donc pas seulement celui de l'accès à l'équipement, mais également de son adaptation, ce que confirment les entretiens de suivi conduits en 2014 par la fédération des périmètres autogérés et la FNPTI dans la Vallée.

Un parc de matériel agricole insuffisant et mal réparti

Le Sénégal possède une longue histoire en matière de mécanisation agricole, aussi bien en matériel de culture attelée qu'en motorisation. Les différentes stratégies de mécanisation mises en œuvre en direction du monde rural, ont toujours eu comme objectif principal de contribuer à l'effort d'intensification de la production agricole à travers l'augmentation de la productivité de la terre et de la main d'œuvre disponible.

Malgré les efforts notables en matière de mécanisation, les actions sont restées ponctuelles et géographiquement très localisées, en rapport avec la spécificité des zones de culture dispersées à travers le pays. L'équipement motorisé n'a concerné pour l'essentiel que les périmètres irrigués de la SAED et de la SODAGRI ainsi que quelques organismes d'assistance au monde rural.

De l'étude menée par l'ISRA et la SAED essentiellement axée sur la mécanisation de la riziculture (opérations culturales, technologies post-récoltes et transformation), il ressort que dans la vallée du fleuve Sénégal, 43% des tracteurs, 22% des équipements, 53% des matériels de récolte et 64% des batteuses sont soit en panne soit inutilisables parce que inadaptées à l'environnement de la vallée. Dans ces conditions, les tracteurs ne couvrent que 50% des besoins en travaux culturaux, les moissonneuses-batteuses et les batteuses respectivement que 20% et 4% des demandes.

(PRACAS, 2014, page 11)

Les efforts de l'Etat pour améliorer la situation en matière d'équipement doivent être salués : ainsi une commande publique de 15 000 unités de matériel agricole (semoirs, houes sine, charrues UCF) a été passée à la SISMAR (Société industrielle sahélienne de matériel mécanique agricole et de représentation) en application du Plan d'Investissement 2011/2015 du PNIA. Mais ces efforts doivent être poursuivis et intensifiés pour avoir un impact significatif.

Le financement des innovations paysannes est faiblement soutenu

Le financement par les institutions financières reste caractérisé par des taux d'intérêt élevés, des durées des crédits peu adaptées aux cycles des activités, des volumes insuffisants, et ceci



face à des prix au producteur peu rémunérateurs et faiblement ou pas garantis. La rentabilité de la production est donc basse, ce qui inhibe les capacités de remboursement des exploitations familiales et peut provoquer un endettement excessif et une décapitalisation des exploitations.

Les orientations du Plan d'Investissement du PNIA pour rééquilibrer les investissements alloués à l'agriculture

Le biais assez marqué pour l'objectif d'autosuffisance alimentaire dans les politiques agricoles s'est traduit, jusqu'ici, par une forte polarisation des investissements publics dans la zone du Fleuve et en Casamance. Ainsi, ces deux régions se partageaient plus des deux tiers des flux d'investissements alloués à l'agriculture.

Le PI introduit des ruptures nettes dans l'allocation spatiale des investissements publics, avec une répartition plus équilibrée des ressources entre les zones agro écologiques et entre les régions administratives. Le Bassin arachidier, où résident près de 60 % de la population rurale, et qui recevait à peine 3 % des investissements agricoles, bénéficie désormais de cette réallocation des ressources, sa part relative progressant à près de 20 %. Le Sénégal oriental, qui dispose d'une importante partie des surfaces cultivables, la zone sylvo-pastorale et les Niayes tirent également profit de la nouvelle répartition des ressources publiques induite par le PI.

La correction des distorsions du passé réalisée par le PI se manifeste aussi dans la distribution des investissements publics entre les régions administratives. À l'exception de Saint-Louis et de Tambacounda, un nivellement s'opère entre les autres régions dans l'allocation des ressources destinées aux investissements agricoles.

(extrait du Plan d'Investissement 2011/2015 du PNIA du Sénégal, pp. 11/12)

Les exploitations familiales suivies recourent à diverses sources de financement de leurs investissements dans le cadre des innovations qu'elles font dans les domaines de *l'élevage* (acquisition d'animaux de race, embouche), de *l'agriculture* (tracteur, moissonneuse, motopompe et matériel d'irrigation, arboriculture, charrette, animaux de traction), de la *pêche* (pirogue, moteurs, filets et autres matériels de pêche) et de la *transformation* des produits (décortiqueuse). Ces sources de financement sont comme on l'a vu d'une part les revenus des activités agricoles (vente de bétail, revenus des ventes de produits) et les revenus de l'émigration et des activités non agricoles, et d'autre part le crédit bancaire (CNCAS, et Institutions de micro finance), .

Le crédit et la couverture des risques sont les premières contraintes

La défaillance du crédit à la production est la contrainte numéro un. Le constat vaut aussi pour les autres maillons de la filière : réseaux de distribution d'intrants, stockage, unités de transformation, commercialisation, etc. Souvent, les banques agricoles ont été restructurées voire démantelées. Lorsqu'elles financent encore les producteurs, elles ciblent les filières structurées (en général les filières d'exportation), pour sécuriser le remboursement, avec les récoltes placées en garantie. Quant aux agriculteurs commerciaux, ils accèdent directement ou via leurs coopératives aux produits financiers des bourses.



Généralement les taux d'intérêt pratiqués dans le secteur agricole sont très élevés (supérieurs à 15 % par an), et incompatibles avec son taux de rentabilité. Les systèmes de micro-finance se sont déployés dans beaucoup de pays, mais leurs capacités de financer l'investissement et les campagnes agricoles sont réduites, et ils restent coûteux en raison du suivi rapproché des bénéficiaires qu'ils nécessitent. L'utilisation du paiement par le téléphone portable se développe fortement et réduit les coûts d'accès au financement, mais ne règle guère la question de la qualification pour accéder au crédit.

L'environnement économique des agriculteurs est très incertain avec des prix volatils. Or le risque est un des principaux freins à l'investissement en agriculture : les fermiers ne se lancent pas dans des innovations et réduisent leurs intrants et les institutions financières n'engagent pas de crédit sans assurance. Or l'assurance récolte ou l'assurance mortalité du bétail, ont connu peu de succès.

(UA/NEPAD ... les agricultures africaines *.ibid.*)

Les exploitations familiales qui accèdent à ces possibilités pour financer leurs investissements réussissent généralement à transformer significativement leurs conditions de vie et de travail. Mais ces possibilités restent inaccessibles encore pour au moins les 20% d'EF en insécurité.

On voit l'intérêt de mécanismes spécifiques pour le financement des investissements et des innovations des exploitations familiales. Par exemple, pour le cas de la filière horticole, en sus des mesures préconisées pour favoriser la contractualisation entre organisations de producteurs et commerçants-distributeurs ce qui constitue une certaine sécurité pour le remboursement des concours bancaires, il conviendra de faire obtenir aux producteurs maraîchers le bénéfice de la bonification pour les crédits de campagne. Pour cela, les institutions financières devront être sensibilisées afin qu'elles puissent d'une manière plus diligente accompagner les opérations de collecte et de stockage.

L'organisation et la réglementation des marchés ne favorisent pas une rémunération décente des produits

L'agence de régulation des marchés (ARM) créée par l'Etat en 2002 a joué un rôle très positif dans la régulation des importations, notamment de l'oignon, mais également du riz, de la pomme de terre, de la banane, du mil et du sorgho, ce qui a permis à la fois une hausse de la production locale et du niveau de prix aux producteurs.

La réglementation ne doit cependant pas se limiter à la question des importations. Elle devrait surtout concerner les relations entre les intervenants sur la commercialisation des produits locaux sur le marché local : Qui intervient ? Quelle qualité doivent avoir les produits ? Quand les fournir ? Quelle répartition des marges entre les EF et les différents intervenants ? Quelles modalités et délais de paiement ? C'est en maîtrisant ces aspects que le marché national des produits agricoles passera de son caractère informel à un caractère plus formel, avec une qualité des produits et des mécanismes de distribution et de rémunération contrôlés.



Instabilité des marchés et insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire reste un phénomène largement rural. Une majorité de ménages ruraux s'approvisionne au moins partiellement sur les marchés pour son alimentation, et ce d'autant plus les années de mauvaises récoltes, donc au moment où les prix augmentent. La faiblesse et l'irrégularité des revenus ruraux, ainsi que l'instabilité des marchés alimentaires (en particulier en zones déficitaires) contribuent à la concentration de l'insécurité alimentaire en zones rurales.

L'insécurité alimentaire varie aussi selon les saisons. En zone rurale, plus on s'éloigne des périodes de récoltes, plus les greniers se vident et les prix montent. L'instabilité des prix au cours de l'année est d'autant plus marquée que les marchés locaux sont enclavés, et que les marchés nationaux sont étroits et peu insérés dans les marchés régionaux. Cette saisonnalité affecte d'autant plus les ménages fortement dépendants du marché pour leur alimentation : les éleveurs pastoraux en zone sahélienne, ou les salariés précaires.

(UA/NEPAD, *ibid.*)

La mise en marché se caractérise en effet par une insuffisance de la régulation des marchés intérieurs qui engendre des prix aux producteurs peu rémunérateurs (à l'exception de quelques produits), et par une insuffisance des infrastructures économiques (routes, pistes de production, magasins de stockage) qui pèse lourdement sur l'approvisionnement des marchés ainsi que sur les performances des exploitations familiales et sur la sécurité alimentaire nationale. Il s'y ajoute que malgré les effets positifs constatés antérieurement grâce au système de régulation de l'ARM, la croissance de la production et l'insuffisance de suivi des importations avant le gel ont conduit en 2013 à une crise dans la mise en marché, montrant ainsi qu'il y avait besoin de revoir le dispositif mis en place pour mieux anticiper l'engorgement des marchés. Des avancées ont été faites en 2014.

Le manque de concertations entre les organisations de producteurs pour mieux planifier les cycles de production tout en tenant compte des conditions agro-climatiques de chaque zone, l'insuffisance d'infrastructures de stockage et de conservation pouvant réguler les quantités mises en marché selon les besoins des ménages ont comme conséquences une offre saisonnièrement surabondante, des pertes post-récoltes et in fine une baisse des revenus des agriculteurs. L'absence de cadre d'information et de concertation uniformisé entre les organisations de producteurs et les commerçants est un handicap majeur. Les relations ne sont pas contractuelles³⁵, ce qui fait que le financement des activités des acteurs, notamment des producteurs (acquisition d'intrants) et de leurs organisations (collecte, stockage) est difficilement couvert par les banques et systèmes de financement décentralisés.

³⁵ On constate que dans les rares filières où des industries existent pour acheter voire contractualiser la production, comme dans celles qui bénéficient d'un minimum de régulation (limitation des importations, prix plancher aux producteurs garantis), les exploitations familiales ont augmenté significativement leurs productions en quelques années (tomate industrielle, oignon).



Les problèmes de mise en marché résident également dans l'insuffisance de crédits de collecte et de commercialisation de la production, les carences dans les conditions d'incitation (sécurité du marché) et l'absence ou le manque de mesures de protection du marché au profit des producteurs.

Enfin, le marché des produits agricoles au sens large est caractérisé par la faible industrialisation de la transformation des produits et la prédominance du secteur informel. Ces deux facteurs ne favorisent nullement l'engagement massif des exploitations familiales dans des démarches de qualité et d'augmentation significative de leurs productions.

L'accompagnement des EF ne garantit pas encore un accès à l'information et au savoir

Trois leviers interdépendants sont censés assurer et entretenir la qualification des membres des exploitations familiales et leur apporter les connaissances et informations qui leur permettent de les transformer : la formation, le conseil agricole et la recherche.

En ce qui concerne *le conseil agricole*, les difficultés rencontrées résident dans les modes d'identification des besoins mais également de pilotage du conseil. Les enseignements tirés du suivi des EF par les OP montrent que la fonction de conseil telle qu'elle est jouée actuellement a des limites car le schéma *ne permet pas d'atteindre toutes les exploitations*

Investir dans la recherche et la vulgarisation

Depuis les années 80, on néglige la recherche et la vulgarisation et la petite agriculture n'a pas reçu l'attention qu'elle méritait aux plans national et international. Il faut accroître les investissements dans une recherche de grande qualité et des services de vulgarisation et de conseil qui soient cohérents avec des modèles de production adaptés aux besoins des petits exploitants. La recherche doit poursuivre un ensemble plus complexe d'objectifs : relever les nouveaux défis (changement climatique, énergie, environnement, biodiversité et gestion des ressources) et les défis classiques (productivité et production) et promouvoir la diversification et la sécurité alimentaire et nutritionnelle (HLPE, 2012a). Le plus important est de briser le cercle vicieux qui consiste à offrir aux agriculteurs pauvres des services de recherche et de vulgarisation tout aussi pauvres.

Les systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation doivent bénéficier de toute l'attention et des investissements des gouvernements et de la communauté des donateurs. Cet appui doit suivre plusieurs grandes orientations: i) partenariat avec les organisations rurales de producteurs et les ONG; ii) utilisation de recherches et de matériel génétique non brevetés en vue de développer un matériel génétique adapté aux conditions locales, qui puisse être produit dans des conditions difficiles; iii) élaboration de propositions d'investissements novatrices à faible coût; iv) promotion de la diversification des systèmes de production; et vi) promotion des activités propres à accroître la valeur ajoutée au niveau des petits exploitants.

(Paysans entrepreneurs : rapport du Groupe d'Experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, CSA, juin 2013)



familiales ; il reste marqué par la démarche “top-down” de la vulgarisation et demeure trop prescriptif. Il ne s’adresse qu’au chef d’exploitation et son contenu est limité à des aspects techniques et trop standardisés.

Le système de suivi mis en place par les OP apparaît de ce point comme un instrument fondamental pour aider à pallier ces manquements pour arriver à un conseil plus rapproché : on y reviendra en conclusion.

En ce qui concerne **la recherche**, le constat est qu’elle est encore *trop faiblement connectée au système de conseil pour être orientée* et permettre que les besoins réels des exploitations familiales soient traduits en thèmes de recherche. L’offre de recherche ne priorise pas la demande venant des producteurs, et reste fortement déterminée par les structures de recherche elles-mêmes. Ce constat montre donc l’impérieuse nécessité d’instaurer des mécanismes de synergie et de collaboration entre la recherche et le conseil pour arriver à une bonne traduction des besoins des exploitations en thèmes de recherche et de trouver des réponses adaptées aux besoins

Enfin les chantiers relatifs à **la formation agricole et rurale** restent nombreux pour l’adapter aux exigences de l’exploitation familiale et répondre aux défis de l’insertion des jeunes femmes et hommes, de l’entrepreneuriat agricole et rural, qui sont encore très faiblement explorés. En effet, les contenus des formations des ingénieurs et techniciens dans les écoles agricoles et les Universités *ignorent le plus souvent les réalités des exploitations familiales* et ne préparent pas les futurs chercheurs ou techniciens à les comprendre. Quant à ceux des formations initiales des jeunes ruraux, ils ne répondent pas souvent aux aspirations et aux besoins des exploitations familiales. L’organisation des enseignements *ne prépare pas une insertion professionnelle positive des jeunes dans le monde rural*. Les politiques de formation professionnelle doivent également être repensées dans cette perspective.

Globalement, ces trois leviers du système national d’appui à l’agriculture familiale et de gestion des savoirs restent *très faiblement connectés entre eux, et s’appuient encore trop peu sur les organisations paysannes et de producteurs* pour améliorer leur proximité avec les exploitations familiales et mieux collecter, adapter et diffuser les messages.

3.2. Des initiatives prises par les organisations paysannes pour aider à surmonter ces contraintes

Des initiatives par rapport à la question de la fertilité et des rendements

Les organisations paysannes n’ont ni les moyens ni la vocation pour faire des investissements lourds dans la reconstitution de la fertilité des sols. Par contre, pour répondre aux interpellations de leurs membres par rapport à la baisse des rendements qu’ils constatent, elles ont mis en œuvre avec un certain succès, seules ou avec le concours de projets, des actions de protection et de restauration des sols (brise-vents, plantation d’arbres, utilisation du compost), ou ont diffusé à travers les échanges paysans des modèles



d'intégration de l'agriculture et de l'élevage. C'est ainsi que dans le Bassin arachidier certaines exploitations qui ont, en suivant l'exemple d'autres paysans, associé de façon raisonnée l'agriculture et l'élevage sur le modèle des systèmes de production sères ont quadruplé leurs rendements d'arachide et de céréales en l'espace de 5 ans (passage entre 2007 et 2013 de 0,450 T/Ha d'arachide à 2T/Ha ... études test CNCR).

Une autre action poursuivie depuis plusieurs années et qui a eu des effets importants sur les rendements des exploitations paysannes porte sur l'amélioration de la qualité des semences à travers l'organisation par les OP de la production et de la distribution de semences améliorées.

Dans un même ordre d'idées, et par rapport à la problématique complexe de la reconstitution des ressources halieutiques, des unions locales et départementales de la FENAGIE-Pêche ont pris par le passé à Nianing et à Mbour des initiatives pour respecter le repos biologique du poulpe, et encore tout récemment ont soutenu la signature des accords de pêche par le Gouvernement.

Le CNCR et la question foncière

Depuis 2000, les ruraux ont mené à l'initiative du CNCR une réflexion large et approfondie sur la question foncière et les ressources naturelles sous forme d'ateliers locaux et inter-régionaux étalés sur trois ans (janvier 2001 à janvier 2004.) qui a permis aux ruraux, chefs d'exploitation, hommes, femmes, jeunes et élus locaux, de procéder à l'analyse des pratiques foncières et de gestion des ressources naturelles et d'élaborer un ensemble cohérent de propositions de réforme foncière préconisant (i) la reconnaissance de droits réels aux ruraux et sur le respect de l'équité entre populations urbaines et populations rurales, (ii) la coexistence d'activités multiples au sein des terroirs agricoles (cultures, élevage, foresterie, pêche, etc.) et l'installation de nouvelles activités et (iii) le renforcement du processus de décentralisation. La synthèse de cette réflexion avait fait l'objet d'un séminaire de validation qui s'était déroulé du 12 au 15 janvier 2004 à Dakar avec la participation des élus locaux et des députés de l'Assemblée Nationale.

La réforme foncière attendue et annoncée dans la LOASP est toujours en chantier, et le CNCR a actualisé avec l'appui de l'IPAR en 2011 dans les différentes zones agro-écologiques l'analyse faite en 2004 pour formuler de nouvelles propositions. Un programme de renforcement des capacités des leaders paysans et élus locaux pour une meilleure sécurisation foncière des communautés de base a alors été mis en œuvre. Il a pour objectif de renforcer les capacités d'analyse et d'action d'une masse critique de leaders paysans à l'échelle du pays afin qu'ils puissent non seulement jouer pleinement leur rôle au sein de leurs organisations mais aussi sensibiliser et organiser leurs communautés en vue de faire face aux dérives de gouvernance foncière et de promouvoir une réforme foncière concertée qui prenne en compte les préoccupations des petits producteurs et des communautés de base.

Le 8 novembre 2013 le CNCR a interpellé l'Etat sur la mise en cohérence entre le processus de réflexion sur l'Acte III de la décentralisation et ceux sur la réforme foncière et le code pastoral (déclaration de Thiès).



Par rapport à la contrainte foncière, les organisations à la base ont développé des capacités à instaurer un dialogue avec les conseils ruraux pour une gestion durable du foncier plaçant les exploitations familiales “au cœur”

De par leur ancrage social et leur proximité avec les populations locales à travers les groupements villageois qui les composent, et de par leur longue expérience en animation rurale, les organisations paysannes et de producteurs à la base peuvent porter une vision du développement de leur territoire et nouer les partenariats locaux nécessaires à la mise en œuvre de cette vision.

Du fait que les conseils ruraux (aujourd'hui les communes) aient la prérogative de la gouvernance foncière locale, un partenariat OP/commune rurale peut aboutir à des mesures concertées visant à améliorer la sécurité foncière des EF (délimitation des exploitations, démarche d'obtention de délibération foncière) et favoriser l'adoption à grande échelle de pratiques d'intensification durable (diversification agricole et rotation des cultures, fertilisation organique, investissements dans la maîtrise de l'eau). Dans ce type de partenariat, l'OP apporte sa vision, et ses capacités en animation pour informer et mobiliser les populations, et la collectivité locale prend des délibérations qui confirment les exploitations familiales dans leurs droits fonciers.

Parmi les 2000 EF suivies par les fédérations membres du CNCR, 6% ont bénéficié directement de ce type de mesures. Le nombre d'EF engagées dans cette dynamique de sécurisation foncière et transformation de leurs systèmes de culture est passé de 57 familles dans 2 communautés rurales en 2008 à 600 familles dans 5 communautés rurales en 2013.

Le FAIR : une innovation pour financer l'investissement des exploitations familiales au Sénégal

Le Fonds d'Appui aux Initiatives Rurales (FAIR) est un projet test créé en 2006 par la FONGS pour le financement des investissements des Exploitations Familiales du Sénégal. Il a notamment pour objectifs de contribuer au maintien de l'exploitation familiale en tant que mode de production agricole et de stimuler des activités économiques rurales. Il travaille avec un réseau de 11 mutuelles d'épargne et de crédit réparties dans 4 ZAE (Vallée, Bassin, Niayes et Casamance) par lesquelles transitent les dossiers de demande de crédit et les fonds. Il opère dans 5 régions (St-louis, Thiès, Dakar, Fatick et Ziguinchor). Il comporte deux composantes : une ligne de crédit d'investissement destinée au financement des Exploitations Familiales (EF) avec des durées de remboursement adaptées, et un appui institutionnel destiné à équiper et sécuriser les institutions de micro-finance promues par les associations paysannes membres de la FONGS. Un appui/accompagnement est assuré aux MEC et/ou aux porteurs de projets.

Les crédits accordés sont d'une durée de 1 à 4 ans, avec un taux d'intérêt maximal de 12% entre MEC et EF (4% aux MEC). Les échéanciers sont définis selon les cycles de production des projets financés. Après 5 cycles (2006-2010), 257 crédits ont été octroyés pour un montant global de 352 224 680F CFA, soit une moyenne de 70 444 936 f CFA par cycle et 1 370 524 f CFA par projet. Le taux de remboursement est de 94%.



Le FAIR a permis de financer des activités diverses et innovantes dans le domaine de l'agriculture (battage de riz, décorticage de riz, riziculture, maraichage, agrumiculture) de l'élevage (bovin, ovin, porc, Apiculture, Aviculture), de la pêche, de l'artisanat (teinture, boulangerie, moulin à mil, transformation de céréales locales, couture, restauration, menuiserie, forge, fabrique de vernis), du commerce (boucherie, quincaillerie, vente aliment de bétail, boutique villageoise, embouche bovine), et des services (Transport hippomobile, location de matériel, téléphonie rurale). 79% des prêts sont allés aux activités agricoles, et 21% aux activités non agricoles

(forum de Dakar, 2012)

Le suivi réalisé sur plusieurs années montre que ces exploitations ont fortement amélioré en peu de temps leurs performances, multipliant leurs rendements par 2 et parfois 3, et sont souvent devenues excédentaires au bout de deux années sans étendre les superficies cultivées (maintien de la jachère).

Les organisations paysannes ont promu des initiatives de micro-crédit pour améliorer le financement des innovations des exploitations familiales

Dans ce domaine, outre les nombreuses actions de renforcement des systèmes d'économie solidaires à la base (exemple des calesbasses de solidarité chez les femmes de pêcheurs), les OP cherchent à renforcer les partenariats avec la CNCAS notamment pour rendre le crédit plus accessible, ne serait-ce que du point de vue géographique en impliquant les MEC paysannes. Elles ont également testé le financement des investissements des exploitations familiales par des lignes de crédit rendues accessibles grâce à l'appui des mutuelles d'épargne et de crédit endogènes agréées par la tutelle. Dans le cadre du FAIR, qui est une initiative de la FONGS, la définition de procédures garantissant le choix de l'innovation et de l'investissement par l'exploitation familiale bénéficiaire, et un coût du crédit accessible pour la mutuelle d'épargne et de crédit (4% annuel) permettent de développer des crédits adaptés (crédits d'investissement d'une durée de 2 à 4 ans au coût plafonné à 12%). Ainsi, au terme de cinq cycles de financement organisés par ce fonds, 547 demandes de financement ont été introduites par 11 mutuelles d'épargne et de crédit agréées, et 257 demandes ont pu être effectivement financées par le FAIR, soit 47% des demandes jugées solvables par les 11 MEC.

Parmi ces 257 projets financés, 210 ont été des projets familiaux dont 161 portés par des hommes et 49 par des femmes (soit 23%). Les 47 autres sont des projets communautaires dont 30 portés par des groupements féminins à raison de 25 femmes/groupement en moyenne. Au total, ces cinq cycles de financement ont bénéficié à 1045 personnes. 79% des fonds ont été utilisés dans le cadre d'activités agricoles et para-agricoles (matériel d'exhaure, matériel de transformation des produits agricoles) et 21% dans le cadre d'activités non agricoles (teinture, boulangerie, transport hippomobile, menuiserie, forgerie, couture).



Le projet de valorisation des céréales locales en panification

Ce projet pilote lancé en 2011 cherche à contribuer à l'amélioration de la compétitivité et de la productivité de la filière céréales locales par l'incorporation des farines de *mil* et de *maïs* dans le pain et les autres produits boulangers. Il repose sur un partenariat entre les organisations de producteurs, la Fédération Nationale des Boulangers du Sénégal et les transformateurs de céréales locales avec accompagnement par l'ITA. Il est porté par l'ASPRODEB et financé par le Gouvernement du Sénégal et la Banque Mondiale à travers le Projet Ouest Africain de Productivité Agricole (PPAAO/WAAPP).

Le projet cherche à redynamiser les secteurs de l'approvisionnement en matière première, de la transformation et de la consommation des céréales locales en poursuivant 5 objectifs : (i) assurer l'approvisionnement des unités de transformation en matières premières suffisantes et répondant aux normes de qualité, (ii) améliorer les technologies de transformation des céréales locales (Maïs et Mil), (iii) assurer l'appropriation par les boulangers de la technologie d'incorporation de farines de céréales locales dans la panification et (iv) faire la promotion du pain et de la viennoiserie à base de farine composée, (v) mesurer les index glycémiques et insulinémiques ainsi que la charge glycémique des pains à base de farine composée. Il cible la compétitivité et la productivité à travers la mise sur le marché de produits de panification de qualité et répondant à la demande des consommateurs.

Il a été initialement circonscrit à la zone de Dakar, pôle de consommation par excellence, où l'on rencontre la majorité des acteurs de la transformation moderne et la distribution des produits de panification. L'approvisionnement en céréales se fait à partir de la région de Thiès qui a été ciblée à travers les départements de Mbour et de Thiès, et la région de Kaffrine. Cette zone, située dans le bassin arachidier, a une grande tradition de production de céréales locales et présente des organisations paysannes structurées et pouvant répondre à la demande dans le cadre de ce projet pilote. En ce qui concerne le maïs, la zone d'approvisionnement concerne notamment la région de Kaolack qui présente une tradition de production de maïs pluvial avec des organisations de producteurs en mesure de contractualiser pour la fourniture des besoins du projet pilote. Pour la dernière année 2500 tonnes ont été collectées (1500t de mil et 1000 t de maïs).³⁶

(source : ASPRODEB)

Les organisations paysannes portent des initiatives de promotion des produits de leurs terroirs, et développent la contractualisation des productions des exploitations familiales pour favoriser leur commercialisation

Dans toutes les zones agro-écologiques du Sénégal, les organisations paysannes ont à travers les groupements villageois et féminins qui les composent, promu la transformation des produits locaux. C'est le cas du riz dans la vallée du fleuve Sénégal, du miel et de l'huile de palme en Casamance et au Sénégal oriental, des produits arachidières et céréalières dans le bassin arachidier et le Sénégal oriental, des fruits en Casamance et dans les Niayes. Ces initiatives paysannes mobilisent des milliers de femmes organisées depuis le niveau villageois, et qui s'engagent dans l'amélioration et l'harmonisation de la qualité de leurs

³⁶ Parallèlement, l'une des fédérations membre de l'ASPRODEB (la FONGS) travaille sur cette question de la valorisation des céréales locales en panification en ciblant particulièrement le milieu rural où l'évolution des comportements alimentaires favorise aussi la consommation de produits boulangers : 26 boulangers et 39 femmes transformatrices bénéficient de formation et d'accompagnement pour la valorisation des céréales locales dans la panification et la fabrication de galettes.



produits commercialisés à travers tout le pays et à l'export.

Parallèlement, les fédérations paysannes s'inscrivent dans la commercialisation de masse des produits par la contractualisation de la production avec les industries de transformation. Malgré la faible capacité de financement de la collecte des produits, ces fédérations engagent leurs membres à travers des cahiers de charges de production de qualité, mettent en place des mécanismes internes de contrôle de la qualité des produits, et font la collecte/livraison des produits dans le cadre des engagements pris collectivement. C'est le cas sur les filières tomate (avec la FNPTI auprès des industries de tomate) et de l'arachide (avec 4 fédérations membres du CNCR et de l'ASPRODEB auprès du CAIT, de la SUNEOR et de la NOVASEN). Sur ce dernier exemple, 10 000 tonnes d'arachide ont été collectées cette année (2014) et acheminées vers ces trois industries par ces fédérations. C'est également le cas du projet de valorisation des céréales locales en panification initié par l'ASPRODEB.

Les organisations paysannes ont développé des dispositifs d'accompagnement de proximité des EF pour améliorer leurs performances et produire des connaissances

Avec l'ANCAR, la SODEFITEX, la SAED, la SODAGRI l'appui conseil à l'exploitation familiale s'est cherché dans plusieurs directions au Sénégal depuis que le PNVA a été supprimé. Dans le sillage de la FONGS, qui a commencé dès 1998 à mettre au point avec les animateurs endogènes des associations membres une approche et des outils *paysans* de suivi et d'appui-conseil, les organisations paysannes membres du CNCR se sont engagées depuis bientôt 3 ans dans une démarche similaire permettant simultanément aux exploitations familiales, en leur fournissant une photographie et un monitoring de leur situation et de leurs performances, de prendre les bonnes décisions et d'améliorer leurs performances, et aux OP de produire des connaissances : ce sont, rappelons-le, ces approches et outils qui ont permis au CNCR de produire le présent rapport.

Les organisations paysannes sénégalaises ne sont pas les seules à s'être engagées dans la voie du suivi/appui-conseil aux exploitations familiales, mais elles sont considérées dans la sous-région comme des organisations pionnières en matière d'accompagnement des exploitations familiales. Aussi à l'occasion de l'année internationale de l'agriculture familiale, la FONGS a-t-elle pris au nom du CNCR l'initiative d'organiser à Bruxelles un colloque international sur le thème de la transformation des exploitations familiales avec trois autres fédérations paysannes ouest-africaines³⁷ qui avaient une expérience en matière d'appui-conseil aux exploitations familiales afin de débattre à partir de leurs expériences avec les acteurs de l'aide internationale autour de la question de l'appui à l'agriculture familiale africaine. On reviendra dans le prochain chapitre sur les conclusions de ce colloque.

Cette rencontre a permis aux quatre fédérations de confronter leurs expériences et d'en dégager plusieurs enseignements.



En comparant leurs expériences, quatre fédérations paysannes d'Afrique de l'ouest dégagent les "facteurs clés" de la réussite des approches paysannes de l'accompagnement de la transformation des exploitations familiales

Alors que l'encadrement autoritaire suscitait la méfiance et la résistance des paysans, la première évidence pour ces quatre fédérations est qu'elles bénéficient de la **confiance** des paysans.

D'une part du fait qu'elles ont un **ancrage paysan**. Ces organisations paysannes sont émanation de paysans, elles sont gérées par eux, elles valorisent leur savoir-faire, elles savent analyser leur situation de l'intérieur, elles savent leur parler et ont une capacité de mobilisation. Les conseillers qui travaillent avec les exploitations familiales (animateurs endogènes, paysans-relais) sont eux-mêmes des paysans. Enfin ces organisations ont su par ailleurs défendre les intérêts des paysans, et ces derniers s'en souviennent.

D'autre part, leurs **approches sont adaptées à la dynamique réelle des exploitations familiales**. Le conseil n'est pas imposé, mais est basé sur le *volontariat* et basé sur un engagement contractuel qui garantit une forme de confidentialité (les restitutions au groupe sont anonymes). Il est répété dans la *durée* (c'est au bout de 4 ans qu'il produit des résultats - étude d'impact FNGN) par des conseillers *engagés et compétents* (formés par la fédération). Le conseil est *combiné* avec les échanges paysans, l'alphabétisation et la formation, des appuis techno-économiques et financiers (crédit), l'accès aux résultats la recherche, l'intermédiation avec d'autres acteurs.

La *comparaison des résultats du suivi* et son interprétation collective avec les bénéficiaires, ainsi que l'*expérimentation paysanne* constituent de puissants facteurs d'innovation et de progrès.

Le caractère *global et concret* de l'approche pratiquée par les organisations paysannes rejoint le mode de raisonnement du paysan par rapport à son exploitation.

Enfin, le troisième facteur de réussite est la **production continue par ces organisations paysannes de connaissances sur l'exploitation familiale**. Les recherches paysannes en sont une première source. La capitalisation des données du *suivi* des exploitations en est une seconde. La pratique des *autoévaluations* et des *bilans* (bilans de campagne, bilans de tests, bilans de programmes, études d'impact, réalisation d'études de cas) en est une troisième. Des études en profondeur commencent également à être réalisées.

Cette production de connaissances sur les réalités et pratiques paysannes permet aux organisations paysannes de progresser dans leurs pratiques, et de contribuer ainsi de façon stimulante à l'enrichissement des savoir-faire en matière d'appui à l'agriculture familiale.

(Colloque de Bruxelles, *la transformation des exploitations familiales : pour une approche paysanne* – 25 mars 2014)

Ces formes d'appuis-conseils paysans, apportés dans des conditions de proximité et de continuité qui ne peuvent pas être assurées par les services publics, et à travers lesquels les exploitations familiales peuvent accéder directement ou indirectement à divers services matériels et non matériels dont elles ont besoin (intrants de qualité, conseil technique à la production,...) ouvrent des perspectives prometteuses. C'est autour d'elles que l'on conclura le présent rapport.

³⁷ La Fédération Nationale des groupements Naam du **Burkina Faso** (FNGN), la Fédération des Paysans du Fouta Djallon de **Guinée** (FPFD), et le Syndicat des Exploitants agricoles de l'Office du Niger (SEXAGON) qui représentait l'Association des Organisations Professionnelles Paysannes du **Mali** (AOPP)



Chapitre 4

CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS POUR AVANCER

Le suivi des exploitations familiales mis en œuvre par le CNCR a produit des informations extrêmement précieuses pour les organisations paysannes membres du CNCR qui débouchent directement sur des questions de portée stratégique :

Quelles priorités les OP et le CNCR doivent-ils se donner vis à vis de chaque catégorie d'exploitations familiales pour ne laisser personne en route ?

Comment soutenir chaque catégorie d'exploitation familiale (par l'appui-conseil, les services offerts, ou dans le dialogue sur les politiques...) ?

Quel système de suivi faut-il continuer de développer pour aider les OP, mais aussi les autres acteurs, à prendre les bonnes décisions aux différents niveaux ?

*C'est de cette dernière question que partira ce chapitre de conclusions. Celles-ci porteront d'abord sur la mise en place et la consolidation d'un **système permanent et étendu de suivi et d'appui conseil** aux exploitations familiales sénégalaises. On verra que cette consolidation et cette extension nécessitent la construction de synergies avec les différents acteurs nationaux du conseil, de la recherche et de la formation.*

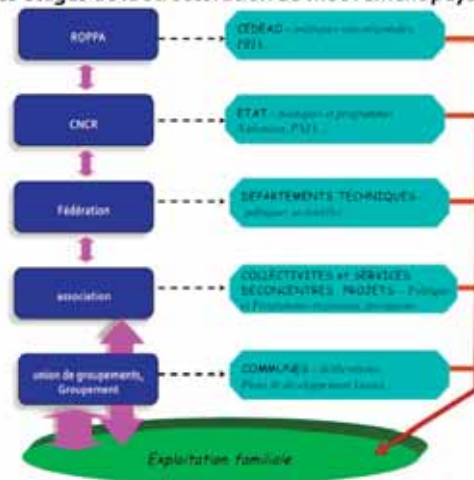
*Les premiers résultats de ce suivi ont par ailleurs mis à jour un certain nombre de contraintes qui limitent actuellement les possibilités de libérer le potentiel important des exploitations familiales et leur contribution à l'essor national. Ces résultats et l'analyse de ces contraintes fournissent **une base de dialogue avec l'Etat central et l'Etat local**. On dégagera dans la seconde partie de ces conclusions des premières propositions de pistes pour engager ce dialogue.*



4.1. Mettre en place au Sénégal un système permanent de suivi et d'appui-conseil aux exploitations familiales

Le suivi des exploitations familiales montre que *les exploitations familiales n'attendent personne pour se transformer*. Mais leur capacité à le faire est limitée, et c'est là que l'accompagnement de proximité des organisations paysannes s'avère efficace pour les aider à dépasser ces limites. Eu égard à la modestie de leurs moyens d'intervention, les résultats globaux produits sont remarquables et importants car ils s'étendent à d'autres exploitations. Ceci s'explique par les effets de diffusion de paysan à paysan, par la complémentarité entre appuis individualisés et services collectifs apportés par les OP, et par la mise en relation recherchée avec les politiques, les apports des systèmes nationaux de savoir et d'innovations et avec les acteurs du développement rural. Ici les OP, de par leur nature et leur crédibilité, sont en position de jouer un rôle privilégié d'intermédiation.

(25) les étages de la structuration du mouvement paysan



Consolider et étendre un système de suivi et d'appui aux exploitations familiales ancré aux différents niveaux des organisations paysannes

Pour être pleinement performant, le système paysan de suivi et d'appui conseil aux exploitations familiales doit fonctionner aux différents niveaux de l'organisation

Les organisations paysannes sont les mieux placées pour comprendre de l'intérieur la réalité des exploitations familiales. Les différents étages de leur structuration leur permettent de saisir les dimensions de l'agriculture familiale aux différents niveaux, à partir de celui des *exploitations des familles* de leurs membres que les OP savent appréhender dans leurs processus de création, leurs modes de vie, leur multifonctionnalité et leurs dynamiques, jusqu'au niveau national du CNCR et régional du ROPPA qui est celui des mécanismes macro-économiques et des politiques qui ont une influence évidente (mais mal connue à la



base) sur le sort des exploitations familiales, en passant par celui des *groupements* villageois au niveau des terroirs et des Communes, et des *associations* départementales ou interdépartementales généralement ancrées dans une zone agro-écologique et un espace économique relativement homogène.

Ce schéma reste cependant encore théorique et constitue un idéal que le CNCR veut réaliser et qui guide son action : toutes les chaînes des 28 fédérations affiliées ou associées au CNCR ne sont pas encore en fonction autour de la problématique des exploitations familiales, et dans les fédérations qui ont initié une démarche de suivi et d'appui aux exploitations familiales de leurs membres tous les maillons de la chaîne ne sont pas encore fonctionnels.

Un effet d'entraînement à rechercher

L'expérience de la FONGS, qui est la plus ancienne, montre qu'il faut plusieurs années pour maîtriser la chaîne, mais que la persévérance est payante. Les exploitations familiales sont très rapidement convaincues de l'intérêt pour elles de bénéficier des apports d'un suivi/appui-conseil individualisé, surtout lorsqu'il n'est pas ponctuel mais se répète dans la durée. Elles sont au fil du temps de plus en plus exigeantes par rapport à la qualité de ce service, ce qui stimule les OP dans la recherche d'améliorations. Un déclic déterminant se produit quand l'association s'approprie les résultats du suivi en les analysant elle-même et en voit l'utilité pour redéfinir ses propres priorités stratégiques et les services qu'elle offre à ses membres. Les effets démultiplicateurs du suivi individualisé, qui ne peut porter que sur un nombre limité d'exploitations familiales, sont alors sensibles. Une autre étape cruciale est franchie lorsque les associations partagent leurs informations et leur réflexion avec des acteurs stratégiques locaux ou zonaux : élus communaux, agents des services techniques déconcentrés ou des sociétés de développement, projets, ONGs. Selon sa sphère de compétence chacun peut alors intégrer les préoccupations des exploitations familiales dans ses décisions et sa stratégie. Le même raisonnement s'applique aux autres niveaux de l'architecture décrite dans le schéma (25). C'est cet effet d'entraînement et de diffusion à partir de la base qui est *in fine* recherché à travers les dispositifs que le CNCR veut développer.

Consolider et étendre le dispositif actuel

En avril 2013, ce comité s'était fixé pour objectif à court terme, pour parvenir à la production de ce rapport en 2014, d'étendre à 2000 le nombre d'exploitations suivies. Cet objectif a été atteint.

Pour le moyen terme, ce comité prévoyait alors d'étendre le portage du suivi après la publication de ce rapport en 2014 pour passer de 3 à 10 fédérations. Les choses se sont passées plus rapidement que prévu puisque 6 nouvelles fédérations sont déjà entrées dans le processus depuis 2013, et lors de la validation du présent rapport par le Conseil d'administration du CNCR du 23 juillet 2014, de nouvelles fédérations se sont portées candidates³⁸.

³⁸ Les critères retenus pour l'élargissement du portage sont : (i) la bonne gouvernance de la fédération candidate, (ii) la conviction et le volontariat : la fédération doit prendre des engagements précis, (iii) l'acceptation de partager ses résultats, (iv) être à jour de ses cotisations.



Le défi pour le CNCR est d'**améliorer les performances de son système de suivi et de veille en conciliant extension et consolidation**. Le chantier est d'importance car il s'agit de renforcer simultanément les quatre principaux niveaux du mouvement paysan national

(26) le système que construit le CNCR

un système comprenant 3 éléments :



(exploitations, OP locales, fédérations, CNCR), de développer à la fois leurs capacités de suivi et leurs capacités d'appui-conseil dans la durée, de rechercher des normes communes de suivi (choix et caractérisation des exploitations, présentation des données) pour pouvoir consolider les résultats au niveau national, et d'alimenter l'observatoire régional des exploitations familiales que met en place le ROPPA. Pour éviter de mal faire en trop faisant, il est nécessaire d'appliquer un principe de progressivité, et de viser la pérennisation du système.

Mais même lorsque le CNCR aura étendu ce système à l'ensemble de ses fédérations, il ne pourra en aucun cas prétendre à lui seul couvrir les besoins de suivi et d'appui conseil dont les paysans sénégalais ont besoin. Il faut donc nécessairement œuvrer en synergie avec d'autres acteurs.

Construire des synergies avec les différents acteurs nationaux du conseil, de la recherche et de la formation agricole

Les résultats obtenus ne sont en effet pas encore en rapport avec l'ampleur des défis du présent : toutes les exploitations sénégalaises ne sont pas dans les zones d'influence de ces fédérations, et face à la situation des exploitations familiales (rappelons que seules 12% des exploitations familiales suivies sont excédentaires, et que 20% sont en insécurité), on mesure l'immensité du travail qui reste à faire pour amplifier les résultats déjà produits.

Les actions des fédérations membres du CNCR n'auront un impact significatif que si elles sont conduites *en synergie* avec les autres acteurs concernés, et d'abord avec l'Etat et ses services.



Des synergies à améliorer avec l'action de l'Etat

- ✓ Le préalable pour que ces synergies existent est que l'Etat sache *entendre les organisations qui portent la parole des paysans* et intègre dans ses politiques ce qui remonte de la base.

Il a déjà su le faire, et le Sénégal a à son actif des expériences de dialogue entre l'Etat et les OP qui sont des références pour l'Afrique de l'Ouest. On peut notamment rappeler celle, mise en chantier dès 1995, du PSAOP, et celle plus récente de l'élaboration de la LOASP.

- ✓ Ensuite ce sont des *montages de coopération* très concrets qu'il faut construire avec le conseil agricole (notamment avec l'ANCAR), la recherche (notamment avec l'ISRA) et la formation (notamment les écoles d'ingénieurs et l'Université).

Des expériences de coopération existent déjà : rappelons que les organisations paysannes sont membres du conseil d'administration de l'ANCAR. Par ailleurs des collaborations existent depuis longtemps avec la recherche, qu'il s'agisse de l'ITA ou de l'ISRA (par exemple entre certaines associations du Bassin arachidier et le CNRA de Bambey). Mais elles sont encore limitées et se heurtent à certaines résistances.

- ✓ Enfin ce sont des *montages financiers* novateurs qu'il faut rechercher pour faire fonctionner dans la durée des systèmes portés par l'Etat et les OP. Des concepts nouveaux, comme celui de la délégation de services, peuvent être mobilisés.

Le colloque international de Bruxelles du 25 mars 2014 a permis d'avancer des propositions dans ce sens et d'y intéresser les partenaires de la coopération internationale.

Deux expériences réussies de dialogue Etat/OP

Dans sa première phase (PSAOP 1), le programme des services agricoles et organisations de producteurs avait pour objectif de réformer le cadre institutionnel et l'environnement des services agricoles, tout en appuyant l'habilitation des organisations de producteurs. Le résultat général de cette phase a été jugé satisfaisant : le PSAOP1 a contribué de manière efficace à l'habilitation des organisations de producteurs, à mettre en place des services agricoles décentralisés et régis par la demande dans une partie des zones rurales du Sénégal, ainsi qu'au renforcement de leur réactivité et de leurs responsabilités envers les producteurs. La promulgation d'un nouveau cadre réglementaire pour l'agriculture (Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale ..LOASP), en juin 2004, a apporté une reconnaissance légale aux réformes institutionnelles appuyées par le PSAOP, et confirmé leur intérêt et leur pertinence (d'après FIDAFRIQUE).

Ce que les organisations paysannes peuvent apporter autour de l'appui aux exploitations familiales dans les nouvelles coopérations à construire avec les autres acteurs du développement

La vocation des organisations paysannes n'est pas de se substituer ni à l'Etat ni à la recherche. Elles ne doivent pas non plus être les relais descendants des services de l'Etat ou des projets, sinon les paysans cesseront de se reconnaître en elles et elles perdront leur



Une coopération entre la recherche et les OP plus aisée à l'échelle locale qu'à l'échelle nationale

« Dans le domaine de la recherche, le consensus autour de l'idée de "travailler ensemble" est aussi général au niveau des principes : c'est une notion clé pour définir des espaces de concertations autour des systèmes et plateformes d'innovation. Des avancées importantes concernant la mise en œuvre du pluralisme ont été favorisées par des institutions régionales de gouvernance de la recherche comme le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) ou le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF) qui conditionnent l'accès à des fonds compétitifs par le montage de projets de recherche à partenariats multiples.

Comme dans d'autres pays, l'ISRA au Sénégal a monté une dizaine de projets de plateformes d'innovations dans lesquels le conseil agricole peut être impliqué autour des filières par produits. La FONGS et le CNCR ont de cette façon été associés dans la région de Kaffrine à un projet de structuration de la chaîne de valeur mil/sorgho/pain. On a écrit ensemble la note conceptuelle, on a déposé ensemble le projet, et on a tenu des ateliers méthodologiques communs. Cependant, on a dû surmonter des difficultés pour faire "tenir ensemble" ce type de travail (f) .

(f) Une autre expérience est celle, également encouragée depuis 2012 par le FARA/CORAF, de la création d'un réseau de conseil agricole et rural. Ici rien n'a abouti au Sénégal du fait de résistances administratives.

On constate en fait que la coopération entre la recherche et les OP est plus aisée à l'échelle locale qu'à l'échelle nationale, où les lourdeurs sont nombreuses ».

ISRA, Colloque de Bruxelles, 2014

confiance.

Par contre les organisations paysannes ont un rapport de proximité avec les familles paysannes que n'ont pas les autres acteurs du développement et peuvent agir là où les acteurs externes ne le peuvent pas.

Leurs pratiques d'appui-conseil, qui se sont déjà améliorées d'une campagne sur l'autre, peuvent encore l'être notamment en liant et en consolidant les actions des animateurs endogènes des OP et des services de conseil agricole, ce qui permettra de mieux articuler conseils aux familles, services techniques offerts, intermédiation avec les acteurs techniques,

Déclaration de Bruxelles : pour un partenariat Etat/OP (extraits)

L'un des facteurs limitant l'amélioration des performances des exploitations familiales tient aux insuffisances du système de savoir et d'innovation, et du conseil agricole et rural : contenu souvent exclusivement technique alors que l'exploitation est multifonctionnelle et qu'elle raisonne de façon globale, faible accès pour les bénéficiaires et faible prise en compte de leurs savoirs, même si des efforts sont faits par les services techniques et la recherche. Ces insuffisances inhibent les efforts de



transformation et de modernisation des exploitations familiales. (f)

Les quatre [fédérations paysannes africaines organisatrices], à travers le ROPPA, appellent les Etats, les partenaires techniques et financiers et toutes les OP d'Afrique de l'ouest à s'inscrire dans [une] dynamique de développement de services d'appui conseil efficaces et efficaces aux exploitations familiales, basés sur le partenariat Etat/OP. Dans cette perspective, elles recommandent :

- ✓ l'élargissement et le développement de cette approche paysanne [dont a débattu le colloque] pour mieux accompagner les transformations des exploitations familiales en s'appuyant sur leurs acquis et expériences;
- ✓ la mise en place de systèmes nationaux durables et efficaces de conseil agricole et rural basé sur le partenariat OP/ Etats / Recherche/ Secteur privé;
- ✓ l'appui à la mise en place de mécanismes de financement durable du conseil agricole selon un principe de partenariat public/ privé;
- ✓ la mise en place d'un cadre régional et international de coopération et d'échanges entre acteurs sur les connaissances capitalisées sur les caractéristiques et les transformations des divers types d'exploitations familiales.

Bruxelles, le 25 mars 2014

économiques et politiques aux différents niveaux (local, régional, national).

L'expérience d'analyse et de suivi des EF a permis de repérer des principes qui devraient inspirer les orientations en matière d'appui conseil aux producteurs. Il ressort de ce suivi que le conseil sera mieux reçu et utilisé

- ✓ si une relation de confiance s'instaure entre le conseiller et la famille (les conseillers doivent être choisis et formés en conséquence);
- ✓ si le conseil ne s'adresse pas au seul chef d'exploitation mais à tous les membres de l'exploitation familiale;
- ✓ si le conseil est global (et s'intéresse aux différentes dimensions économiques et sociales de la famille) et pas seulement technique;
- ✓ enfin si le conseil n'est pas standardisé et prescriptif mais prend appui sur les stratégies des familles pour faciliter la réflexion de la famille et l'aider à prendre les meilleures décisions pour les améliorer.

L'expérience des organisations paysannes montre par ailleurs que la production de connaissances sur le fonctionnement réel des exploitations familiales est à la base de la définition d'appui-conseils appropriés. On voit à travers le présent rapport que de nombreuses connaissances ont été produites. Elles peuvent utilement être mises à la disposition tant de la *recherche institutionnelle*, avec laquelle de nombreuses collaborations peuvent être renforcées³⁹, que de la *formation* agricole afin de mieux préparer les futurs agents de l'Etat exerçant en milieu rural à mieux comprendre les réalités des exploitations

³⁹ Si le souci de garder un esprit de recherche et de produire des connaissances est essentiel pour guider la réflexion et les pratiques d'une organisation paysanne, son métier n'est pas la recherche. Par contre, d'une part les chercheurs présents lors du partage des résultats du suivi des exploitations familiales ont souligné que les connaissances produites par les organisations paysannes éclairent et enrichissent celles de la recherche (elles permettent de *comprendre ce qu'il y a derrière les statistiques*), et d'autre part le CNCR a utilisé les statistiques de l'ANSD ou de la DAPSA et les études de l'IPAR ou du CIRAD pour compléter ou vérifier leurs observations et analyses.



familiales avec lesquelles ils seront amenés à travailler.

D'autres opérateurs en développement (collectivités locales, interprofessions, opérateurs privés, acteurs de la société civile, projets, ONGs, acteurs de la coopération internationale multilatérale et bilatérale *f*) seront également intéressés par les apports des organisations paysannes sénégalaises.

4.2. Quatre premières propositions à l'Etat sénégalais pour avancer dans le dialogue

De nombreuses convergences sont à exploiter pour mieux valoriser l'agriculture familiale au Sénégal. Leur matérialisation est à construire autour du **renforcement du dialogue entre Etat et mouvement paysan**. Des mécanismes tels que la tenue de concertations régulières entre organisations paysannes, Ministères concernés et Primature ont montré par le passé leur efficacité. Ils pourraient très utilement être relancés et institutionnalisés. Par ailleurs la LOASP prévoit en son article 75 la création d'un Conseil supérieur d'orientation agrosylvo-pastoral présidé par le Chef de l'Etat qui constitue un espace de dialogue entre l'Etat et les organisations professionnelles agricoles.

En remettant le présent rapport aux plus Hautes Autorités de l'Etat, le CNCR souhaite amorcer un nouveau cycle de dialogue constructif avec l'Etat. C'est dans ce cadre et selon des modalités à préciser ensemble que l'on pourra avancer. On peut déjà à titre indicatif dégager des constats et analyses présentées dans ce rapport quatre premières directions dans lesquelles il serait prioritaire de progresser.

Avancer sur la question de l'accompagnement des exploitations familiales

Pour le CNCR, les avancées sont à construire sur trois lignes principales et peuvent prendre appui sur les cadres prévus dans la législation et les politiques du Sénégal.

Première ligne : l'appui-conseil

Les articles 69 et 70 de la LOASP donnent des orientations précises en matière de conseil agrosylvo-pastoral. Il s'agit ici d'amplifier et d'améliorer le suivi et l'appui-conseil aux exploitations familiales en construisant des synergies entre les associations paysannes et les autres acteurs de l'appui-conseil (notamment l'ANCAR, mais également toute autre institution de droit public ou privé ayant des compétences reconnues dans ce domaine, ou créée à cet effet), mais aussi avec les services techniques déconcentrés, les collectivités locales, et la recherche.

Des rapprochements peuvent ainsi être rapidement recherchés entre les organisations membres du CNCR et notamment l'ISRA/BAME, ANSD, ANIDA, ANCAR, ENSA, IPAR, ADG/RESOPP, SODEFITEX, ENDA/PRONAT, GERAD, etc.) pour définir une feuille de route et un plan d'action sur le suivi rapproché des exploitations familiales sénégalaises dans le cadre des prochaines campagnes agricoles.



Pour la mise en œuvre de ce chantier, trois principes doivent être retenus :

- ✓ continuer de se baser sur le calendrier paysan réel (les campagnes agricoles doivent dans ce sens rythmer le suivi des EF et le partage des résultats) ;
- ✓ impliquer chaque acteur ayant manifesté son intérêt selon son niveau le plus opérationnel et en lien avec les fédérations et le CNCR (exemples : ANCAR selon les différents niveaux ; SODEFITEX et SAED dans leurs zones d'intervention ; ANSD, DAPSA, ISRA/BAME et IPAR au niveau national pour continuer de renforcer la robustesse de la démarche proposée par les OP).
- ✓ réorganiser le conseil en mettant les producteurs au centre et en considérant les OP comme des acteurs essentiels de l'appui-conseil.

Deuxième ligne : la recherche

L'article 68 de la LOASP prévoit l'élaboration et la mise en œuvre d'un système national de recherche agro-sylvo-pastoral (SNRASP) comme mécanisme de pilotage de la recherche appliquée en vue d'une meilleure prise en charge de la politique de développement agro-sylvo-pastorale. Ce système est financé par le FNRAA et place l'ISRA et l'ITA, avec lesquels les organisations paysannes ont déjà institué des collaborations, au cœur du dispositif.

Il y a de multiples mutualisations et collaborations à consolider pour le bénéfice des uns et des autres afin que la recherche capte mieux la demande paysanne et soit pilotée par elle, et que les organisations paysannes enrichissent leur suivi des exploitations familiales et informent les exploitations familiales des réponses que la recherche a mises au point.

Troisième ligne : la formation

La LOASP prévoit d'une part un certain nombre de dispositions pour améliorer la formation de jeunes en milieu rural, et stipule d'autre part en son article 64 que seront créés des établissements et des structures de formation supérieure des sciences et techniques du développement agro-sylvo-pastoral. Les enjeux du contenu des formations qui sont dispensées dans ces établissements sont importants puisqu'ils peuvent ou non prédisposer les futurs agents de l'Etat exerçant en milieu rural et les chercheurs à comprendre la logique des exploitations familiales et soutenir de façon appropriée la promotion de l'agriculture familiale. Le CNCR est sur ce plan disposé à contribuer à la définition de modules de formation autour de l'exploitation familiale.

La prise en charge de l'appui institutionnel par le Fonds National de Développement Agro-Sylvo-pastoral (FNDASP) devrait être un mécanisme permettant la mise en œuvre de la politique de formation (technique, institutionnelle et gestion des organisations/gouvernance des OP). Cette politique devrait permettre une harmonisation des interventions (comme dans le secteur de la riziculture celles du CIFA, de la FONGS, du CGR, etc.).



Avancer par rapport à la question foncière

Les résultats du suivi montrent qu'elle constitue un préalable à régler pour assurer la durabilité de l'agriculture et de l'élevage familial. En effet les incertitudes sur le foncier biaisent les stratégies des exploitations et les limitent par rapport à une gestion durable du foncier : dans le Nord comme dans le Centre du bassin arachidier, la crainte d'une désaffectation des terres par les conseils ruraux réduit considérablement la promptitude des EF à pratiquer une intensification agricole et une amélioration de la fertilité des sols par la rotation des cultures. La solution consisterait donc en une sécurisation des droits fonciers des ruraux prenant en compte les exigences d'un développement agricole durable. Cette sécurisation des droits fonciers des ruraux doit être garantie dans le cadre de la réforme engagée.

Pour le CNCR, qui a déjà pris note des propositions sur le foncier du Projet de développement inclusif et durable (PEDIDAS), les facteurs qui justifient une réforme foncière s'articulent autour de quatre axes principaux autour desquels le dialogue avec l'Etat peut s'engager :

- ✓ **La reconnaissance aux exploitations familiales des droits fonciers réels.** Cette reconnaissance de droits réels est indispensable pour garantir la sécurité foncière des paysans et faciliter la transformation de l'agriculture familiale. Elle s'impose pour des raisons d'équité, mais aussi d'égalité de droits entre les citoyens des villes et ceux des campagnes ;
- ✓ **la promotion de l'investissement dans l'agriculture en vue d'accroître la production dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique.** La sécurisation foncière des entreprises agricoles est nécessaire pour encourager l'investissement, faciliter l'accès au crédit et accroître la productivité ;
- ✓ **la création d'une fiscalité foncière** assurant aux collectivités locales les ressources financières nécessaires pour une application effective de la législation foncière, la gestion durable des ressources naturelles et la fourniture de services publics. L'instauration d'un impôt ou d'une taxe est considérée comme la contrepartie de la reconnaissance de droits fonciers réels. Le paiement de cet impôt se justifie d'autant plus que les communautés rurales en seraient les bénéficiaires ;
- ✓ **la réponse aux besoins fonciers découlant de l'urbanisation**, tout en veillant à favoriser des transferts maîtrisés qui limitent la spéculation sur les terres. Il s'agit de favoriser le transfert d'une partie des terres de l'agriculture familiale pour permettre l'extension des villes et le développement d'autres formes d'activités économiques. Ce transfert devra se faire sur la base d'une juste compensation pour les paysans concernés.

De même le **code pastoral** doit donner aux éleveurs l'assurance et les responsabilités nécessaires à leurs initiatives de développement et de gestion durable des ressources naturelles. C'est dans cette perspective que le CNCR a entrepris des études qui permettront de renforcer ses propositions afin que le processus d'élaboration du code pastoral en cours puisse intégrer ces dimensions.



Avancer par rapport au financement de la modernisation des exploitations familiales et des organisations paysannes qui les accompagnent

Deux constats se dégagent de l'expérience du CNCR :

- ✓ D'une part, on voit à travers les recherches paysannes sur les exploitations familiales que ces dernières sont des acteurs privés à part entière qui innovent et investissent, et que ces dernières financent le plus souvent leurs investissements sur fonds propres, ce qui démontre leur volonté de se transformer, mais également limite leurs capacités de progrès. La priorité des investissements doit donc aller aux exploitations familiales. La création d'un *fonds d'aide à la modernisation des exploitations agricoles* est prévue par la LOASP (article 73). Il est de nature à stimuler les transformations des exploitations familiales et leurs progrès, à condition d'être conçu en tenant compte des dynamiques de ces exploitations selon les types d'EF et les zones. Les apports du suivi des exploitations familiales peuvent considérablement aider à profiler ce fonds et ses procédures en conséquence. Des dispositifs de financement complémentaires peuvent également être créés, ou améliorés lorsqu'ils existent.
- ✓ D'autre part, même s'ils sont relativement peu coûteux, les systèmes de suivi et de conseil de proximité pratiqués par les associations membres de la FONGS ont un coût. En outre leur fonctionnalité et leur durabilité sont garanties par des organisations paysannes (associations, fédération nationale) qui ont leurs propres charges de fonctionnement qu'elles peinent actuellement à financer. Ici encore, la LOASP a prévu en son article 72 d'instituer un Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral (FNDASP), destiné notamment au financement du conseil agro-sylvo-pastoral et de l'appui aux organisations professionnelles agricoles. Les conditions et les modalités de dotation du FNDASP et d'allocation de ses ressources, ainsi que son mode de fonctionnement, doivent être définis par voie réglementaire, conformément à la loi de finances.

Des rapprochements sont nécessaires entre les organisations paysannes et le Ministère des Finances pour favoriser une bonne compréhension mutuelle et chercher ensemble les modalités d'application de la LOASP qui seront les mieux adaptées pour donner leur pleine efficacité à la mise en œuvre de ces orientations en matière de financement.

Avancer par rapport au marché pour en faire un levier pour l'agriculture familiale

L'objectif de réalisation de la sécurité alimentaire et de l'amélioration de la croissance est lié essentiellement aux facteurs de production (aux semences certifiées, à la terre, aux engrais et au matériel agricole) et aux facteurs humains. Si aucun doute ne peut être permis sur l'impact de ces facteurs, il reste que la réalisation de l'objectif suppose également une mise en marché correcte des produits agro-sylvo-pastoraux.

Le suivi des exploitations familiales confirme que le marché est un levier important, au même titre que pour les politiques nationales, mais que les modalités de mise en marché doivent être davantage maîtrisées par les différents acteurs : par les EF et leurs organisations, par les opérateurs privés dans la concertation et dans l'organisation des services de la



production à la collecte, mais aussi par les services de l'Etat dans leurs fonctions de régulation, de réglementation et de suivi de la mise en œuvre des décisions. Ceci exige surtout des formes de représentation de tous les acteurs pertinents

Les directions dans lesquelles on peut avancer dans le dialogue avec l'Etat concernent :

- ✓ *Les mécanismes de concertation permanente à instaurer pour fixer des prix rémunérateurs pour tous, et garantir des produits de qualité et un approvisionnement régulier des marchés;*
- ✓ *la contractualisation entre les acteurs de l'aval et ceux de l'amont,*
- ✓ *la représentation des acteurs auprès de l'Etat;*
- ✓ *la bonne gestion, notamment en améliorant et en administrant divers mécanismes et outils de régulation* et de stimulation du renforcement des performances.

L'Agence de Régulation des marchés va déjà dans le sens de nos propositions : elle est intervenue efficacement sur la filière oignon et élargit son action à d'autres produits, comme la carotte; elle peut également le faire sur le riz.

Le processus est lancé. Des améliorations peuvent encore y être apportées : on doit maintenant réfléchir notamment sur les mécanismes de formalisation du marché local des produits agricoles, sur la place des OP dans ce processus (par exemple dans l'ARN), ou sur les connexions à établir entre le CNCR et le Ministère du commerce : la LOASP le permet.

Des améliorations doivent aussi être apportées du côté des paysans, qui ne savent pas toujours être assez réactifs et suffisamment organisés.

* * *

« Si tout le monde s'y met, d'ici peu, nous allons changer radicalement le visage du Sénégal grâce à l'agriculture » déclarait S.E Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal en exergue du PRACAS. C'est aussi la conviction du CNCR, qui sait que les exploitations familiales sénégalaises s'y sont mises depuis longtemps, et le feront avec encore plus d'efficacité si elles sont reconnues dans les formes de modernité qu'elles portent, si elles sont comprises et entendues dans leur dynamisme et leurs valeurs, et si elles sont soutenues dans leurs efforts de transformation.

Dakar, 15 août 2014



Annexes

extraits de la base de donnée
TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS
FAMILIALES (EF) SELON LEURS TAUX
DE COUVERTURE DES BESOINS
ALIMENTAIRES ET DE SANTÉ (TC), ET
PRINCIPAUX INDICATEURS DE
CARACTÉRISATION DE TAILLE ET DE
STRATÉGIE DES EF SELON LES TYPES



Tableau A : caractéristiques, stratégies et résultats - données d'ensemble
(Traitement de 1 707 EF suivies en 2012 et 2013)

| caractéristiques d'ensemble | Nombre total d'EF | | | |
|-------------------------------|-------------------|--|--|--|
| Total EF (2012 et 2013) | 1707 | | | |
| Nombre de personnes à nourrir | 28 852 | | | |
| Nombre de personnes / EF | 17 | | | |
| Nombre d'actifs | 15 869 | | | |
| Nombre d'actifs/ EF | 9 | | | |

| ratios économiques | Nombre total d'EF | TC < 3 mois | 3 < TC > 12 mois | TC > 3 mois |
|---------------------|-------------------|-------------|------------------|-------------|
| Insertion au marché | 50% | 37% | 48% | 65% |
| Ratio élevage | 26% | 30% | 25% | 29% |

| Résultats | Nombre total d'EF | TC < 3 mois | 3 < TC > 12 mois | TC > 3 mois |
|--|-------------------|-------------|------------------|-------------|
| Taux de couverture : Total EF (2012 et 2013) | 1707 | 336 | 1114 | 257 |
| % Taux de couverture | 100% | 20% | 65% | 15% |
| Produit Agro-sylvo Pastoral Brut total | 2 628 796 127 | 189 635 582 | 1 477 730 515 | 961 430 030 |
| Produit Agro-sylvo Pastoral Brut Moyen par EF | 1 540 009 | 564 392 | 1 326 509 | 3 740 973 |

Tableau B : caractéristiques, stratégies et résultats sur la campagne 2012
(Traitement de 1601 bilans d'EF)

| caractéristiques d'ensemble | Nombre total d'EF | TC < 3 mois | 3 < TC > 12 mois | TC > 3 mois |
|-------------------------------|-------------------|-------------|------------------|-------------|
| TOTAL 2012 | 1601 | 316 | 1053 | 232 |
| Nombre de personnes à nourrir | 26 944 | 5 195 | 17 889 | 3 841 |
| Nombre de personnes / EF | 17 | 16 | 17 | 17 |
| Nombre d'actifs | 15 021 | 2 927 | 10 045 | 2 049 |
| Nombre d'actifs/ EF | 9 | 9 | 10 | 9 |

| ratios économiques | Nombre total d'EF | TC < 3 mois | 3 < TC > 12 mois | TC > 3 mois |
|---------------------|-------------------|-------------|------------------|-------------|
| Insertion au marché | 50% | 37% | 48% | 65% |
| Ratio élevage | 26% | 30% | 25% | 29% |

| Résultats | Nombre total d'EF | TC < 3 mois | 3 < TC > 12 mois | TC > 3 mois |
|--|-------------------|-------------|------------------|-------------|
| Taux de couverture : TOTAL 2012 | 1601 | 316 | 1053 | 232 |
| % Taux de couverture | 100% | 20% | 67% | 13% |
| Agro éleveurs (FONGS) | 1508 | 309 | 1021 | 178 |
| Pêcheurs (FENAGIE Pêche) | 40 | 2 | 4 | 34 |
| Éleveurs (DINFEL) | 53 | 5 | 28 | 20 |
| Produit Agro-sylvo Pastoral Brut total | 2 439 379 750 | 174 477 382 | 1 382 554 838 | 882 347 530 |
| Produit Agro-sylvo Pastoral Brut Moyen par EF | 1 523 660 | 552 144 | 1 312 968 | 3 803 222 |



Tableau C : segmentation du type intermédiaire sur la campagne 2012
sur la base des 67% (1053 EF) dans cette situation en 2012

| caractéristiques d'ensemble | Bas d'échelle (Tc de 3 à 6 mois) | Haut d'échelle (Tc de + 6 à 12 mois) | commentaires |
|--|-------------------------------------|---|---|
| <i>sur un total de 1053 EF</i> | | | |
| Nombre de personnes à nourrir | 7 544 | 10 345 | <i>Les 2 sous-types sont sensiblement de même taille par rapport aux nombres d'actifs et de personnes à nourrir</i> |
| Nombre de personnes / EF | 17 | 17 | |
| Nombre d'actifs | 9 | 10 | |
| Nombre d'actifs/ EF | 4 235 | 5 810 | |
| Nombre d'ha disponible | 8,9 | 9,6 | <i>Les EF en bas d'échelle sont en moindre capacité d'exploiter les terres dont elles disposent (elles sont moins équipées et ont un moindre accès aux facteurs techniques)</i> |
| Nombre d'ha exploité | 6,1 | 7,1 | |
| % d'exploitation des terres | 69% | 74% | |
| ratios économiques | Bas d'échelle (Tc de 3 à 6 mois) | Haut d'échelle (Tc de + 6 à 12 mois) | commentaires |
| Insertion au marché | 44% | 53% | <i>Une plus forte connexion au marché pour les EF en haut d'échelle</i> |
| Ratio élevage | 24% | 25% | |
| résultats | Bas d'échelle (Tc de 3 à 6 mois) | Haut d'échelle (Tc de + 6 à 12 mois) | commentaires |
| taux de couverture : TOTAL 2012 (type intermédiaire : 1053) | 452 | 601 | <i>Avec les 20% en-dessous de 3 mois de couverture, finalement Tc < 6 mois pour 49% des EF</i> |
| %taux de couverture par rapport à toutes EF (1601) | 29% | 38% | |
| Agro éleveurs (FONGS) | 443 | 578 | |
| Pêcheurs (FENAGIE Pêche) | 2 | 2 | |
| Éleveurs (DINFEL) | 7 | 21 | |
| Produit Agro-sylvo Pastoral Brut total | 418 729 267 | 963 825 571 | |
| <i>Produit Agro-sylvo Pastoral Brut Moyen par EF</i> | 926 392 | 1 603 703 | |

Tableau D : comparaison des taux de couverture entre 2 campagnes
(Traitement de 1508 bilans d'EF en 2011 et 2012)

| | Nombre total d'EF | TC < 3 mois | 3 < TC > 12 mois | TC > 3 mois |
|----------------------------|-------------------|-------------|------------------|-------------|
| 2011 (Agro éleveurs FONGS) | 1508 EF | 20% | 70% | 10% |
| 2012 (Agro éleveurs FONGS) | 1508 EF | 20% | 68% | 12% |



Tableau E : caractéristiques, stratégies et résultats sur la campagne 2013

(Traitement de 106 bilans d'EF – filières)

| Caractéristiques | Nombre total d'EF | TC < 3 mois | 3 < TC > 12 mois | TC > 3 mois |
|--|-------------------|-------------|------------------|-------------|
| TOTAL 2013 | 106 | 20 | 61 | 25 |
| Nombre de personnes à nourrir | 1 908 | | | |
| Nombre de personnes / EF | 18 | | | |
| Nombre d'actifs | 848 | | | |
| Nombre d'actifs/ EF | 8 | | | |
| ratios économiques | Nombre total d'EF | TC < 3 mois | 3 < TC > 12 mois | TC > 3 mois |
| Insertion au marché | 93% | 95% | 93% | 91% |
| Ratio élevage | 22% | 13% | 21% | 25% |
| Résultats | Nombre total d'EF | TC < 3 mois | 3 < TC > 12 mois | TC > 3 mois |
| Taux de couverture : TOTAL 2013 | 106 | 20 | 61 | 25 |
| % Taux de couverture | 100% | 19% | 58% | 23% |
| EF filière tomate industrielle (FPTI) | 18 | 5 | 8 | 5 |
| EF filière riz irriguée (FPA) | 44 | 5 | 29 | 10 |
| EF filière horticole (FENAGIE Horticole Thiès) | 10 | 0 | 5 | 5 |
| EF filière horticole (FENAGIE Horticole Casamance) | 4 | 3 | 1 | 0 |
| EF filière banane (UNAFIBS) | 22 | 2 | 16 | 4 |
| EF filière maraîchère (FPMN et UNPM zone Niayes) | 8 | 5 | 2 | 1 |
| Produit Agro-sylvo Pastoral Brut total | 189 416 377 | 15 158 200 | 95 175 677 | 79 082 500 |
| Produit Agro-sylvo Pastoral Brut Moyen par EF | 1 786 947 | 757 910 | 1 560 257 | 3 163 300 |



Sigles et abréviations

- EF** : Exploitation familiale
- AFD** : Agence française de développement
- AIAF** : année internationale de l'agriculture familiale
- ANCAR** : Agence nationale du conseil agricole et rural
- ANSD** : Agence nationale de statistique et de la démographie
- AOPP** : Association des organisations professionnelles paysannes (Mali)
- ARM** : Agence de régulation des marchés
- ARN** : association des régions du Nord
- BA** : bassin arachidier
- BM** : Banque Mondiale
- CAIT** : complexe agro-industriel de Touba
- CEDEAO** : Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- CFSI** : Comité français pour la solidarité internationale
- CIFA** : Centre Interprofessionnel pour la Formation aux Métiers de l'Agriculture
- CIRAD** : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
- CNCAS** : Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal
- CNCFTI** : Comité national de concertation de la filière tomate industrielle
- CNCR** : Conseil national de concertation et de coopération des ruraux
- CNUCED** : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
- CRODT** : centre de recherche océanographique de Dakar-Thiaroye
- CSA** : Collectif stratégies alimentaires
- DAPSA** : Direction de l'Analyse et la Prévision des Statistiques Agricoles
- DINFEL** : Directoire Nationale des Femmes en élevage
- ENDA/PRONAT** : Environnement et développement : protection des ressources naturelles
- ENSA** : Ecole nationale supérieure d'agriculture
- FAIR** : Fonds d'appui aux initiatives rurales
- FAO** : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- FENAGIE-H** : Fédération Nationale des GIE horticoles du Sénégal
- FENAGIE-Pêche** : Fédération nationale des GIE de pêcheurs
- FENAS** : Fédération nationale des artisans du Sénégal
- FNDASP** : Fonds national de développement agro-sylvo-pastoral
- FNGN** : Fédération nationale des groupements naam (Burkina Faso)
- FNPTI** : Fédération nationale des producteurs de tomate industrielle
- FNRAA** : Fonds National de Recherche Agricole et Agro-Alimentaire
- FONGS/Action paysanne** : Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal/action paysanne
- FPA** : Fédération des périmètres autogérés du Delta
- PPFD** : Fédération des paysans du Fouta Djallon (Guinée)
- FPMN** : Fédération des producteurs maraîchers des Niayes
- GERAD** : groupe d'étude, de recherche et d'action pour le développement



- IPAR** : Initiative prospective agricole et rurale
ISRA : Institut sénégalais de recherche agricoles
ISRA-BAME : Bureau d'analyse macro-économique de l'ISRA
ITA : Institut de Technologie alimentaire
LOASP : loi d'orientation agro-sylvo-pastorale
MEC : mutuelle d'épargne et de crédit
NEPAD : Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OP : organisation paysanne/organisation de producteurs
PAFA : projet d'appui aux filières agricoles
PDDAA : Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine
PI : plan d'investissement
PNIA : programme national d'investissement agricole
PNVA : programme national de vulgarisation agricole
POAS : plan d'occupation et d'affectation des sols
PAAO/WAAP : Projet ouest africain de productivité agricole
PRACAS : Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture au Sénégal
PRIA : programme régional d'investissement agricole
PSE : Plan Sénégal Emergent
RESOPP : réseau des organisations paysannes et pastorales du Sénégal
ROPPA : Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles
RuralStruc : Program on the Structural Dimensions of Liberalization in Agriculture and Rural Development
SAED : Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta et de la Vallée du fleuve
SEXAGON : syndicat des exploitants agricoles de l'Office du Niger (Mali)
SISMAR : Société industrielle sahélienne de matériel économique agricole et de représentation
SNRASP : système national de recherche agro-sylvo-pastorale
SODAGRI : Société de développement agricole et industriel du Sénégal
SODEFITEX : société de développement des fibres textiles du Sénégal
SUNEOR : "notre (sinu) arachide (or)" (ancienne Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal) ... SONACOS)
TC : taux de couverture
UA : Union Africaine
UEMOA : Union économique et monétaire ouest africaine
UNAFIBS : Union nationale des acteurs de la filière banane au Sénégal
UNPM : Union nationale des producteurs maraîchers
US AID : Agence américaine pour le développement international
ZAE : zone agro-écologique
ZAPA : zones agropastorales à priorité agricole
ZAPE : zones agropastorales à priorité élevage
ZP : zones pastorales
ZSP : zone sylvo-pastorale



Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Préface : une contribution du CNCR à la connaissance de la réalité des exploitations familiales au Sénégal | 03 |
| Avertissement : objet du rapport | 09 |
| Résumé : | 12 |
| | |
| INTRODUCTION : DES IMAGES BASÉES SUR L'ANALYSE PAYSANNE DE PLUS DE 2000 EXPLOITATIONS POUR MIEUX CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LES EXPLOITATIONS FAMILIALES | 15 |
| Comment ont été produites ces images ? | 16 |
| • Les particularités du «bilan simplifié» mis au point et utilisé par les organisations paysannes | 16 |
| • Le montage du suivi des 2000 exploitations sur trois campagnes | 19 |
| • L'exploitation du suivi | 20 |
| Typologie des exploitations suivies | 22 |
| | |
| CHAPITRE 1 : DES RAISONS DE MIEUX PRENDRE EN CONSIDERATION ET DE SOUTENIR LES EXPLOITATIONS FAMILIALES | 27 |
| 1.1. Les exploitations familiales contribuent fortement à la sécurité alimentaire nationale | 28 |
| • En s'appuyant sur les statistiques nationales, le Forum de Dakar organisé par le CNCR en 2010 a déjà montré comment les exploitations familiales nourrissent le Sénégal | 28 |
| • Les présentes études paysannes confirment et précisent la contribution des exploitations familiales à la sécurité alimentaire du Sénégal | 28 |
| 1.2. Les exploitations familiales sénégalaises créent de la richesse | 29 |
| • Ce que l'on sait par les statistiques des apports des exploitations familiales à la richesse nationale | 29 |
| • Les éclairages apportés par les études paysannes sur la création de richesses par les exploitations familiales | 30 |
| 1.3. Les exploitations familiales sénégalaises créent des emplois | 31 |
| • Ce que l'on sait sur la contribution du secteur primaire à l'emploi rural | 32 |
| • Les éclairages apportés par les études paysannes sur l'emploi rural : des emplois agricoles nombreux, mais faiblement rémunérés | 32 |
| 1.4. Les exploitations familiales sénégalaises contribuent fortement aux secteurs secondaire et tertiaire dans le monde rural | 35 |
| • Les exploitations familiales pallient partiellement aux carences du secteur secondaire rural à travers les activités non agricoles de certains de leurs membres | 35 |
| • Les exploitations familiales fournissent des services essentiels à la vie du monde rural | 37 |
| 1.5. Les exploitations familiales sont des acteurs économiques intégrés au marché | 38 |
| • Toutes les EF suivies par le CNCR sont insérées au marché à travers la commercialisation de leurs produits | 38 |
| • Elles le sont également à travers les activités et services non agricoles qu'elles développent | 39 |



| | |
|--|-----------|
| • Ces études montrent que les exploitations familiales participent par ailleurs à l'économie marchande à travers leur consommation | 39 |
| • Ces études montrent que les exploitations familiales définissent leurs stratégies en fonction de leurs priorités en analysant rationnellement les opportunités de marché | 40 |
| 1.6. Les exploitations familiales font des investissements économiques et sociaux | 40 |
| • Les investissements les plus courants visent à améliorer les capacités de production ou de valorisation des produits de l'exploitation | 41 |
| • Certains investissements sont des investissements stratégiques sur le long terme | 41 |
| • Dans certains cas, ces investissements sont très conséquents | 42 |
| • A côté de ces investissements économiques, les exploitations familiales font des investissements sociaux | 42 |
| 1.7. Les exploitations familiales entretiennent et enrichissent le capital national | 43 |
| • La mise en valeur et l'exploitation durable des ressources naturelles des terroirs locaux | 43 |
| • L'entretien de la fertilité à travers l'association de l'agriculture et de l'élevage | 44 |
| • La contribution au capital semencier national à travers la production de semences certifiées. | 45 |
| • L'entretien et l'accroissement du stock national de cheptel à travers la constitution et la gestion des troupeaux selon des règles et de critères précis | 46 |
| • Le développement du capital social national | 46 |
| 1.8. Les exploitations familiales sénégalaises portent le modèle qui garantit le mieux le développement durable du secteur agricole national | 46 |
| | |
| CHAPITRE 2 : DES CLES POUR COMPRENDRE LES RESSORTS DE LA RESILIENCE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES ET MIEUX STIMULER LEUR DYNAMISME | 49 |
| 2.1. Les exploitations familiales sénégalaises ont déjà démontré leur aptitude à innover et améliorer leurs résultats | 50 |
| • Les études paysannes confirment que les exploitations familiales se transforment en permanence en introduisant dans leurs pratiques des innovations | 50 |
| • Le cas du riz : lecture technique et lecture paysanne des avancées | 53 |
| • Des exemples de ce type peuvent être donnés par rapport à d'autres filières | 54 |
| 2.2. Les études paysannes montrent que toutes les exploitations familiales visent un mieux-être et cherchent pour cela un équilibre global | 55 |
| • Les exploitations familiales cherchent un équilibre économique et social | 55 |
| • Les exploitations familiales parviennent plus ou moins à maîtriser leurs facteurs de production | 56 |
| • Elles sont plus ou moins pénalisées par leurs charges de production : | 56 |
| • Elles parviennent plus ou moins à maîtriser leurs dépenses monétaires de consommation | 57 |
| • Chacune de ces trois dimensions a une composante sociale | 58 |
| • 80% des exploitations suivies trouvent un équilibre global | 58 |
| 2.3. Les études paysannes permettent d'identifier les leviers qu'utilisent les exploitations familiales pour mettre en œuvre leurs stratégies | 59 |
| • Premier levier : agir sur la production | 59 |
| • Deuxième levier : améliorer la mise en marché | 60 |
| • Troisième levier : moduler les équilibres entre production végétale et production animale et entre spéculations | 61 |
| • Quatrième levier : recourir aux apports des activités non agricoles ou para-agricoles | 62 |
| • Cinquième levier : agir sur la consommation | 63 |
| • Sixième levier : emprunter | 64 |
| • La dimension sociale des stratégies familiales | 64 |



| | |
|---|-----------|
| • L'appui conseil aux exploitations familiales va en grande partie aider la famille à travailler sur ses leviers | 65 |
| 2.4. Les études paysannes mettent à jour les ressorts des stratégies des exploitations familiales | 66 |
| • Les principaux arbitrages auxquels doit procéder l'exploitation familiale | 66 |
| • La révolution « des assemblées de famille » | 67 |
| 2.5. Les études paysannes montrent l'évolution du rôle des femmes dans la transformation des exploitations familiales et les questions que soulève l'intégration des jeunes dans ces exploitations | 69 |
| • La place des femmes dans les exploitations familiales tend à s'affirmer | 69 |
| • L'intéressement des jeunes au devenir des exploitations familiales demeure une question non résolue | 73 |
| 2.6. Pour financer leurs innovations et pérenniser leur exploitation, les EF investissent, le plus souvent sur fonds propres | 75 |
| • Comment les exploitations familiales financent-elles leurs investissements ? | 75 |
| • Qu'est-ce qui limite la capacité d'investissement des exploitations familiales ? | 76 |
| • De nouveaux mécanismes de financement s'inventent | 79 |
| 2.7. Quelles marges de progrès ont les exploitations familiales ? Quelles options prendre pour les aider à les augmenter ? | 79 |
| • Où veulent aller les exploitations familiales ? | 79 |
| • Toutes les exploitations familiales sont soumises à une pression de leur environnement et des variations rapides | 80 |
| • Quelles sont les marges de progrès de ces exploitations familiales ? | 80 |
| • Quelles options prendre pour amplifier les résultats des exploitations familiales sénégalaises et en accélérer la cadence ? | 83 |

CHAPITRE 3 : DES CONTRAINTES EXTERNES QUI LIMITENT L'EXPRESSION DU POTENTIEL DES EXPLOITATIONS FAMILIALES, ET DES INITIATIVES PAYSANNES POUR LES SURMONTER

| | |
|---|-----------|
| 3.1. Des contraintes qui limitent la portée des efforts des exploitations familiales | 86 |
| • La baisse généralisée de la fertilité des sols et des rendements en dehors du riz limite les performances des exploitations familiales | 86 |
| • L'insécurité foncière limite les stratégies et initiatives des exploitations familiales | 88 |
| • L'insuffisance de l'équipement agricole est un facteur fortement limitant qui freine la mise en valeur du potentiel de beaucoup d'exploitations familiales | 90 |
| • Le financement des innovations paysannes est faiblement soutenu | 91 |
| • L'organisation et la réglementation des marchés ne favorisent pas une rémunération décente des produits | 93 |
| • L'accompagnement des EF ne garantit pas encore un accès à l'information et au savoir | 95 |
| 3.2. Des initiatives prises par les organisations paysannes pour aider à surmonter ces contraintes | 96 |
| • Des initiatives par rapport à la question de la fertilité et des rendements | 96 |
| • Par rapport à la contrainte foncière, les organisations à la base ont développé des capacités à instaurer un dialogue avec les conseils ruraux pour une gestion durable du foncier plaçant les exploitations familiales au cœur | 98 |
| • Les organisations paysannes ont promu des initiatives de micro crédit pour améliorer le financement des innovations des exploitations familiales | 99 |
| • Les organisations paysannes portent des initiatives de promotion des produits de leurs terroirs, et développent la contractualisation des productions des exploitations familiales pour favoriser leur commercialisation | 100 |
| • Les organisations paysannes ont développé des dispositifs d'accompagnement de proximité des EF pour améliorer leurs performances et produire des connaissances | 101 |



| | |
|--|------------|
| CHAPITRE 4 : CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS POUR AVANCER | 103 |
| 4.1. Mettre en place au Sénégal un système permanent de suivi et d'appui-conseil aux exploitations familiales | 104 |
| • Consolider et étendre un système de suivi et d'appui aux exploitations familiales ancré aux différents niveaux des organisations paysannes | 104 |
| • Construire des synergies avec les différents acteurs nationaux du conseil, de la recherche et de la formation agricole | 106 |
| 4.2. Quatre premières propositions à l'État sénégalais pour avancer dans le dialogue | 110 |
| • Avancer sur la question de l'accompagnement des exploitations familiales | 110 |
| • Avancer par rapport à la question foncière | 112 |
| • Avancer par rapport au financement de la modernisation des exploitations familiales et des organisations paysannes qui les accompagnent | 113 |
| • Avancer par rapport au marché pour en faire un levier pour l'agriculture familiale | 113 |
| ANNEXES : EXTRAITS DE LA BASE DE DONNÉE | - |
| Typologie des Exploitations Familiales (EF) selon leurs taux de couverture des besoins alimentaires et de santé (Tc), et principaux indicateurs de caractérisation de taille et de stratégie des EF selon les types | 115 |
| Tableau A : caractéristiques, stratégies et résultats - données d'ensemble (Traitement de 1 707 EF suivies en 2012 et 2013) | 116 |
| Tableau B : caractéristiques, stratégies et résultats sur la campagne 2012 (Traitement de 1601 bilans d'EF) | 116 |
| Tableau C : segmentation du type intermédiaire sur la campagne 2012 sur la base des 67% (1053 EF) dans cette situation en 2012 | 117 |
| Tableau D : comparaison des taux de couverture entre 2 campagnes (Traitement de 1508 bilans d'EF en 2011 et 2012) | 117 |
| Tableau E : caractéristiques, stratégies et résultats sur la campagne 2013 (Traitement de 106 bilans d'EF ... filières) | 118 |
| Sigles et abréviations | 119 |
| Table des matières | 121 |
| Tableaux et graphiques : | |
| (1) implantation des 2000 exploitations familiales suivies | 15 |
| (2) répartition des 3 types d'EF | 24 |
| (3) proportion de chaque type selon les secteurs | 24 |
| (4) évolution de la valeur agricole et du PIB | 29 |
| (5) volumes moyens de création de richesses par EF selon les zones agro-écologiques | 31 |
| (6) Comparaison des valeurs brutes des productions par zone de pêche - (40 EF suivies en 2012) | 31 |
| (7) Niveaux de revenus nets des actifs des EF selon les trois types | 33 |
| (8) comparaison revenus nets des actifs selon les zones agro écologiques (1601 EF) | 33 |
| (9) évolution de l'emploi dans le secteur secondaire (2000/2011) | 35 |
| (10) types d'activités de transformation citées au cours des entretiens lors du suivi des EF | 36 |
| (11) quelques services économiques délivrés par les EF en zones rurales selon les ZAE | 38 |
| (12) insertion des EF au marché | 39 |
| (13) types d'investissements réalisés dans des exploitations de pêcheurs | 42 |



| | |
|---|-----|
| (14) évolution des rendements du riz dans les périmètres de la Vallée du Fleuve Sénégal (1965/2012) | 53 |
| (15) charges de production par rapport à la valeur brute des productions par type d'EF | 57 |
| (16) Poids des charges de production selon les zones agro écologiques | 57 |
| (17) Part de la production réservée à la consommation familiale (campagne 2012) | 58 |
| (18) Part moyenne réservée à la consommation familiale selon les zones agro-écologiques (2012) | 58 |
| (19) Le recours aux activités non agricoles : un levier stratégique (le cas de la zone de Notto) | 62 |
| (20) Les pôles de la décision | 66 |
| (21) les arbitrages que fait l'exploitation familiale | 66 |
| (22) comparaison résultats EF dirigées par des femmes et par des hommes | 72 |
| (23) Les grandes tendances des variations des résultats de campagne selon les types d'économie et les zones | 81 |
| (24) segmentation du type intermédiaire (1053 EF de ce type suivies en 2012) | 82 |
| (25) les étages de la structuration du mouvement paysan | 104 |
| (26) le système que construit le CNCR | 106 |

Encadrés :

| | |
|---|----|
| Soutenir l'agriculture familiale | 3 |
| Le bilan simplifié : un outil d'analyse avec la famille de ses résultats | 16 |
| Le calcul des charges de production et la rémunération de la main d'œuvre familiale | 18 |
| Les 4 cohortes de suivi des exploitations familiales | 19 |
| Les principaux indicateurs dégagés lors de l'exploitation des données du suivi | 21 |
| Quelques typologies des exploitations familiales au Sénégal | 22 |
| Les petits exploitants agricoles investissent dans l'agriculture | 40 |
| La contribution des exploitations familiales à la formation du capital | 43 |
| Prise de position de la CNUCED en faveur de l'agriculture familiale | 47 |
| Quelques innovations repérées dans les 12 premières études tests réalisées par le CNCR | 50 |
| Innovation et prise de risques | 50 |
| Huit innovations en l'espace de deux ans dans une exploitation familiale du Ferlo | 51 |
| Innovation dans la commercialisation de l'huile d'arachide | 52 |
| Voir ailleurs, essayer, échanger : l'introduction du maïs dans une zone du Ferlo | 52 |
| Des exemples de contractualisation | 60 |
| Les comportements de consommation ont une forte dimension collective | 63 |
| Cinq leviers actionnés par une EF à partir de l'appui conseil de leur association | 65 |
| Les principes de l'assemblée de famille selon un chef de famille du centre du bassin arachidier | 67 |
| Répartition des rôles dans 4 exploitations familiales du Boundou | 68 |
| L'apport des femmes dans la consommation familiale (Bassin arachidier) | 69 |
| Les apports des femmes dans une exploitation déficitaire du bassin arachidier | 70 |
| Des femmes qui se professionnalisent dans leur groupement de productrices | 71 |
| Donner confiance aux jeunes | 73 |
| Un chef de famille réfléchit à l'avenir de ses enfants et les conseille | 74 |



| | |
|---|------------|
| Les principaux investisseurs sont les agriculteurs | 75 |
| Le cas du financement de l'approvisionnement des unités de transformation de riz par des actions partenariales dans la Moyenne Vallée et le Delta du Fleuve Sénégal | 78 |
| Trois facteurs qui freinent l'évolution des exploitations familiales | 79 |
| Quelle politique d'intensification ? | 86 |
| Pour permettre une exploitation durable des ressources halieutiques : le repos biologique | 87 |
| Les enjeux du foncier pastoral | 89 |
| Un parc de matériel agricole insuffisant et mal réparti | 91 |
| Les orientations du Plan d'Investissement du PNIA pour rééquilibrer les investissements alloués à l'agriculture | 92 |
| Le crédit et la couverture des risques sont les premières contraintes | 92 |
| Instabilité des marchés et insécurité alimentaire | 94 |
| Investir dans la recherche et la vulgarisation | 95 |
| Le CNCR et la question foncière | 97 |
| Le FAIR : une innovation pour financer l'investissement des exploitations familiales au Sénégal | 98 |
| Le projet de valorisation des céréales locales en panification | 100 |
| En comparant leurs expériences, quatre fédérations paysannes d'Afrique de l'ouest dégagent les facteurs clés de la réussite des approches paysannes de l'accompagnement de la transformation des exploitations familiales | 102 |
| Deux expériences réussies de dialogue Etat/OP | 107 |
| Une coopération entre la recherche et les OP plus aisée à l'échelle locale qu'à l'échelle nationale | 108 |
| Déclaration de Bruxelles : pour un partenariat Etat/OP (extraits) | 108 |



Ce rapport a pu être réalisé grâce à l'appui financier de :



FORUM RURAL MONDIAL
FORO RURAL MUNDIAL
WORLD RURAL FORUM
MUNDIKO LANDAGUNEA



Ce travail est réalisé dans le cadre de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale avec le concours du comité national composé des structures et institutions suivantes:



Créé le 17 Mars 1993, le Conseil National de Concertation et de Coopération des ruraux(CNCR) du Sénégal est une organisation apolitique de la société civile qui a pour finalité de contribuer au développement d'une agriculture paysanne qui assure la promotion socio-économique durable des exploitations familiales. Le CNCR regroupe 28 fédérations et unions paysannes actives dans toutes les filières(agriculture,horticulture, pêche, foresterie, élevage) et il représente ainsi des millions de sénégalaises et sénégalais.



Tel : (221) 33 827 74 53 Fax: (221) 33 827 70 88

Mail : cncr@cncr.org

Site web : www.cncr.org

BP 249 Dakar RP -Lotissement CICES
lot N° 58A-Dakar Sénégal